



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

**Concours : Agrégation interne & CAERPA interne
Section : Sciences économiques et sociales**

Session 2021

Rapport de jury présenté par :

Maryse BRESSON, Professeure des Universités, Présidente du jury

Christophe LAVIALLE, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche,
Vice-président

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des
présidents de jury.*

Sommaire

1. Cadre réglementaire : description des épreuves	4
1.1 Epreuve écrite d'admissibilité	4
1.1.1 Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6 heures (coefficient 6).	4
1.1.2 Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coefficient 4).	4
1.2 Epreuves orales d'admission	5
1.2.1 Cadre réglementaire	5
2. Données statistiques	6
2.1 Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents	6
2.2 Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission.....	7
3. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA SESSION 2021	7
4. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ.....	9
4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales	9
4.1.1 Programme de l'épreuve	9
4.1.2 Les résultats.....	9
4.1.3 Commentaires généraux sur les prestations des candidats.....	10
4.1.4 Proposition de corrigé (Maryse Bresson).....	12
4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier	19
4.2.1 Programme de l'épreuve	19
4.2.2 Les résultats.....	19
4.2.3 Commentaires et recommandations générales.....	20
4.2.4 Éléments de corrigé.....	23
5. ÉPREUVES D'ADMISSION	33
5.1 Épreuve orale de leçon.....	33
5.1.1 Résultats	33
5.1.2 Exemples de sujets	33
5.1.3 Commentaires et conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon.....	36
5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier	41
5.2.1 Résultats	41
5.2.2 Commentaires et recommandations	41
5.2.3 Sources des dossiers (première partie de l'épreuve).....	47
5.2.4 Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve).....	48
6. ANNEXES	52
6.3 Données statistiques complémentaires	52
6.3.1 Répartition des candidats par académie	52

6.3.2 Répartition des candidats par année de naissance	54
6.3.3 Répartition des candidats par sexe	57
6.4 Exemples de bonnes copies	57
6.4.1 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales	57
6.4.2 Exemples de bonnes copies de l'épreuve de leçon élaborée à partir d'un dossier.....	59

1. Cadre réglementaire : description des épreuves

Les épreuves de ces deux concours sont définies par l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié. Pour consulter les textes de référence : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98753/les-epreuves-de-agregation-interne-et-du-caerpa-section-sciences-economiques-et-sociales.html>

1.1 Epreuve écrite d'admissibilité

1.1.1 Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6 heures (coefficient 6).

Le programme sur lequel porte cette épreuve est publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale. Il est constitué de deux thèmes de science économique et de deux thèmes de sociologie. Chaque thème vaut pour deux sessions, avec une année de décalage : chaque année un nouveau thème est donc introduit, en science économique comme en sociologie.

Les deux thèmes d'économie de la session 2021 étaient en science économique «Concurrence et marchés» et «Monnaie et financement de l'économie» (nouveau thème) et ceux de sociologie « Objets et démarches de la sociologie» et « La socialisation» (nouveau thème).

⇒ *Les deux thèmes d'économie de la session 2022 seront « Monnaie et financement de l'économie » et « Economie des inégalités » (nouveau thème) et ceux de sociologie «La socialisation » et « sociologie du risque» (nouveau thème).*

Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_interne/99/6/p2022_agreg_int_ses_1399996.pdf

Rappel : à chaque session, tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

1.1.2 Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coefficient 4) ¹.

Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves.

⇒ *La référence à une séance d'une durée de deux heures n'est plus en vigueur. Le candidat est invité à préciser le temps requis pour la séance qu'il présente.*

Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. À noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

¹ L'extrait du programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier est précisé dans la présentation du sujet.

1.2 Epreuves orales d'admission

1.2.1 Cadre réglementaire

1.2.1.1 Une leçon à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales des classes de lycée, suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 6).

La durée totale de l'épreuve est de 50 minutes, se décomposant en l'exposé (maximum : 30 minutes) et l'entretien devant une commission du jury du concours, composée de trois membres (20 minutes). La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de 5 heures. L'entretien de 20 minutes est lui-même décomposé en trois parties. Le premier membre du jury interroge sur l'exposé et des questions qui lui sont liées, et dans la discipline concernée. Le deuxième membre du jury interroge à son tour sur l'autre discipline (économie si le sujet est un sujet de sociologie ou science politique ; et inversement). Le troisième membre du jury peut revenir sur diverses questions, et notamment sur des questions relevant de l'histoire de la pensée ou des faits économiques, et des éléments de connaissance générale des faits et de leur appréhension statistique .

1.2.1.2 Un commentaire d'un dossier (coefficient 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée.

Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique et à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique. Le candidat ne dispose d'aucun document autre que ceux inclus au dossier. L'utilisation d'une calculatrice est autorisée. Seuls les modèles de calculatrices autorisés par le jury peuvent être utilisés : des calculatrices sont mises à disposition et les candidats peuvent utiliser leurs calculatrices personnelles, si le modèle correspond, et exclusivement en mode examen. La durée de la préparation est de trois heures et la durée de l'épreuve de quarante-cinq minutes (exposé : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes).

Le programme de mathématiques et de statistiques convoqué pour cette épreuve est appliqué aux sciences économiques et sociales. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent les mathématiques pour elles-mêmes, mais qu'ils soient capables d'utiliser les outils mathématiques et statistiques dans les domaines des sciences économiques et des sciences sociales (sociologie et science politique) pour résoudre des problèmes et analyser des situations ; ils doivent connaître les conditions d'utilisation de ces outils, leurs apports et leurs limites.

De façon générale, les candidats doivent maîtriser les notions de rapport, proportion, pourcentage, de taux de variation (global, moyen) et de moyennes (arithmétique, géométrique, harmonique).

Ils doivent maîtriser les bases de l'algèbre linéaire (résolution d'un système d'équations et d'inéquations linéaires, calcul matriciel élémentaire) et de la théorie des graphes (modélisation de certaines situations par des graphes simples).

Le programme de mathématiques et statistiques a été publié au BO spécial n°1 du 27 janvier 2011 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2011/special01/menh1031995n.html>

2. Données statistiques

2.1 Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents

Tableau A : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents à l'agrégation interne

SESSIONS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de postes	15	17	20	24	24	24	24	34	34	32
Nombre de candidats inscrits	293	324	370	373	395	395	365	399	378	351
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	140	168	207	188	182	169	193	220	189	173
Nombre de candidats admissibles	29	38	42	51	58	55	60	78	69	67
Nombre de candidats admis	15	17	20	24	24	24	24	34	34	32
Pourcentage admis/présents	10.7%	10.1%	9.6%	12.7%	13.1%	14.2%	12.4%	15,45%	17,99%	18,49%

Tableau B : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents au CAERPA

SESSIONS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de postes	2	5	4	5	5	5	4	4	4	3
Nombre de candidats inscrits	58	52	67	65	62	72	68	79	61	57
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	28	27	32	31	31	33	39	44	26	26
Nombre de candidats admissibles	4	8	8	10	11	9	10	9	7	5
Nombre de candidats admis	2	5	4	5	5	5	4	4	4	2
Pourcentage admis/présents	7.1 %	18.5%	12.5%	16.1%	16.1%	12.1%	11.1%	9,09%	15,38%	7,69%

2.2 Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

Tableau C : Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

	Barre d'admissibilité			Moyenne aux épreuves d'admissibilité des candidats admissibles			Moyenne aux épreuves d'admission des candidats admis			Moyenne à l'ensemble des épreuves des candidats admis		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Agrégation	10.6	10,4	10,8	12,17	12,53	12,95	12,82	*	13,20	12,78	12,65	13,60
CAERPA	10.6	10,4	8,8	11,98	12,04	11,04	12,8	*	12,80	12,15	12,15	13,10

* En 2020, les épreuves d'admission ont été, au regard du contexte sanitaire (pandémie de la COVID 19), annulées.

3. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA SESSION 2021

Le nombre de postes offerts au concours de l'agrégation interne, stable de 2015 à 2018, en hausse marquée en 2019 et 2020 (34 postes ouverts – et pourvus –, contre 24 chaque année depuis 2015) était cette année très légèrement réduit (32 postes)). Le nombre de postes ouverts au CAERPA, lui aussi a connu une inflexion (3 postes au lieu de 4 depuis 2018).

On observe à l'agrégation une **baisse du nombre de candidats inscrits** pour la troisième année consécutive (351 contre 378 en 2020 et 399 en 2019) et **un nouveau tassement du nombre de candidats présents** aux deux épreuves d'admissibilité (169 en 2017 ; 193 en 2018 ; 220 en 2019, mais seulement 189 en 2020, niveau comparable à celui des années antérieures (2015 et 2016) et 173 en 2021), malgré le maintien du nombre élevé de postes ouverts.

Le nombre de candidats au CAERPA est aussi en baisse (39 en 2018, 44 en 2019, mais seulement 26 en 2020 et en 2021).

Au final, le **pourcentage de candidats admis parmi les candidats présents augmente** encore pour l'agrégation interne (18,49% en 2021, après 17,99% en 2020, 15,45% en 2019 et 12,4% en 2018) et s'inscrit à un niveau historiquement élevé sur les 10 derniers concours. Il n'en est pas de même du CAERPA où ce pourcentage, après s'être fortement redressé en 2020 en raison de la baisse sensible évoquée des candidats présents² (15,38%), alors qu'il ne cessait de diminuer (16,1% en 2016, 12,1% en 2017, 11,1% en 2018, 9,09% en 2019), a de nouveau fortement diminué (7,69%). Ce faible taux est dû notamment au fait que le jury a été amené, pour des raisons d'équité entre les deux concours, à ne pas pourvoir la totalité des 3 postes mis au concours.

Cette année les barres d'admissibilité des deux concours n'ont pas pu être identiques, au rebours des années précédentes (11 en 2018, 10.6 en 2019 et 10,4 en 2020). Les résultats du CAERPA se sont inscrits très en dessous de ceux constatés à l'agrégation interne. Sur ce concours, au vu des résultats

² Voir également tableaux A et B page 6.

des deux épreuves écrites, la barre d'admissibilité a été fixée par le jury à 10,8, permettant de retenir 67 candidates et candidats pour les épreuves d'admission (soit environ deux admissibles par poste offert au concours). En revanche, au CAERPA, il n'a pas été possible, au vu des résultats de l'écrit, de déclarer plus de 5 candidats admissibles pour 3 postes, ce qui a déjà conduit à accepter une barre d'admissibilité (8,8) faible en soi et en comparaison avec le concours de l'agrégation interne.

La barre d'admission s'est établie à 12,60 (agrégation interne) et 11,00 (CAERPA). Les moyennes aux épreuves d'admissibilité des candidats admissibles (12,95 à l'agrégation ; 11,04 au CAERPA) traduisent le maintien d'un bon niveau d'ensemble des candidats au concours de l'agrégation interne, mais un léger fléchissement des candidats du CAERPA. Tous les postes offerts à l'agrégation ont été pourvus, au contraire du CAERPA où, au regard de ces résultats, et contrairement à la tradition établie par le jury, seuls 2 postes ont été pourvus sur les 3 offerts. La volonté du jury est sur ce point de maintenir une équité entre les sessions, et entre les deux concours. Les candidats sont jugés tous ensemble, sans que les membres du jury, à l'écrit comme à l'oral, ne puissent connaître l'établissement d'origine du candidat et le concours qu'il passe. Au final, il est difficile d'accepter des résultats trop dissemblables d'un concours à l'autre. Les dernières années avait permis de constater une grande convergence entre les deux concours. Cela n'a pas été le cas cette année.

Au nom de l'ensemble du jury, nous adressons pour finir nos plus vives félicitations aux lauréats du concours 2021 ainsi qu'à l'ensemble des candidats qui s'engagent, le plus souvent tout en assumant leurs charges d'enseignement, dans la préparation de ce concours où les dimensions scientifique, didactique et pédagogique se placent à un haut niveau d'exigence. Pour chaque candidat cet engagement est, au-delà de la recherche d'un changement de statut professionnel, le signe d'une forte volonté d'approfondissement de ses connaissances en sciences économiques et sociales, de formation continue et de mise en question de ses pratiques professionnelles dont les effets ne peuvent que servir la réussite des élèves.

Ce rapport de jury vise à fournir aux futurs candidats tous les éléments pour les accompagner dans leur préparation. Comme les années précédentes, nous leur conseillons de consulter aussi régulièrement le site DGESCO-ENS (<http://ses.ens-lyon.fr/>) qui propose une veille scientifique et fournit des renseignements actualisés sur les concours de recrutement. Nous remercions vivement l'ensemble des membres du jury pour leur professionnalisme et leur attention – à la fois exigeante et bienveillante – portée aux candidats. Nous adressons également tous nos remerciements à la gestionnaire du concours qui assure avec une grande compétence et une grande disponibilité la gestion de ce concours au sein de la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale. Un grand merci, enfin, à l'UFR SEGGAT de l'Université de Caen pour son accueil des épreuves orales, à M. Le Bail tout particulièrement et à l'équipe d'appariteurs et de surveillants du rectorat de Normandie.

Maryse Bresson

Professeure de sociologie à l'Université Versailles- St Quentin en Yvelines

Présidente du jury

Christophe Lavialle

Doyen de l'inspection générale de sciences économiques et sociales

Vice-président du Jury

4. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales

Jury :

Correcteurs : Marguerite Amans, Fabien Benoit, Laurence Benaïm, Rodolphe Bourdin, Philippe Crupaux, Jean-Luc Ferraud, Hervé Lemoine, Corinne Martin, Pascal Rigaud, Estelle Vallet, Sandrine Verdière, Aurélie-Pauline Vialle.

Responsable: Maryse Bresson

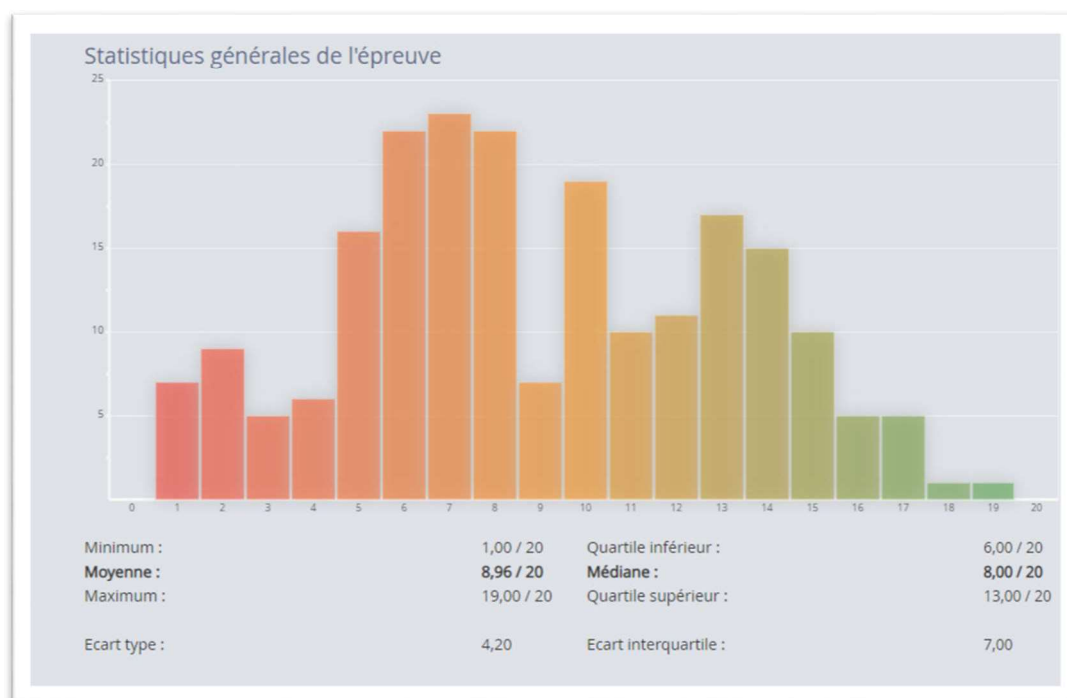
Rapporteur : Maryse Bresson

4.1.1 Programme de l'épreuve

Les deux thèmes d'économie de la session 2021 étaient « Concurrence et marchés » et « Monnaie et financement de l'économie » et ceux de sociologie « la socialisation » et « Objets et démarches de la sociologie ». Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère (https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_interne_21/97/3/p2021_agreg_int_ses_1274973.pdf).

Il est rappelé que tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

4.1.2 Les résultats



4.1.2.1 Agrégation interne

183 candidats présents (195 en 2020, 227 en 2019, 197 en 2018, 172 en 2017 ; 192 en 2016 ; 198 en 2015 ; 211 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 9,97 (9,19 en 2020, 9,49 en 2019 ; 9,31 en 2018 ; 9,08 en 2016 ; 9,22 en 2016 ; 8,76 en 2015 ; 9,0 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 13,46 (13,03 en 2020, 12,77 en 2019 ; 13,68 en 2018 ; 13,3 en 2017 ; 13,3 en 2016 ; 13,94 en 2015 ; 13,33 en 2014).

Notes comprises entre 01 (07 pour les admissibles) et 19. Écart-type : 4,21 (1,78 pour les admissibles).

4.1.2.2 Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

28 candidats présents (28 en 2020, 46 en 2019 ; 39 en 2018 ; 36 en 2017 ; 35 en 2016 ; 31 en 2015 ; 34 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 6,14 (7,90 en 2020, 7,98 en 2019 ; 8,85 en 2018 ; 7,7 en 2017 ; 8,97 en 2016 ; 8,66 en 2015 ; 7,94 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 11,2 (10,90 en 2020, 12,33 en 2019 ; 14,2 en 2018 ; 13,4 en 2017 ; 13,00 en 2016 ; 13 en 2015 ; 11,75 en 2014).

Notes comprises entre 01 (08 pour les admissibles) et 13. Écart-type : 3,02 (1,94 pour les admissibles).

4.1.3 Commentaires généraux sur les prestations des candidats

Sujet : La sociologie a-t-elle vocation à être critique ?

Comme les années précédentes, le jury rappelle que l'exercice de la dissertation, particulièrement, au niveau de l'agrégation, comporte des exigences incontournables, tant sur la forme que sur le fond.

Parmi les exigences formelles, le jury rappelle la nécessité de veiller à la qualité de l'expression écrite comme à l'orthographe. Une syntaxe claire et précise est nécessaire à la qualité du propos. Les candidats doivent par ailleurs prêter attention à la lisibilité des copies : les correcteurs attendent un texte aéré (ce qui implique notamment de faire des retraits de paragraphe et permet de rendre visible les changements d'idées), sans surcharge ni rature, et aisément déchiffrable, ce qui n'est pas toujours le cas. Le plan qui sera suivi doit être clairement indiqué (notamment au niveau des parties) et, il doit correspondre au plan qui a été annoncé en introduction. Il est impératif de bien faire apparaître les grands axes du raisonnement qui sera suivi, puis de s'y tenir en soulignant, au moyen de transitions, les différentes étapes de la réflexion. Par ailleurs, il est recommandé d'éviter les introductions trop longues (éviter par exemple que l'introduction soit plus longue qu'une partie !) et de veiller à l'équilibre des parties. Attention aussi à proscrire les plans détaillés : la première exigence d'une dissertation est d'être entièrement rédigée. Pour cette même raison, les abréviations (surtout celles qui sont inventées) sont à éviter, les sigles à expliciter et à systématiquement préciser. Il convient, par ailleurs, d'annoncer dès la première phrase de chaque partie l'argument qui sera développé, en faisant apparaître en quoi il répond à la question posée, et d'annoncer les sous-parties. Tout au long de la copie, il est valorisé de faire apparaître des articulations, des conclusions intermédiaires et des transitions qui montrent comment le raisonnement progresse. Enfin, la conclusion de la dissertation ne doit pas être bâclée, dans le cadre d'une bonne gestion du temps.

Il importe de combiner et équilibrer les réflexions théoriques, les références aux auteurs et les exemples empiriques. Sur la forme, le jury rappelle qu'il est impératif de suivre des règles de présentation des références : si des variantes peuvent être tolérées (ex, prénom complet ou initiale du prénom de l'auteur), il convient en revanche de garder la même convention tout au long d'une copie. Par ailleurs les noms d'auteurs doivent être correctement orthographiés, avec une majuscule, et ne doivent pas être soulignés – en revanche, les titres des ouvrages doivent l'être, ainsi que les noms de revues -les titres des articles étant à mettre entre guillemets. À cet égard, il est rappelé que la lecture et la citation d'articles (et non seulement d'ouvrages) est valorisée par le jury.

Sur le fond, le jury rappelle que l'exercice ne consiste pas à faire une bonne copie de terminale et qu'un traitement correct du sujet implique dans tous les cas une bonne culture de base dans la discipline. Puisqu'il s'agit ici d'un thème de sociologie, il convient d'ancrer le raisonnement dans

cette discipline, afin que le candidat, à travers cette épreuve de concours, fasse la preuve de ses connaissances et ses compétences dans cette matière. Les arguments mobilisés doivent donc être empruntés en priorité à cette discipline, et illustrés avec des exemples ou des auteurs. Par ailleurs, la simple énumération d'auteurs ou « *name dropping* » est, dans tous les cas, à éviter. Il est en revanche bien sûr, possible de citer des auteurs qui ne sont pas dans la bibliographie du thème, à condition toutefois de bien les citer en les reliant au sujet.

Parmi les recommandations importantes, le jury souligne la nécessité de conceptualiser les notions, et d'être sélectif mais précis dans le développement de l'argumentaire. Surtout, le jury rappelle qu'il attend une construction problématisée, appuyée sur un questionnement qui interroge tous les termes du sujet et leur articulation.

À la lecture des copies, le jury a noté comme points positifs, que les attentes relatives au concours et également, à la technique de la dissertation sont largement connues et maîtrisées, comme en attestent notamment :

- des copies structurées qui respectent dans l'ensemble les normes de la dissertation ;
- des connaissances (théoriques et empiriques), qui montrent que la plupart des candidats ont préparé le concours ;
- Une volonté d'être démonstratif, même si l'argumentation pouvait manquer de fluidité et n'était pas toujours aboutie ;
- Un effort pour conclure la dissertation de manière pertinente.

Dans une visée d'amélioration, nous soulignons cependant ici trois points négatifs :

- La problématisation, qui a été, pour beaucoup de candidats, insuffisante. Sur tous les sujets, et plus encore, sur un sujet qui fait débat au sein même de la discipline, il est essentiel de commencer par discuter tous les termes de l'énoncé - ce qui impliquait de s'interroger notamment sur ce que l'on entend par « sociologie critique ». La question posée ici méritant une réponse, il ne s'agissait pas de la contourner ni de l'occulter mais de proposer un raisonnement permettant de la traiter, en s'appuyant sur une discussion des termes permettant de clarifier les enjeux.
- Le second point concerne les sources et références utilisées. Une bonne copie doit mentionner des références bien présentées, empruntées à la littérature sociologique, mentionnant le nom de l'auteur ou des auteurs, le titre du livre (ou de l'article et en ce cas, de la revue dans lequel il a été publié) et la date de première parution (afin de situer la pensée de l'auteur dans son contexte). Des références à l'économie, la philosophie ou d'autres sciences humaines peuvent enrichir mais ne doivent pas se substituer aux premières. La bibliographie fournie aux candidats comportait de nombreuses sources mobilisables. Selon le traitement du sujet proposé, des auteurs qui n'étaient pas en bibliographie pouvaient être cités avec pertinence.
- Certaines copies comportent de surprenantes fautes de français (orthographe, fautes grammaticales, maladresses de style) qui notamment quand elles sont répétées, sont pénalisantes dans un concours de ce niveau. Aussi le jury rappelle l'importance de se relire pour éviter ce défaut.

Enfin, le jury rappelle qu'il n'y avait pas qu'une seule manière de traiter le sujet pour obtenir une bonne et même, une très bonne note. Mais quelle que soit la problématisation retenue – lorsqu'une problématisation était effectivement retenue – et la manière d'appréhender le sujet, il s'agissait d'en interroger la complexité, en évitant de tomber dans un traitement normatif ou polémique mais en montrant l'importance et l'intérêt du débat, tout en évitant de caricaturer telle ou telle position.

4.1.4 Proposition de corrigé (Maryse Bresson)

Le rapport du jury comportant un exemple de très bonne copie, nous priorisons ici la mise en évidence des attentes, relativement aux deux principaux points négatifs soulignés ci-dessus.

Sujet : La sociologie a-t-elle vocation à être critique ?

Mise en contexte :

- Le sujet s'inscrit dans le thème : Objets et démarche de la sociologie dont l'intitulé souligne qu'il n'y a pas qu'un seul modèle de pensée en sociologie (objets, paradigmes pluriels) mais, que cette pluralité s'inscrit dans une ambition de démarche scientifique et un espace de débats en commun, interne aux sciences sociales et aussi avec les autres sciences et la société. C'est pourquoi, la question posée devait être replacée dans ce contexte de pluralité des approches, interrogeant la dimension critique comme une des approches plurielles ou comme un « socle commun » de la discipline.
- Compte-tenu de la pluralité des approches en sociologie et pour éviter des raisonnements trop simplificateurs sur « la sociologie », il importait de resituer les débats théoriques et de mentionner le contexte spatio-temporel dans laquelle s'ancraient les auteurs et les arguments.

Définition/discussion des termes du sujet :

« La sociologie » : elle trouve son origine au 19^e s, dans le cadre d'une division du travail dans le domaine des savoirs ; elle prend place à côté d'autres sciences humaines et sociales, avec l'objectif de répondre aux interrogations liées aux grands bouleversements provoqués par la révolution industrielle, le changement social. C'est donc une science qui a pour objets pluriels des questions relatives à « la société » et ses transformations ; avec, comme toutes les sciences, une démarche à la fois théorique et empirique, d'élaboration d'hypothèses, de mobilisation de méthodes d'enquête, d'élaboration d'un terrain. La sociologie peut en ce sens revendiquer un « socle commun », qui contribue à sa reconnaissance dans le champ académique, puisqu'elle est une discipline universitaire dans de nombreux pays. Par ailleurs, ce socle commun n'empêche pas mais au contraire, se nourrit de débats théoriques et de controverses. En particulier, dès son origine au 19^e siècle, la question de savoir si la sociologie pouvait être une science comme les autres a été posée : ainsi, la distinction proposée par Dilthey entre les sciences de nature et les sciences de l'esprit interdisait à ces dernières d'accéder au même régime de scientificité. Si la question a pu sembler tranchée avec la reconnaissance académique obtenue, par exemple en France, grâce aux efforts de l'école durkheimienne, on constate une réactivation actuelle de ce questionnement à travers la réaffirmation forte d'une sociologie critique qu'une partie des sociologues considèrent comme non scientifique. Le sujet pose donc à cet égard, une question cruciale pour la discipline.

« Vocation » : ce terme peut sembler inapproprié puisqu'il est emprunté au vocabulaire religieux (au sens alors de mouvement intérieur par lequel on se sent appelé par Dieu) ; il désigne aussi un penchant irrésistible, une inclination. L'usage de ce terme en sociologie n'est toutefois pas surprenant puisqu'il a été employé dans l'intitulé d'une très célèbre conférence de Max Weber qui figure dans la bibliographie.

La question posée par le sujet vise à savoir si la dimension critique appartient au socle commun qui fonde la sociologie, il s'agit de s'interroger sur un enjeu qui est (pourrait être) identitaire pour la discipline, comme science.

« Critique » : le terme peut être interprété de différentes manières.

Selon une première interprétation possible : la théorie critique est une approche qui, en philosophie, en humanités, en sciences sociales, vise à critiquer la société, la culture afin de révéler et mettre en question les modes de pensée du sens commun. Cette interprétation peut être référée à la philosophie des lumières au XVIIIe. Si les sciences sociales au sens où nous l'entendons n'existaient pas encore, l'idée forte que portait alors la philosophie des lumières, était que, si l'on fait bon usage de la raison, on peut mettre à distance les préjugés que véhicule le sens commun et porter un autre regard sur la réalité (ex, Suicide de Durkheim). Et ce sera effectivement, lorsque la sociologie apparaîtra comme discipline scientifique, son premier objectif : aller « regarder derrière les volets », comme le dit Peter Berger dans *Invitation à la sociologie*.

Selon une deuxième interprétation : la critique désigne l'idée que les phénomènes sociaux sont davantage produits par des structures sociales et des présupposés culturels que par des facteurs individuels ou psychologiques. Lorsque la mise en cause porte explicitement sur les structures de pouvoir, l'idée de théorie critique peut renvoyer à la philosophie marxiste, et également à l'école de Francfort : il s'agit alors de mobiliser la connaissance comme critique sociale du capitalisme (des structures économiques, politiques) et non comme justification et légitimation de l'ordre existant. Cette interprétation implique une autre dimension liée, relative l'engagement du sociologue dans la cité : selon Marx, les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde, il s'agit de le changer. Cette interprétation est aussi fréquemment associée à l'école bourdieusienne. En effet, la sociologie critique pouvait être définie comme celle qu'a forgée Pierre Bourdieu, qui comme le rappelle Bruno Frère dans *Epistémologie de la sociologie* (2008) fait autorité depuis les années 1970 pour toute une génération d'intellectuels à travers le monde. Selon cette conception, la sociologie critique, refusant la pensée objectiviste, vise à dévoiler, pour mieux les réduire, les mécanismes par lesquels les dominants imposent leur domination sur les dominés – en luttant, pour commencer, contre le « sens commun » et les illusions qui naturalisent et figent cette domination. Suivant cette conception, le sociologue ne peut décrire ni expliquer la réalité sociale sans avoir une base ou un avis normatif sur celle-ci. Est critique en ce sens un sociologue qui se réfère explicitement à des jugements de valeur, et dont la sociologie veut participer à la transformation de la société. Cette base normative diffère selon les auteurs ; la sociologie critique d'Adorno n'est pas celle de Bourdieu. Mais le point de commun est de se référer à une théorie qui implique une base normative, donc un choix de valeurs, une vision du monde et de la société.

Ces définitions ne sont pas les seules. Il était important de considérer qu'il y avait différentes définitions possibles de la sociologie critique et de clarifier et discuter les critères, en introduction et aussi tout au long de la copie pour répondre de manière argumentée à la question, sur la vocation (ou non) de la sociologie à être (nécessairement) critique.

Exemples de problématisations possibles :

La problématisation découle de la définition des termes : elle devait poser la question de savoir si la dimension critique est (ou non) incontournable pour fonder la sociologie comme science sociale.

Sur cette base, il était possible d'identifier plusieurs fils conducteurs et des sous-questions afin de structurer des hypothèses et élaborer un plan.

Par exemples :

- 1- (autour de l'idée de vocation). La sociologie est-elle nécessairement critique ? Questions induites : la sociologie critique, est-elle une partie de la sociologie ou un socle commun à toute la sociologie ? Une approche non critique est-elle possible en sociologie ?
- 2- (autour de la place de la sociologie critique au sein de la sociologie et dans le champ scientifique) La dimension critique est-elle légitime ou illégitime en sociologie ? Questions induites ; à quelle(s) condition(s) la sociologie critique est-elle scientifique ? à quelle condition une approche non critique peut-elle être de la sociologie ?

D'autres questions croisaient partiellement le sujet mais ne suffisaient pas pour structurer un fil conducteur permettant d'élaborer une réponse ciblée, comme, par exemple :

- 1) Existe-t-il une sociologie non critique ? La réponse, en apparence évidente est : oui, nombre de sociologues le revendiquent en tout cas. Aussi pour problématiser (mettre en énigme), il fallait revenir à l'idée de « vocation » et interroger à quelle condition la sociologie critique reste scientifique ; et à quelle condition la sociologie qui se dit non critique est bien de la sociologie et n'est pas d'une certaine manière, critique quand même.
- 2) La sociologie est-elle une science ? La question ainsi posée oublie d'interroger la dimension « critique ». Pour rester dans le sujet il fallait nécessairement interroger la « sociologie critique ».

Comme rappelé ci-dessus, différentes réponses étaient possibles, l'appréciation des correcteurs étant déterminée selon la qualité de l'argumentation. De très bonnes copies ont pu répondre positivement ou négativement à la question posée par le sujet, à condition toutefois de mobiliser une réflexion appropriée sur la définition finalement retenue dans la copie notamment, relativement à l'expression : sociologie critique (comme structuralisme et/ou engagement dans la société, contre les pouvoirs en place...) et aussi, compte tenu du sens donné à vocation.

Quelle que soit la problématique choisie, il s'agissait d'interroger la complexité des liens sociologie et critique, sociologie et société, sociologie et science et d'interroger à la fois la légitimité scientifique de la sociologie critique et aussi la légitimité sociologique d'une approche non critique. Ce qui pouvait croiser les débats sur « l'utilité » de la sociologie.

Sur les références

Si les références à des auteurs de la sociologie sont évidemment indispensables, une marge d'appréciation importante était laissée aux candidats. Il était cependant attendu des auteurs classiques (par exemple, Durkheim, Bourdieu) et récents (par exemple, Bronner, Gehin ; Lahire...).

Elément de corrigé / Proposition de plan sur la base de la première problématique : *la sociologie est-elle nécessairement critique ?*

I. La sociologie n'a pas vocation à être seulement critique, elle est plurielle

- A- Il existe différentes approches reconnues en sociologie, dont certaines se revendiquent « sociologie critique » et d'autres non

La diversité des approches en sociologie peut être illustrée par les débats classiques de la discipline, Weber versus Durkheim, Boudon versus Bourdieu et aussi, les oppositions conceptuelles entre comprendre versus expliquer ; combattre les dominations versus produire des connaissances.

Dans Max Weber et la sociologie française (1988), Monique Hirschhorn souligne même l'opposition radicale voire même, l'incompatibilité épistémologique et méthodologique de démarches partant de présupposés opposés sur la question du sens et de la subjectivité dans la recherche des causes – indispensable selon les uns, invalidant la démarche scientifique pour d'autres. Pour autant, selon cette auteure, Weber et Durkheim doivent tous deux être situés du côté d'une sociologie scientifique, visant à étudier la réalité sociale sans avoir un avis normatif sur celle-ci - même si l'on peut penser que Durkheim au moins dans une partie de son œuvre n'a pas été fidèle à ses propres choix.

Au cœur de la sociologie scientifique, comme l'explique Jean-Michel Berthelot, L'intelligence du social se nourrit d'un « pluralisme explicatif » : l'auteur distingue ainsi six schèmes : le schème causal, le schème fonctionnel, le schème structural, le schème herméneutique, un schème actantiel, le schème dialectique (1990). La pluralité de cadres d'analyse fait donc partie du « socle commun » qui fonde la discipline et les oppositions ne sont pas nouvelles.

Dans le prolongement de ce pluralisme, les mises en cause de la sociologie critique – notamment, de la sociologie bourdieusienne peuvent être resituées dans une tradition d'échanges et de débats théoriques.

B- Mais certains dénie à la sociologie critique le statut de science

Certains débats actuels sur la sociologie critique sont toutefois différents dans la mesure où la dimension normative de certaines approches et également, la volonté d'intervenir dans le monde social sont dénoncées comme « non scientifiques » - ce qui implique a contrario que pour être scientifique, la sociologie ne « devrait pas » être critique.

Au XXe siècle, plusieurs auteurs ont ainsi réactivé les débats du XIX e sur la possibilité des sciences sociales d'être des sciences comme les autres. Pour Boudon, la seule sociologie scientifique est celle qui se donne une fonction cognitive d'explication et de compréhension de la réalité (illustrée par Tocqueville, Durkheim, Weber) en dehors de toute volonté de dénonciation ou d'intervention. C'est la seule parce qu'elle met à distance les jugements de valeur, ce qui la rend en mesure de produire des théories explicatives puissantes.

Revendiquant un « dépassement paradoxal » de la sociologie critique, Nathalie Heinich dans Ce que l'art fait à la sociologie en 1998 pratique une forme de dévoilement en abyme : elle met en évidence que la critique de la « croyance » en l'universalité et en la singularité des valeurs artistiques fait paradoxalement partie du fonctionnement de ces valeurs. Dans un article plus récent publié dans la revue *Débat* intitulé « Misères de la sociologie critique » (2017), Nathalie Heinich s'insurge, « par amour de la discipline » contre la « doxa » qui voudrait que la sociologie devrait nécessairement être politiquement engagée. Dans le même dossier, plusieurs auteurs dénoncent la sociologie critique accusée, selon les cas, d'abandonner toute rigueur scientifique, d'être trop « militante », « victimaire », déterministe et de déresponsabiliser les individus –rejoignant ainsi d'autres critiques formulées depuis l'extérieur de la discipline, notamment dans la sphère politique, à l'occasion de polémiques sur les « excuses sociologiques » trouvées au terroristes, selon le premier ministre Manuel Valls en 2016.

Également, le livre polémique récent de Gerald Bronner et Etienne Gehin dénie à la sociologie critique le statut de science : Dans leur ouvrage Le danger sociologique (2017), ces auteurs évoquent une « *discipline à vocation scientifique [...] prise en otage par ceux qui veulent en faire un "sport de combat" »* et « *qui peuvent nous égarer dans des récits idéologiques et outranciers* » (2017). Cette

formule fait explicitement référence à Pierre Bourdieu, présentant la sociologie comme un « sport de combat », dans le film réalisé par Pierre Carles en 2001. Dans la même veine, Bruno Latour met en cause la posture surplombante adoptée par Pierre Bourdieu. Lui-même défend une approche descriptive qui consiste à suivre les acteurs dans leur action face à des situations incertaines dans Changer de société, refaire de la sociologie (2006). Marcel Gauchet accuse Pierre Bourdieu de pensée mécaniste et déterministe...

La sociologie critique est ainsi présentée comme une forme d'épouvantail (un danger sociologique). Gerald Bronner et Etienne Gehin entendent délégitimer la sociologie critique au sein même de la sociologie et en appellent à un « tournant cognitiviste » de la discipline.

Transition :

La polémique suscitée par le livre de Bronner et Gehin en 2017 a une portée incontestable, d'autant qu'elle ne se développe pas seulement en sociologie, comme l'illustre « l'affaire » Cahuc/Zylberberg en science économique en 2016. Il convient toutefois de s'interroger sur les limites de telles condamnations, radicales, de l'approche critique ; et de se demander, aussi, ce que peut signifier une approche « non critique » en sociologie : en quel sens est-elle scientifique et en quel sens est-elle encore sociologique ?

II- Toute approche sociologique intègre toutefois nécessairement une dimension critique, dans un sens à préciser constamment

A- L'histoire de la sociologie illustre l'importance et la fécondité heuristique de l'approche critique en sociologie

L'approche critique occupe une place centrale dans l'histoire de la discipline. En effet, si l'on évacue de la sociologie les sociologies critiques au deuxième sens distingué, ce sont des pans entiers de la sociologie qui s'effondrent.

Il est impossible aujourd'hui de méconnaître l'importance de l'œuvre de Pierre Bourdieu, de l'école de Francfort. Pour ne prendre qu'un exemple parmi de nombreux autres, Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques, co-publié en 1968 avec Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron a marqué l'histoire de la discipline, en devenant un classique de la sociologie contemporaine. Les auteurs y posent précisément la question de savoir sous quelles conditions, épistémologiques et historiques, la sociologie peut être une science « comme les autres » ? Dans De Vienne à Francfort : la querelle allemande des sciences sociales (1979), Adorno soutient que la critique est solidaire d'une théorisation générale de la société : contre le règne de l'empirie pure, il rappelle que la sociologie ne peut s'en tenir à de simples constats et que l'abandon de la théorisation critique fait courir le risque de transformer la sociologie en idéologie.

Plus récemment, la sociologie critique se renouvelle en produisant des réflexions inédites. Parmi les nombreuses publications récentes nourries par la sociologie critique, Maud Simonet transpose en la renouvelant l'analyse marxiste du travail, nourrie des apports du Capital (1867) dans son livre récent Travail gratuit, la nouvelle exploitation en 2019 : proposant une approche critique du travail par sa face gratuite, elle analyse en effet les formes d'exploitation qui se développent au nom de l'amour (conjugal), de la passion (numérique) ou de la citoyenneté (associative). Dans son livre De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation (2009), Luc Boltanski cherche à faire évoluer la sociologie critique en mettant l'accent sur les capacités critiques des acteurs, notamment à comprendre par eux-mêmes le sens de leurs actions et des situations dans lesquelles ils sont dans le cadre d'une sociologie pragmatique et il cherche ensuite, dans les années 2000 à concilier la sociologie pragmatique avec la sociologie critique.

B- Il est impossible à la sociologie de ne pas avoir une dimension critique, suivant un sens à préciser

La sociologie quoi qu'elle fasse, dès le moment où elle opère un dévoilement, risque d'être prise à partie par des acteurs sociaux, tenants de l'ordre social ou de la contestation. Dans ce contexte, qu'advierait-il si la sociologie dans son ensemble devait se désolidariser des sociologues critiques ? En réaction et dans une visée de réhabilitation, Bernard Lahire dans Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue culture de l'excuse, 2016 souligne qu'en dévoilant les mécanismes de domination, la sociologie critique s'attire naturellement les foudres de ceux qui profitent d'un *statu quo* qui les avantage au détriment des autres individus et groupes. Par ailleurs, il rappelle que la sociologie explicative doit rester une science qui ne se donne pas pour mission de juger et encore moins de punir.

À ce stade de notre réflexion, s'impose la nécessité de rappeler que la sociologie critique ne se limite pas à la pensée bourdieusienne, ni à l'interprétation quelquefois donnée de Bourdieu à savoir : l'approche structuraliste, engagée dans la critique des structures de domination, contre les pouvoirs en place. Le livre récent d'Étienne Gehin et Gerald Bronner dénonce aussi l'approche durkheimienne dont un des objectifs majeurs, dans Les règles de la méthode (1895), est de définir la sociologie comme une discipline scientifique autonome. Or, si la critique de la sociologie critique devait aussi s'étendre à cette ambition, ne faudrait-il pas parler de danger à négliger la vocation critique de la sociologie ? Par ailleurs, dans la perspective weberienne pourtant défendue par ces auteurs, la vocation critique de la sociologie pourrait aussi s'entendre comme la nécessité d'une approche avec « une certaine distance critique » à ses objets (exigence scientifique, qui peut rappeler aussi l'exigence de neutralité axiologique).

En ce sens, la critique même radicale de la sociologie bourdieusienne ne suffit pas à justifier le rejet de toute approche « critique » en sociologie. Rappelons à cet égard que même Raymond Boudon reconnaît l'existence en sociologie d'autres fonctions que la fonction cognitive, parmi lesquelles la fonction critique, la fonction expressive, la fonction caméraliste.

Au-delà, la fécondité heuristique des travaux de « sociologie critique » comme aussi, l'intérêt de débattre au sein de la discipline, justifient sans-doute de laisser une place à la critique sociale, voire, à l'engagement politique comme une des formes légitimes possibles de sociologie, en plaçant cette approche à l'extrémité d'un continuum « critique » sur lequel se trouveraient, à l'autre extrémité, les exigences consensuelles de la discipline de se dégager des prénotions, critiquer les concepts, et aussi, de dialoguer/débattre.

Conclusion possible :

Ce que l'on appelle la « sociologie critique » est une (grande) partie de la sociologie historique et contemporaine, et des débats qui nourrissent la démarche scientifique de cette discipline. De plus, il est peu contestable qu'une certaine exigence « critique » est au cœur de la démarche sociologique –à condition toutefois de faire du terme « critique » lui-même un objet de débats au sein du champ scientifique et dans sa relation avec « la société ». En ces deux sens, la sociologie est nécessairement critique.

En revanche, toute la sociologie n'est pas, et n'a pas vocation à être critique au sens d'une école ou d'un auteur en particulier (Marx, ou l'école de Francfort, ou Bourdieu). Enfin, la sociologie toute entière est interpellée quand la scientificité de certaines de ses approches est contestée, au motif de normativité et d'interventionnisme.

Mais à cet égard, on peut aussi considérer pourtant qu'il est impossible de ne pas porter des jugements sur une réalité qui est la nôtre : le vrai problème en ce cas n'est pas de promouvoir une démarche neutre, mais d'explicitier les bases normatives des interrogations et surtout, de ne pas infléchir les

données pour qu'elles correspondent à nos attentes –ou à celles de la demande sociale. Ainsi la récente « crise sanitaire Covid 19 » illustre comment des « experts » scientifiques (médicaux), peuvent être mobilisés par « le politique » pour justifier des mesures d'organisation sociale (comme, le confinement) : un tel constat rappelle qu'aucune science ne peut s'extraire de la société dans laquelle elle est ni, pour cette raison, renoncer à être « critique » - la signification et le contenu à donner à ce terme nécessitant toutefois d'être constamment redéfinis, tant dans le débat scientifique que démocratique.

Bibliographie indicative

Adorno Theodor, De Vienne à Franfort : la querelle allemande des sciences sociales (1979).

Berthelot Jean-Michel, L'Intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie, 1990.

Boltanski Luc, De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation, 2009.

Boudon Raymond, Bourricaud François, Dictionnaire critique de la sociologie, 1982.

Bourdieu Pierre, La distinction. Critique sociale du jugement, 1979.

Bronner Eric, Etienne Gehin, Le danger sociologique, 2017

Durkheim Emile, Les règles de la méthode (1895).

Bruno Frère, Chapitre 1. La sociologie critique de Pierre Bourdieu, le dernier structuralisme dans Marc Jacquemain, Bruno Frère, Epistémologie de la sociologie. Paradigmes pour le XXIe siècle, 2008.

Heinich Nathalie, Ce que l'art fait à la sociologie, 1998

Hirschhorn Monique, Max Weber et la sociologie française (1988)

Latour Bruno, Changer de société, refaire de la sociologie (2006)

Marx Karl, Le capital, 1867

Lahire Bernard, Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue culture de l'excuse, 2016.

Simonet Maud, Travail gratuit, la nouvelle exploitation ?, 2019

Weber Max, Le savant et le politique, 1917.

Deux exemples de bonne copie sont présentés en annexe.

4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier

Jury :

Correcteurs : Catherine Bruet, Frédéric Carluier, Louis Chicoine, Gwenola D'Astorg, Anne Decultot, Armelle Delorme, Elodie Ducout, Sébastien Galanti, Nathalie Gineste, Christophe Lavialle, Murielle Philippe, Pascal Reysset

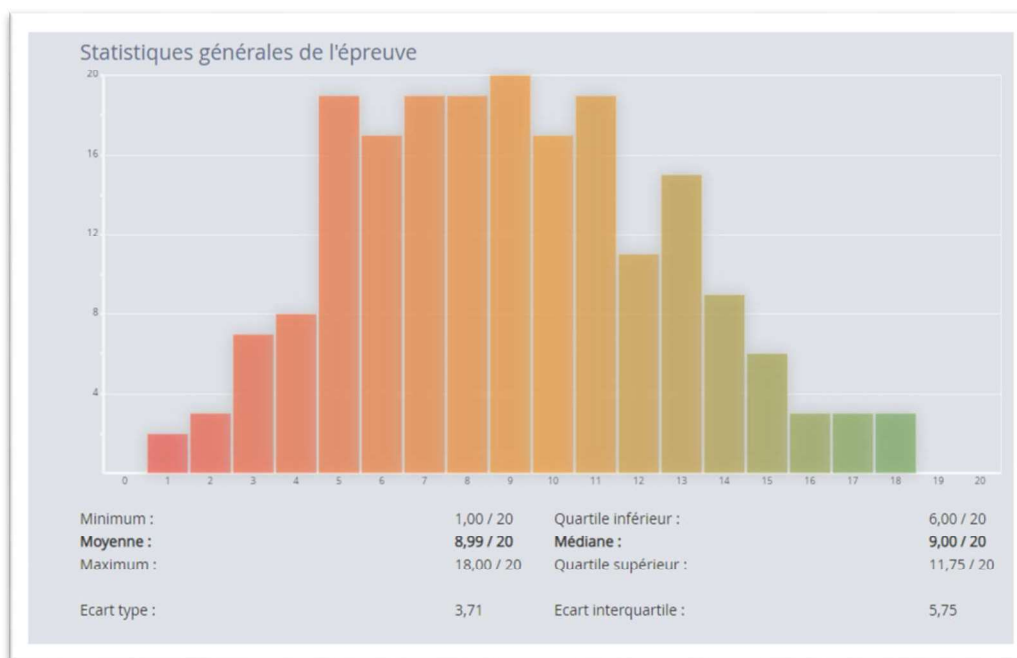
Responsable : Christophe Lavialle.

Rapporteur : Christophe Lavialle.

4.2.1 Programme de l'épreuve

L'épreuve repose sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur au moment du concours. Les extraits de programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier sont précisés dans la présentation du sujet.

4.2.2 Les résultats



4.2.2.1 Agrégation interne

173 candidats présents (189 en 2020, 223 en 2019 ; 193 en 2018 ; 169 en 2017 ; 182 en 2016 ; 188 en 2015 ; 207 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 9,35 (9.12 en 2020 ; 9,13 en 2019 ; 9,18 en 2018 ; 8,96 en 2017 ; 9,2 en 2016 ; 8,8 en 2015 ; 8,9 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 12,19 (12,53 en 2020 ; 11,27 en 2019 ; 12,02 en 2018 ; 11,24 en 2017 ; 13,3 en 2016 ; 12,2 en 2015 ; 12,3 en 2014).

Notes comprises entre 01 (05 pour les admissibles) et 18. Ecart-type : 3,67 (2,80 pour les admissibles)..

4.2.2.2 Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

27 candidats présents (26 en 2020, 45 en 2019; 39 en 2018 ; 34 en 2017 ; 31 en 2016 ; 31 en 2015 ; 32 en 2014), une copie blanche.

Note moyenne des candidats présents : 6,67 (7,78 en 2020 ; 8,69 en 2019 ; 8,49 en 2018 ; 7,97 en 2017 ; 8,2 en 2016 ; 8,5 en 2015 ; 8,1 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 10,8 (12,04 en 2020 ; 11,44 en 2019 ; 10,8 en 2018 ; 10,1 en 2017 ; 10,1 en 2016 ; 11,30 en 2015 ; 10,9 en 2014).

Notes comprises entre 01 (07 pour les admissibles) et 15. Ecart-type : 2,97 (2,99 pour les admissibles).

4.2.3 Commentaires et recommandations générales

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Dans les développements qui suivent, nous donnons donc les éléments qu'il était important de retrouver et les diverses modalités d'exploitation possible du dossier proposé.

Le sujet est accessible sur le site du Ministère de l'Éducation nationale à l'adresse suivante :

https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/agregation_interne/74/3/s2021_agreg_interne_ses_2_1_374743.pdf

Le jury a hiérarchisé les copies en fonction de critères qui varient peu de ceux des années précédentes : cadrage du sujet, contenu scientifique, démarche pédagogique, cohérence d'ensemble, utilisation du dossier documentaire. La clarté de la présentation, la qualité de l'orthographe et de l'expression écrite sont également prises en compte dans l'appréciation globale de la copie.

Nous présentons ci-dessous nos recommandations générales et quelques remarques sur les copies.

4.2.3.1 Cadrage global du sujet

Depuis la session 2017, les extraits de programme correspondant au sujet sont indiqués avant le dossier documentaire. Les erreurs de cadrage sont, de ce fait, limitées. Concernant cette disposition, le jury souhaite rappeler les éléments suivants :

- il n'est pas attendu que les candidats recopient en intégralité ou paraphrasent les extraits du programme dans l'introduction pédagogique ;
- en revanche, les candidats doivent choisir dans les extraits les questions, notions et indications complémentaires présentant un lien avec le dossier documentaire, et expliciter ce choix ;
- il est pertinent de situer le traitement du dossier dans une démarche plus globale, par rapport à ce qui a déjà été étudié (y compris en première lorsqu'il s'agit d'un dossier portant sur le programme de terminale) ou sera étudié en classe.

Le cadrage global doit témoigner d'une excellente compréhension du sujet et de ses enjeux. Il s'agit de replacer dans le programme du lycée et du cycle terminal, en soulignant les liens entre les différents questionnements, pointant ainsi les pré-acquis tant de savoirs que de savoir-faire. Un cadrage global cohérent est la condition d'une démarche pédagogique claire et pertinente.

De manière générale, beaucoup de copies prennent soin de développer une introduction pédagogique structurée. Toutefois, trop de copies s'acquittent de cette tâche de manière avant tout formelle, alors qu'elle doit constituer une mise en perspective pédagogique et didactique du sujet.

Ainsi, si le sujet est généralement bien positionné dans le programme, les objectifs sont trop souvent énoncés exclusivement sous forme de liste (plus ou moins complète et bien formulée) de savoirs et

savoir-faire. Or, on rappelle qu'il est préférable de les présenter sous forme d'enchaînement progressif.

Malgré les recommandations des années précédentes, le jury regrette par ailleurs que certaines copies « oublient » encore de problématiser. Il rappelle que la capacité à problématiser et à construire un plan est un critère majeur de l'évaluation des copies, avec la capacité d'analyse du dossier, la capacité à mobiliser des connaissances scientifiques (critères auxquels peut s'ajouter la qualité de la présentation écrite).

4.2.3.2 Le contenu scientifique

La maîtrise des contenus disciplinaires est une condition incontournable et un critère d'évaluation majeur d'une copie. La connaissance du contenu scientifique est pour beaucoup dans l'utilisation des documents et la construction de la séquence pédagogique.

Si les contenus scientifiques ne doivent pas être, dans l'exercice de la composition sur dossier, développés pour eux-mêmes, il s'agit donc pour le candidat de démontrer qu'il les maîtrise suffisamment pour les rendre accessibles aux élèves et développer une réflexion critique à partir des textes. Le propos doit être rigoureux et nuancé. Le contenu scientifique s'apprécie tout au long de la copie, dans la formulation de la problématique et du plan ; et aussi, dans les réponses proposées aux questions posées aux élèves, qui, quoique de manière synthétique, doivent être précisément formulées et complètes.

Cette épreuve montre aussi la capacité du candidat à se saisir du dossier documentaire, à interpréter les documents et de leur donner tout leur sens dans une démarche didactique et pédagogique adaptée à l'apprentissage des élèves.

Les apports du professeur doivent être clairement identifiés dans la copie. Il s'agit notamment d'identifier et approfondir les concepts essentiels, d'explicitier le cheminement de la réponse et compléter la présentation des processus sociaux en jeu, avec toute la rigueur et aussi, les nuances attendues pour un concours de ce niveau.

La bibliographie complémentaire confirme éventuellement la maîtrise du sujet : là encore, il convient d'éviter la multiplication de références imprécises et non datées. Au contraire, les commentaires auxquels chaque référence donne lieu sont valorisés, afin de préciser l'intérêt de chacune et son usage dans les cours.

4.2.3.3 La démarche pédagogique

On rappelle qu'il est demandé au candidat de construire, à partir d'un dossier documentaire et pour un niveau d'enseignement donné, le plan et le contenu d'une séquence de travail, intégrant des travaux à réaliser par les élèves. La présentation de la séquence doit mettre en valeur les considérations didactiques et l'application d'un scénario pédagogique.

Pour ce type d'épreuve, il faut privilégier une démarche pédagogique cohérente : un cours qui répond à la problématique proposée par le candidat, qui a du sens et qui favorise l'activité intellectuelle des élèves. Tout d'abord, une activité de sensibilisation au questionnement peut donner sens aux dimensions structurantes du sujet. Ensuite, le candidat peut proposer des activités qui ne sont pas obligatoirement composées d'une série de questions. Il s'agit de valoriser les démarches qui proposeraient une question ou des questions plus globale(s) permettant à l'élève de se saisir du sens des documents étudiés.

Non seulement les documents doivent être bien insérés et exploités, mais la pratique pédagogique doit être explicitée. La démarche pédagogique doit être cohérente et progressive, proposant des mises en activité des élèves afin de leur permettre d'aller au-delà de la lecture des documents ou en les guidant dans l'analyse. La démarche pédagogique doit comprendre différentes étapes : introduction pédagogique, présentation d'une séance de cours, mise(s) en activité, évaluation, éventuellement

bibliographie complémentaire. L'absence d'activité, comme, l'absence d'évaluation sont pénalisées. Les mises en activité peuvent être classiques (exemple : questions-réponses à partir d'un travail préalable à la maison). Il est toutefois valorisé de les diversifier, en vue de favoriser la participation des élèves à la construction du cours. La diversité des exercices permet aussi de tester les apprentissages (savoir-faire, notions, processus) ce qui est souhaitable.

Il est conseillé de construire des bilans et des synthèses avec les élèves. Par exemple, en fin d'une partie de cours, on peut demander aux élèves de produire un résumé d'une dizaine de lignes en leur donnant des consignes précises : s'appuyer sur des mots-clés qui seront listés en amont avec eux, illustrer la synthèse avec 2 exemples vus en cours, terminer le bilan commencé par le professeur. D'autres pistes sont possibles : compléter un texte à trou en recherchant dans le cours les notions/mécanismes, construire un schéma-bilan ou une carte mentale...

En ce qui concerne les évaluations : les candidats peuvent proposer des évaluations formatives, en complément des évaluations sommatives. L'absence d'évaluation sommative, observée dans certaines copies, constitue un manque, pénalisé par le jury. En effet, l'évaluation a de multiples objectifs – comme vérifier l'acquisition et la maîtrise des notions et processus étudiés. Par ailleurs, préparer aux épreuves du baccalauréat en fait partie. Les candidats doivent montrer qu'ils maîtrisent ces attentes et guident les élèves dans cette voie. Or, certaines des évaluations proposées ne sont pas conformes (libellés qui ne respectent pas le programme, documents de nombre et de nature inadéquats, questions portant sur des points qui n'ont pas été traités en cours...). De manière générale, l'attention portée à l'explicitation des consignes et des critères d'évaluation est tout particulièrement valorisée, en lien avec les épreuves du baccalauréat et (ou) avec les objectifs annoncés dans l'introduction pédagogique.

D'un point de vue pratique, il est rappelé que les copies étant numérisées, les candidats doivent respecter les marges indiquées et éviter de présenter les travaux sur une double page –nécessairement coupée à la numérisation. L'usage des couleurs doit être réfléchi et contribuer à clarifier la démarche. Le soin apporté à la présentation fait partie des exigences attendues.

4.2.3.4 Cohérence d'ensemble

Au-delà du suivi ordonné des étapes de la démarche pédagogique, le candidat doit veiller à leur articulation et leur cohérence.

L'introduction pédagogique doit présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et la situer dans une progression globale, en termes d'objectifs d'acquisition des savoirs et des savoir-faire par les élèves.

Trop souvent, les compositions ne font pas apparaître la problématique d'ensemble, ce qui fait que les activités voire, des parties entières du plan du cours sont déconnectées du reste de la copie.

Le contenu et la place des activités doivent être explicités, et justifiés. Prévoir une séance de questions-réponses située en amont du cours fait courir le risque que cette séance soit trop descriptive voire, qu'elle se substitue au cours si les notions ne sont pas maîtrisées : il importe donc de montrer comment elle va s'appuyer sur des prérequis. En amont comme en aval, la plus-value pédagogique doit être explicitée.

Les questions posées doivent s'inscrire dans une démarche progressive. Il s'agit également de prévoir l'implication des élèves grâce à la progressivité des questions posées.

Le cours et les activités spécifiques réalisées par les élèves doivent être complémentaires et contribuer ensemble à atteindre les objectifs fixés. L'exposé des notions, tout comme l'étude de statistiques et la mobilisation d'outils doivent être connectés à la démarche d'ensemble et non demandés aux élèves pour eux-mêmes.

L'évaluation ne doit pas être sacrifiée, par mauvaise gestion du temps. Elle doit permettre de vérifier, en les identifiant, que des objectifs annoncés dans l'introduction pédagogique sont atteints. Cela suppose que ces objectifs ne soient pas présentés de manière seulement formelle mais intégrés à la démarche d'ensemble. L'évaluation doit aussi s'accompagner d'une grille d'évaluation qui permet aux élèves de progresser à travers des compétences explicitées.

4.2.3.5 Utilisation du dossier documentaire

Les documents doivent servir de support pour construire la séquence, illustrer le cours, élaborer des activités comme, poser aux élèves des questions pertinentes. La justification des choix des documents mobilisés dans les activités est essentielle, qu'il s'agisse d'illustrer ou d'approfondir le raisonnement. Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux qui composent le dossier et justifier son choix.

Surtout, le dossier documentaire doit être mobilisé de manière pertinente et chaque document choisi doit être étudié avec soin, et modifié en fonction du besoin spécifique. Parmi les erreurs qui pénalisent trop souvent les candidats : on observe trop souvent un décalage entre les contenus des documents et l'utilisation qui en est faite dans la séquence –ce qui témoigne d'une lecture trop superficielle et finalement, mal comprise des documents. À l'inverse, certains utilisent les documents intégralement, sans les relier au sujet et se contentent d'en proposer un commentaire, au détriment d'une approche problématisée et maîtrisée.

L'utilisation du dossier est évaluée sur différents critères : présentation, compréhension et exploitation pédagogique. L'exploitation du dossier doit être précisément expliquée: le candidat présente les modes d'exploitation en classe des documents choisis, explicite les résultats attendus de cette exploitation et signale, éventuellement, des ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, en vue de l'approfondissement du sujet.

4.2.4 Éléments de corrigé

Remarque préalable : comme les années précédentes, il est rappelé que les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode, dès lors qu'elles respectent les programmes, leurs attendus et leurs objectifs. Dans les développements qui suivent, nous présentons donc les éléments que le jury s'attendait à trouver tout en laissant ouvertes diverses modalités d'exploitation possible du dossier proposé.

Rappel du sujet : Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

En guise d'introduction pédagogique

Situation du sujet par rapport au programme officiel

Le sujet est la reprise de l'intitulé du chapitre de première:

Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie. - Comprendre comment le crédit bancaire contribue à la création monétaire, à partir du bilan simplifié d'une entreprise et de celui d'une banque. - Comprendre le rôle de la banque centrale dans le processus de création monétaire, en particulier à travers le pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire, et comprendre les effets que ces interventions peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique.
---	---

Il intervient dans le programme dans la partie de cours dévolue à la science économique : la monnaie n'y est donc pas appréhendée sous la forme d'un « regard croisé », mais bien au moyen de la seule approche économique de cet objet, par ailleurs commun aux sciences sociales.

C'est là un des partis-pris didactiques majeurs du programme officiel, tel qu'il est rappelé dans son préambule : « L'approche disciplinaire du programme (économie, sociologie et science politique) a pour objectif que les élèves puissent s'approprier les bases de chaque discipline (objets, démarches et méthodes, problématiques, concepts, mécanismes) avant que les différents regards disciplinaires ne se croisent sur des objets d'étude communs ». **C'est dire que dans la composition de leur séance les professeurs peuvent, en introduction par exemple, mentionner l'existence de cette appartenance commune de l'objet « monnaie » - comme ils pourraient d'ailleurs le faire de beaucoup des objets d'études abordés : le travail (abordé dans la seule partie sociologie, l'emploi étant abordé en économie), le marché (abordé en économie), mais il leur faudra ensuite assumer, revendiquer et expliciter le parti pris d'une analyse économique des phénomènes monétaires.**

Par ailleurs le préambule du programme rappelle que « Les professeurs insistent sur l'exigence de neutralité axiologique. Les sciences sociales s'appuient sur des faits établis, des argumentations rigoureuses, des théories validées et non pas sur des valeurs. L'objet de l'enseignement des sciences économiques et sociales est le fruit des travaux scientifiques, transposés à l'apprentissage scolaire. Il doit aider les élèves à distinguer les démarches et savoirs scientifiques de ce qui relève de la croyance ou du dogme »

Le choix des programmes, à cet égard, est de ne pas présenter à des élèves qui découvrent la discipline, les débats internes entre approches alternatives, par exemple, et particulièrement sur la question de la monnaie, entre approche standard et approches hétérodoxes. Nonobstant l'intérêt de ces approches, y compris du point de vue du progrès des connaissances en économie, le choix opéré dans la rédaction des programmes est de former les élèves à l'usage d'un langage formel et théorique, celui de la science économique telle qu'elle a fini par s'établir comme langage de référence de la communauté scientifique. L'idée est en l'occurrence de ne pas donner libre cours au relativisme, et de bien asseoir – ici en économie, mais cela vaut pour la sociologie et la science politique – le caractère scientifique de la discipline et la maîtrise du langage commun de la discipline, dont la critique ou le questionnement éventuels ne peuvent être renvoyés qu'à plus tard, lorsque la maîtrise du langage « orthodoxe » sera acquise.

Pour le sujet qui nous occupe, cela implique de saisir la monnaie à partir d'une approche instrumentale et fonctionnaliste (OA logiquement n°1 : « - Connaître les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie »), logiquement complémentaire d'une entrée dans l'analyse économique par la figure du marché concurrentiel, conçu comme le modèle « idéal » construit comme abstraction d'une réalité qui ne peut se saisir directement.

Prérequis et place de la séquence dans le programme

Pour aborder le chapitre « **qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?** », il est donc requis que les élèves aient déjà abordé le chapitre sur le marché, et probablement, de manière à leur faire bien comprendre la logique de raisonnement hypothético-déductif caractéristique de l'analyse économique, d'avoir

1) bien établi la portée de l'acte de modélisation : « Les élèves sont sensibilisés au fait que le travail de modélisation ne vise pas tant à décrire la réalité qu'à isoler certaines variables déterminantes pour analyser avec rigueur certaines catégories de faits et de comportements économiques et sociaux. Ils ne confondent pas la construction de modèles avec une idéalisation normative ». Il s'agit de passer du concret « observé » (nos économies se présentent comme des économies d'échange et de production avec monnaie) au concret pensé par l'intermédiaire nécessaire d'une abstraction (l'économie d'échange saisie à partir du modèle du marché concurrentiel, et l'introduction, dans un second temps, et à partir de ce modèle, de la catégorie « monnaie ») ;

2) de l'avoir fait « fonctionner » en ayant montré comment, à partir de cette épure initiale l'économiste, en prenant acte des imperfections de la concurrence (**Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?**) et des défaillances du marché (**Quelles sont les principales défaillances du marché ?**), peut redescendre vers le « concret pensé » et rendre compte d'une grande variété de phénomènes économiques (monopoles, oligopoles, externalités, biens communs et collectifs, situations d'aléa moral et de sélection adverse) et identifier des politiques publiques pertinentes pour améliorer le fonctionnement du système économique (politiques de la concurrence, taxations, régulations...)

Par ailleurs le chapitre sur la monnaie est évidemment, dans la logique de progression du programme tout au long du cycle terminal, un point de passage entre les apprentissages de l'analyse microéconomique (prédominants en classe de première) et ceux de l'analyse macroéconomique (prédominants en classe de terminale).

En particulier, le chapitre sur la monnaie permet une première approche des politiques macroéconomiques (en l'occurrence de la politique monétaire), comme en parallèle le chapitre « Comment les agents économiques se financent-ils ? » permet une première approche des politiques budgétaires.

De ce point de vue, **il n'y a pas d'ordre requis dans l'exposé des deux chapitres « Comment les agents économiques se financent-ils ? » et « Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ? »**. Le candidat doit simplement justifier son choix (par exemple, commencer par la finance permet d'aborder le concept de taux d'intérêt avant de le réutiliser dans le chapitre sur la monnaie; ou à l'inverse, l'épargne étant une épargne en monnaie, et le transfert du capital s'opérant logiquement, de l'abstinence de consommation à l'investissement en capital physique par le biais de la monétisation du capital, il est logique de commencer par introduire l'objet monnaie avant d'aborder la finance).

Présentation de la séquence

(i) Présentation du dossier

Le dossier est constitué de 10 documents. Sa composition est volontairement équilibrée : trois textes (documents 2, 3 et 6) sont extraits d'articles de « vulgarisation » ou de précis, deux autres (document 7 et document 9) extraits de manuels de cours ou de documents pédagogiques, trois autres extraits d'œuvres références en histoire de la pensée économique (documents 1, 4 et 5). Enfin les documents 8 et 10 sont des documents graphiques.

Ils ont été pensés de manière à indiquer la problématique recherchée : mentionner le caractère ambivalent de la monnaie (document 2), mais revendiquer d'adopter une analyse exclusivement économique de l'objet (document 6), introduit, après qu'ait été décrite l'économie réelle de

production et d'échanges, comme un instrument (documents 1 et 4) doté de fonctions (document 3) et dont l'histoire est celle de la dématérialisation pour réduire les coûts d'usage (documents 1 et 7). La question est alors celle des motifs de sa détention (aspect demande : document 5) et des conditions de sa création (aspect offre : document 7). Finalement il est possible d'évoquer le rôle de la banque centrale et des éléments de politique monétaire (documents 7 à 9), et de faire la transition vers des problématiques macroéconomiques qui seront abordées en classe de terminale.

Parmi ces documents, certains relèvent des « savoirs pour enseigner », d'autres des « savoirs à enseigner » qui peuvent être mobilisés sans difficultés dans le cadre de mise en activité, ou à titre d'illustration. (cf. ci-dessous la présentation des documents et de leur usage possible).

Il demeure essentiel de bien les distinguer et de circonscrire la séquence à l'atteinte des objectifs d'apprentissage énoncés dans le programme officiel, en ne convoquant que ce qui est, de ce point de vue, strictement nécessaire.

(ii) Problématisation

Nos économies apparaissent comme des économies monétaires. Après avoir analysé nos économies comme des économies « de marché » au moyen du modèle du marché concurrentiel et de son usage heuristique, il convient donc de rendre compte, sur cette base, de la monnaie.

La monnaie est un objet ambivalent, objet d'étude commun à un grand nombre de sciences sociales (économie, mais aussi sociologie, anthropologie, science politique), mais qui sera appréhendé ici sous l'angle économique, comme un objet d'abord économique (objet d'une offre, d'une demande et d'un prix).

Après avoir intégré la monnaie au raisonnement par le biais des fonctions qu'elle y remplit, et étudié les différentes formes de la monnaie, Il faudra donc s'intéresser, côté demande de monnaie, aux motifs de sa détention et côté offre, au processus de création monétaire. On conclura sur le rôle des autorités publiques, en l'occurrence de la banque centrale et de l'objectif et des instruments de la « politique monétaire ».

(iii) Logique du cheminement

Nous avons décrit nos économies comme des économies de marchés (concurrentiels ou non) où s'échangent des biens et services en confrontant une offre et une demande.

Il nous faut maintenant comprendre comment les échanges se réalisent effectivement, et pourquoi il doit être fait appel à un instrument d'expression des prix et d'intermédiaire des échanges, la monnaie. Il s'agit là encore de passer du concret observé (nos économies sont des économies avec monnaie, les prix sont des prix monétaires, les revenus sont payés en monnaie, les échanges se font contre de la monnaie, les contrats sont libellés en unité de compte...) au concret pensé, et en partant de la modélisation que nous nous sommes donnés (le modèle du marché).

- La richesse d'une économie est constituée des Biens (et des services) qu'elle produit ;
- ces biens s'échangent sur des marchés ;
- si les biens s'échangent contre des biens (économie de troc), deux difficultés majeures se posent : l'expression des prix, qui peut vite devenir complexe ; la nécessité d'une double coïncidence des besoins pour que l'échange soit effectif ;
- la monnaie a précisément pour fonction de pallier ces difficultés : en permettant d'exprimer les prix des biens en termes des prix d'un seul étalon de valeur (prix monétaires), elle simplifie le calcul économique ; en permettant qu'un intermédiaire unique des échanges existe elle permet de diviser toute transaction entre deux biens en deux demi-transactions bien/monnaie monnaie/bien qui permet de réaliser les échanges même en l'absence de coïncidence des besoins. Elle permet en outre de décaler dans le temps la vente et l'achat au travers de sa fonction de réserve de valeur.

- Il faut alors comprendre quelles formes la monnaie a prise et prend encore et quel est le processus de création monétaire.
- Finalement se pose la question de la bonne quantité de monnaie. Si la monnaie est manquante, le risque est celui d'une dépense insuffisante ; si la monnaie est trop abondante, le risque est celui d'une inflation des prix monétaires des biens qui sape la confiance dans la monnaie et lui fait mal remplir ses différentes fonctions.
- C'est à la Banque Centrale et à la politique monétaire qu'elle conduit d'éviter ces deux écueils.
- En Europe c'est à la Banque Centrale Européenne qu'il revient de conduire les politiques monétaires de la zone euro : c'est ce que nous continuerons de voir en classe de terminale dans le chapitre « **Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?** »

(iv) Objectifs de la séquence

Ce sont les objectifs d'apprentissage listés au programme.

Au terme de la séquence, les élèves doivent :

- **connaître** les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie ;
- **comprendre** que la création monétaire est principalement la contrepartie de l'activité de crédit du système bancaire, et savoir l'illustrer à partir du bilan simplifié d'une entreprise et d'une banque ;
- **Comprendre** alors le rôle de la Banque Centrale dans le processus de création monétaire, et les instruments (en particulier le pilotage des taux d'intérêt à court-terme sur le marché monétaire) et objectifs de la politique monétaire (effet des interventions sur le niveau des prix et sur l'activité économique) ;

Utilisation du dossier documentaire

Document 1 : de l'origine et de l'usage de la monnaie (Adam Smith)

Extrait du chapitre IV du livre premier de la Richesse des Nations d'Adam Smith.

Ce document peut parfaitement illustrer, y compris pour les élèves, en les confrontant à un grand auteur, la logique « fonctionnaliste » et « instrumentaliste » de la monnaie.

Ce long extrait est caractéristique de l'approche fonctionnaliste de la monnaie dans le cadre d'une approche réelle des phénomènes économiques.

Lorsque Smith s'interroge sur la *Nature* et les *Causes* de la richesse des Nations, il opère la meilleure synthèse de l'approche réelle anti-mercantiliste en germe depuis le début du XVIIIe siècle.

La richesse est définie comme « l'ensemble des choses nécessaires à la vie » : elle n'est donc pas constituée de monnaie, mais de biens et services réels. Les causes de la richesse sont, elles, à rechercher par conséquent dans l'efficacité du travail productif (fonds primitif de toute richesse), et donc dans la division (technique, sociale et internationale) du travail, et, partant, dans le développement des échanges (*laissez-passer*) qui permet à la division du travail de s'approfondir, en permettant de récupérer, dans l'échange (cela vaut pour les divisions sociale et internationale du travail) ce que l'on renonce finalement, par intérêt, à produire.

Dans ce tableau, la monnaie est ramenée à un expédient technique, destiné à faciliter les échanges (mettre « de l'huile dans les rouages » pour reprendre l'expression de David Hume), mais qui ne constitue ni une valeur, ni une richesse. Elle est donc introduite après qu'ait été traitées les questions

de la richesse (nature et causes) et de la valeur. Elle est introduite par l'intermédiaire de ses fonctions, son histoire décrite comme étant celle de l'amélioration de son rôle technique de moyen d'échange.

- la division du travail implique l'échange des surplus produits par chacun. Cet échange est a priori un échange de biens contre des biens (un troc), et donc de travail contre du travail.

- Mais le troc génère des « embarras », en particulier la nécessité d'une double coïncidence des besoins.

- Donc il est logique de penser que tout individu conservera par devers lui, en plus du produit de son propre travail, une autre *marchandise* dont il pense qu'elle sera acceptée par tout autre coéchangiste contre les biens qu'il désirerait. **La monnaie – puisque c'est de cela dont il va s'agir – est donc un moyen d'échange et sa forme première est d'être une marchandise (un bien, une valeur d'usage, doté d'une valeur d'échange : la monnaie a une valeur intrinsèque).**

- En l'occurrence, on peut penser que les premières formes de monnaie-marchandise ont été spécifiques à chaque société au regard des valeurs symboliques accordées à telle ou telle marchandise (bétail, coquillages, poisson, sucre...).

- Mais très rapidement, **pour des raisons techniques**, ce sont les métaux qui ont été privilégiés : ils ne sont pas périssables, ils peuvent être divisés ou fondus, ...

- Les métaux se sont donc imposés comme le véhicule privilégié de l'échange des autres marchandises, d'abord sous une forme brute.

- Pour autant tous les embarras de l'échange n'ont pas disparu : il faut en effet pouvoir à chaque échange attester de la valeur (du poids et du titre) du métal utilisé comme moyen d'échange pour garantir la valeur dans l'échange. C'est l'origine de la frappe des monnaies : le prince est convoqué, non pas pour « inventer » la monnaie, mais pour se mettre au service de la communauté des échangistes en attestant de la valeur du moyen d'échange (on comprend que sa responsabilité sera donc de conserver cette valeur et de ne pas profiter de cette autorité à apposer le coin pour se rendre coupable de manipulations monétaires).

Document 2 : La monnaie, ce drôle d'animal

Jézabel Couppey-Soubeyran

Ce document peut être utilisé en introduction de la séquence, au titre de sensibilisation pour souligner le caractère « d'objet commun aux sciences sociales » de la monnaie, avant de justifier l'approche exclusivement économique retenue ici.

Ce document souligne les ambivalences de la monnaie et son caractère complexe d'objet commun aux sciences sociales.

La monnaie est d'abord un objet économique, un bien. Mais c'est déjà, sous cet aspect, un bien ambivalent : bien privé (« car la monnaie fait l'objet d'une offre, d'une demande, d'un prix »), mais aussi bien public (« dans la mesure où sa disponibilité, sa circulation et la préservation de sa valeur sont indispensables au bon fonctionnement des échanges et, donc, à celui de l'économie dans son ensemble ») dont les pouvoirs publics ne peuvent pas se désintéresser ; bien réseau, enfin (« la monnaie n'est monnaie que si tout le monde s'accorde à considérer que cela en est »).

Sous l'angle économique, la monnaie remplit des fonctions (« C'est d'ailleurs souvent à ses trois fonctions que l'on réduit la définition de la monnaie, à défaut de bien cerner son ambivalence »): celle d'étalon des valeurs, de moyen d'échange et de réserve de valeur.

Mais la monnaie n'est pas qu'un objet économique :

elle est aussi un objet politique (« elle constitue depuis toujours un emblème des États, des républiques, un symbole de souveraineté, auquel le peuple s'attache et s'identifie. ») et un objet « sociologique » (« La monnaie est un miroir dans lequel la communauté doit se reconnaître »)

Document 3 : Les fonctions de la monnaie

Jezabel Couppey-Soubeyran

A utiliser dans l'atteinte du premier objectif d'apprentissage : description des fonctions de la monnaie

Ce document peut s'inscrire en prolongement du précédent (de la même autrice) en détaillant l'approche fonctionnaliste de la monnaie.

Jezabel Couppey-Soubeyran choisit de prioriser la fonction d'unité de compte (étalon des valeurs si l'on reste dans une approche réelle) : cette fonction permet de faciliter le calcul économique des agents en remplaçant la multitude des prix relatifs réels d'une économie en prix monétaires (« en unité de compte »). « Dans une économie à 1000 biens, pas moins de 499500 prix relatifs seraient à comparer ». L'introduction d'une unité de compte permet de réduire l'ensemble des prix à 999 prix monétaires (si l'un des biens est pris comme étalon).

Puis « La monnaie ne sert pas seulement à évaluer, elle sert aussi à échanger. C'est son rôle d'intermédiaire des échanges. « . Elle élimine alors les embarras du troc (« c'est sans doute le principal inconvénient du troc, l'échange de marchandises contre des marchandises implique une double coïncidence des désirs ») et « La monnaie en tant qu'instrument d'échange dépasse tous ces inconvénients. Je pourrais satisfaire mon envie de poires en en payant le prix en monnaie. Le vendeur de poires pourra quant à lui utiliser cette monnaie aujourd'hui ou demain pour acquérir n'importe quel bien de son choix. Les ventes et les achats de biens n'ont plus besoin d'être synchrones lorsqu'ils sont réglés en monnaie. »

Enfin « La monnaie sert aussi de réserve de valeur (...) (« En tant que réserve de valeur, la monnaie peut être conservée pour « voir venir », pour consommer plus tard, investir ou spéculer quand l'opportunité se présentera ») [même si] cette troisième fonction ne fait pas l'unanimité parmi les économistes : [alors que] pour les économistes classiques, ne rien faire de son argent est contraire au bon sens (...) Il en va tout autrement dans la perspective keynésienne : pour se prémunir contre les aléas du futur, les agents peuvent souhaiter conserver de la monnaie qu'ils ne dépenseront pas avant longtemps (motif de précaution) ; ils peuvent aussi conserver de la monnaie (et ce d'autant plus que le coût d'opportunité de sa détention est faible : taux d'intérêt bas) en attendant qu'il se présente de bonnes opportunités de placements (motif de spéculation). Ces deux motifs font de la monnaie une réserve de valeur pour les agents. »

Sur ce dernier point, l'autrice souligne l'articulation entre conception de la monnaie et conception de l'équilibre macroéconomique : dénier à la monnaie toute fonction de réserve de valeur (au titre de ce qu'elle n'est pas une richesse en elle-même) conduit au niveau macroéconomique à justifier la fameuse « loi des découchés » : la monnaie ne remplit qu'un office passager dans les échanges et donc tout offre crée un débouche et au niveau global, l'offre crée sa propre demande. Au contraire, insister sur la possible thésaurisation de la monnaie va rompre cette liaison et la macroéconomie keynésienne substituera à la loi de Say, comme principe de base de son explication de l'équilibre macroéconomique de court-terme, le principe de la demande effective.

Document 4 : L'argent n'est que la voiture de la valeur des produits (Jean-Baptiste Say)

En complément de l'extrait de la *richesse des Nations* cet extrait permet de faire le lien entre la vision classique de la monnaie et les questions macroéconomiques.

Introduire la monnaie comme moyen d'échange, un simple « véhicule » des valeurs revient à considérer que la fonction de réserve de valeur de la monnaie ne peut être que temporaire (le temps que la transaction biens contre biens valeur contre valeur soit bouclée). Par conséquent la monnaie fait toujours retour dans le circuit économique comme véhicule d'une demande, et une économie avec monnaie fonctionne au niveau global comme le ferait une économie de troc : toute offre est une demande, et toute offre globale génère sa propre demande globale. La monnaie n'est donc jamais manquante (seuls les prix monétaires s'ajustent) et il n'y a jamais de crise de surproduction globale, mais juste des désajustements sectoriels résolus par l'ajustement des prix relatifs.

Bien entendu ces développements ne sont pas à présenter aux élèves, mais une allusion peut y être faite

Cet extrait du *Traité d'économie politique* de JB Say est précisément une manière d'illustrer la cohérence entre la fameuse « loi » qui lui est attribuée et sa conception de la monnaie (caractéristique de la vision classique qui était aussi celle de Smith).

Say y rappelle d'abord que l'échange est un échange de valeurs contre des valeurs, de biens contre des biens : ce que je recherche dans l'échange c'est à obtenir des biens en échange de ceux que je détiens (que je produis) et que je porte à l'échange. La figure *logique* de l'échange est donc celle du troc.

Par conséquent, toute offre de biens sur le marché est en même une demande d'un autre bien. C'est là la logique du troc, de l'échange réel de marchandises les unes contre les autres, « d'où il résulte, quoique au premier aperçu cela semble un paradoxe, que c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits » : c'est parce que j'offre que je demande, ou plus exactement ce n'est que si j'offre que je peux demander un bien de même valeur. la valeur créée et offerte par moi est *ipso facto* une demande de même valeur d'échange pour une autre valeur d'usage.

Lorsque donc la monnaie est introduite dans l'échange, elle l'est, précisément, comme « intermédiaire » des échanges, et ne joue donc que le rôle de « véhicule » : « La monnaie d'argent qui aura servi dans la vente de vos produits, et dans l'achat que vous aurez fait des produits d'un autre, ira, un moment après, servir au même usage entre deux autres contractants ; elle servira ensuite à d'autres ; et à d'autres encore, sans fin : de même qu'une voiture qui, après avoir transporté le produit que vous aurez vendu, en transportera un autre, puis un autre».

Par conséquent « Lors donc qu'on dit : “La vente ne va pas, parce que l'argent est rare”, on prend le moyen pour la cause ; on commet une erreur qui provient de ce que presque tous les produits se résolvent en argent avant de s'échanger contre d'autres marchandises, et de ce qu'une marchandise qui se montre si souvent paraît au vulgaire être la marchandise par excellence, le terme de toutes les transactions dont elle n'est que l'intermédiaire ». Il y a une illusion monétaire.

Par conséquent :

- l'échange ne se bloque pas en raison de la rareté de la monnaie. On comprend que si la quantité de monnaie baisse, ce sont les prix monétaires qui se modifieront sans affecter les prix réels et sans empêcher l'échange ;
- on comprend aussi qu'il n'y a pas de sens à conserver de la monnaie, puisqu'elle n'est pas le but de l'échange. Tôt ou tard, même en économie monétaire, une production et une offre crée un débouché, et au niveau macroéconomique l'offre globale crée une demande globale de même montant. Ce n'est que la limitation de l'offre (et non de la demande) qui ralentit la prospérité.

Document 5 : Les motifs de préférence pour la liquidité (John Maynard Keynes)

A utiliser pour compléter la présentation des « fonctions » de la monnaie (en montrant la fonction de réserve de valeur) et les motifs de détention de la monnaie.

Là aussi allusion peut être faite au fait que, au moins à court-terme, si la monnaie peut être détenue pour elle-même, alors il peut en résulter un montant de demande globale inférieur à la production, et déclencher une crise de débouchés.

Ce texte présente justement le contrepied pris par Keynes vis-à-vis des conceptions classiques de la monnaie, en justifiant de l'existence d'une « préférence pour la liquidité » c'est-à-dire du désir rationnel de conserver de la monnaie pour elle-même (ce que l'on traduira dans une approche fonctionnaliste par l'existence d'une fonction monétaire de « réserve de valeur »).

Il liste les différents « motifs » de demande de monnaie : les motifs de revenu et d'entreprise (qui forment le motif de « transaction ») ; le motif de précaution (« Le souci de parer aux éventualités qui exigent des dépenses inopinées, l'espoir de profiter d'occasions imprévues pour réaliser des achats avantageux, et enfin le désir de conserver une richesse d'une valeur monétaire immuable pour faire face à une obligation future stipulée en monnaie sont autant de nouveaux motifs à conserver de l'argent liquide ») ; finalement le motif de spéculation.

Les deux premiers motifs dépendent du niveau de revenu global ; le troisième dépend du niveau du taux de l'intérêt : et c'est donc par son intermédiaire, nous dit Keynes, que la politique monétaire va influencer l'activité économique.

Document 6 : La monnaie, fait social et bien privé (Patrick Villieu)

Ce document est davantage destiné au professeur qu'à l'élève. Il est là pour sensibiliser le professeur au fait qu'il est légitime d'adopter une approche économique de la monnaie, en termes d'offre et de demande, et qui permet d'appréhender les différentes dimensions de la monnaie

Ce texte recense les deux grandes traditions de la pensée monétaire : l'approche strictement économique (« qui n'exclut pas [en son sein] de vigoureuses polémiques sur la nature de la monnaie ou la politique monétaire) et l'approche pluridisciplinaire insistant sur le caractère de rapport social de la monnaie (ce que ne nie pas l'approche économique).

Elles s'entendent au final pour reconnaître que la monnaie et son usage ont pour fondement la confiance (confiance dans son acceptabilité dans l'échange, qui fonde sa fonction d'intermédiaire des échanges ; confiance dans sa valeur, qui fonde sa fonction d'intermédiaire et de réserve de valeur)

Au final, même s'il est vrai que la monnaie est bien plus qu'un simple objet économique, cela ne veut pas dire que l'approche économique n'ait pas la légitimité à penser la monnaie et n'ait pas produit de nombreux résultats en matière d'analyse des phénomènes monétaires.

En l'occurrence il est possible d'analyser l'existence de la monnaie en appliquant le raisonnement en termes d'offre et de demande de monnaie et de manière à comprendre comment se fonde la confiance dans la monnaie.

Document 7 : qui crée la monnaie ?

Document à utiliser pour l'explication des OA 2 et 3

Document qui illustre les formes de monnaie (scripturale, fiduciaire et divisionnaire) et l'importance de la monnaie scripturale. Puis il présente les agrégats monétaires, c'est-à-dire la manière de comptabiliser la masse monétaire en circulation, sous ses différentes formes. Enfin elle explique que

la création de la monnaie scripturale résulte du besoin de financement des agents économiques et passe par l'action du système bancaire (« les crédits font les dépôts ») et pose la question du rôle joué par la Banque Centrale dans ce processus.

Document 8 : Base monétaire et crédits à l'économie (Didier Marteau)

Document qui peut être utilisé pour souligner la difficulté des politiques monétaires actuelles à « embrayer » sur l'économie réelle.

Graphique qui illustre le décrochage entre base monétaire (monnaie centrale) et crédits à l'économie, depuis la crise de 2008.

Document 9 : L'inflation, phénomène monétaire

Document à utiliser pour la dernière partie du dernier OA

Série de documents qui décrit le phénomène inflationniste et son caractère fondamentalement monétaire.

Document 10 : Les taux directeurs de la BCE

Document à utiliser pour illustrer le pilotage par la BCE des taux d'intérêt et faire une ouverture éventuelle sur le niveau actuel des taux d'intérêt et l'orientation des politiques monétaires depuis 2008 (avec renvoi vers le programme de la classe de terminale)

Document qui illustre à la fois l'usage des « taux directeurs » de la Banque Centrale dans le guidage des taux d'intérêt et la politique de très faibles taux menée depuis 2008 avec l'entrée dans des zones de taux négatifs.

Sur la base ainsi explicitée de l'usage des documents, l'idée est que la séquence proposée respecte la logique du programme et les objectifs d'apprentissage qu'il contient, qu'elle convoque les différents documents, s'appuie sur la problématique, témoigne d'une maîtrise des dimensions scientifiques du sujet pour en proposer une déclinaison didactique, en convoquant une démarche pédagogique adaptée.

Des exemples de bonnes copies sont présentés en annexe.

5. ÉPREUVES D'ADMISSION

5.1 Épreuve orale de leçon

Jury : Marguerite Amans, Fabien Benoît, Maryse Bresson, Frédéric Carluer, Louis Chicoine, Philippe Crupaux, Armelle Delorme, Elodie Ducout, Jean-Luc Ferraud, Sébastien Galanti, Christophe Laviaille, Hervé Lemoine, Pascal Rigaud.

Responsable : Maryse Bresson

Rapporteurs : Maryse BRESSON, Christophe LAVIALLE

5.1.1 Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	67	67	11,22	3,09	32	13,31
Caerpa	5	5	8,80	3,49	2	11,00

Pour l'agrégation, les moyennes des candidats restent au niveau haut atteint en 2019 (les épreuves d'admission ont été annulées en 2020 en raison du contexte sanitaire) :

- moyenne de l'ensemble des candidats : 11,22 (10.40 en 2019 ; 9,7 en 2018 ; 9,3 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 13,31 (13.74 en 2019 ; 12,3 en 2018 ; 11,6 en 2017).

Pour le CAERPA, les résultats sur cette épreuve diminuent à nouveau sur l'ensemble des admissibles, et ne se maintiennent sur l'ensemble des admis qu'à raison de la non attribution de tous les postes. Ils demeurent en tout état de cause plus faibles que ceux de l'agrégation:

- moyenne de l'ensemble des candidats : 8,80 (9.33 en 2019 ; 8,8 en 2018 ; 10 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 11,00 (11.5 en 2019 ; 9,5 en 2018 ; 12,5 en 2017).

5.1.2 Exemples de sujets

➤ Sujets à dominante économie (la dominante est indiquée sur le sujet)

Faut-il redéfinir la croissance ? (économie)

La croissance doit-elle être équilibrée ? (économie)

Ressources naturelles et croissance (économie)

La stagnation économique est-elle inévitable ? (économie)

Quelles sont les conditions de soutenabilité de la croissance ? (économie)

Croissance et innovation (économie)

Le progrès technique est-il le seul facteur de croissance ? (économie)

Les instruments de la politique environnementale sont-ils efficaces ? (économie)

Financer la transition écologique (économie)

Comment intégrer la question environnementale à l'analyse économique ? (économie)

Faut-il alléger le coût du travail ? (économie)

Quelles sont les sources du chômage structurel ? (économie)

Dans quelle mesure les institutions permettent-elles de lutter contre le chômage structurel ? (économie)

La flexibilité du marché du travail peut-elle réduire le chômage ? (économie)

Les différentes politiques de lutte contre le chômage sont-elles compatibles ? (économie)

Protection des salariés et chômage structurel (économie)

Le chômage : un problème conjoncturel ? (économie)

L'intégration économique européenne : un processus inachevé ? (économie)

L'hétérogénéité de l'Union Européenne nuit-elle à son succès ? (économie)

L'union économique et monétaire européenne est-elle optimale ? (économie)

Réindustrialiser l'Union Européenne ? (économie)

L'Union Européenne est-elle insuffisamment protectrice ? (économie)

L'Union européenne dispose-t-elle des instruments pour réguler les crises financières ? (économie)

La fragmentation des chaînes de valeur renforce-t-elle les inégalités économiques entre les pays ? (économie)

Faut-il repenser la division internationale du travail ? (économie)

Les Etats gagnent –ils toujours à s'insérer dans le commerce international ? (économie)

Les avantages comparatifs expliquent-ils le commerce international ? (économie)

Les stratégies d'internationalisation de la production sont-elles remises en cause ? (Économie)

Quelles sont les sources de compétitivité des firmes ? (économie)

Productivité des firmes et solde commercial des pays (économie)

La concurrence imparfaite explique-t-elle le commerce entre pays comparables ? (économie)

L'entreprise cherche-t-elle la maximisation du profit ? (économie)

L'entrepreneur est-il un innovateur ? (économie)

Qui gouverne l'entreprise ? (économie)

Assurer les risques sociaux (économie)

Inégalités et risques économiques (économie)

Risques économiques et comportements individuels (économie)

Les crises financières se ressemblent-elles ? (économie)

La régulation financière est-elle efficace ? (économie)

Comment réguler le système financier ? (économie)

Le rôle de l'information dans la théorie économique. (économie)

➤ **Sujets à dominante sociologie et/ou science politique**

Ecole et culture (socio)

Genre et mobilités (socio)

Ecole et mobilité (socio)

Y a-t-il un facteur déterminant de la réussite scolaire ? (socio)

Le déclassement, mythe ou réalité ? (socio)

Délinquance et déviance (socio)

Normalité et contrôle social (socio)

Stigmate et intégration (socio)

La fin des classes sociales ? (socio)

La classe moyenne : une notion discutable ? (socio)

Les transformations des solidarités (socio)

La domination masculine ? (socio)

Inégalités de genres, inégalités de classes-(socio)

L'intégration est-elle inégale ? (socio)

Stratification et conflits sociaux (socio)

Classer les groupes sociaux (socio)

Les employés, un groupe social dominé ? (socio)

La classe populaire ou les classes populaires ? (socio)

La polarisation des emplois est-elle inéluctable ? (socio)

Est-ce la fin de la société salariale ? (socio)

Le développement du numérique remet-il en cause les frontières du travail ? (socio)

Le travail a-t-il toujours un pouvoir intégrateur ? (socio)

Quelles relations de pouvoir dans l'organisation du travail ? (socio)

L'entreprise : un acteur social ? (socio)

L'entreprise est-elle nécessairement un lieu de conflits ? (socio)

Le conflit social est-il intégrateur ? (socio)

L'action collective se renouvelle-t-elle ? (socio)

Mutations du travail et mobilisation collective (socio)

Solidarité publique, solidarité privée (socio)

Assiste-t-on à un recul de l'Etat Providence ? (socio-sc po)

Le nouvel âge des solidarités ? (socio)

Solidarité intergénérationnelle et inégalités (socio)

Mérite et justice sociale (socio)

Discriminations et justice sociale (socio)

Le risque caractérise-t-il les sociétés contemporaines ? (socio)

Sommes-nous tous vulnérables ? (socio)

Science politique

Comment expliquer l'abstention ? (socio-sc po)

Existe-t-il encore un vote de classe ? (socio-sc po)

Opinion publique et démocratie (socio-sc po)

La participation politique est-elle rationnelle ? (socio-sc po)

Le vote suffit-il à la démocratie ? (socio-sc po)

Qui sont les acteurs de la démocratie ? (socio-sc po)

La crise de la représentation politique (socio-sc po)

Comment expliquer la volatilité électorale ? (socio-sc po)

Quels nouveaux acteurs de l'engagement politique ? (socio-sc po)

Les minorités sont-elles représentées ? (socio-sc po)

5.1.3 Commentaires et conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon

Les attentes du jury n'ayant pas été modifiées significativement, le rapport reprend largement les recommandations et conseils indiqués dans le précédent rapport, en complétant avec quelques précisions.

• Rappels des modalités de l'épreuve :

La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de cinq heures. Elle prend la forme d'une leçon de trente minutes maximum (en économie ou en sociologie), suivie d'un entretien de vingt minutes. L'épreuve est dotée d'un coefficient 6.

• Observations sur les prestations des candidats :

Les sujets de leçon sont affichés à dominante économique ou sociologique, ce qui n'exclut pas d'élargir la réflexion dans une perspective pluridisciplinaire. Mais, il convient de privilégier la dominante affichée, puisque le tirage du sujet de l'épreuve sur dossier porte nécessairement sur la dominante économique si le sujet de leçon est à dominante sociologique et vice-versa.

Les exigences formelles de l'exercice sont également inchangées : exposé de 25 à 30 minutes, plan clairement annoncé et rétroprojeté, développement structuré. Il est rappelé qu'un exposé qui dépasse 30 mn est interrompu par le jury, mais que par ailleurs un exposé même intéressant mais trop court (moins de 25 mn) est pénalisé. La gestion du temps est donc essentielle à la réussite de l'exercice. Par ailleurs, un très bon exposé est celui qui montre des connaissances scientifiques très solides, une excellente maîtrise des concepts et de la problématisation du sujet, un plan équilibré. Pour une leçon réussie, l'exposé doit être prolongé par un entretien au cours duquel le candidat confirme ses qualités et se montre réactif aux questions. Un manque de rigueur sur les auteurs et certains concepts, un plan peu intelligible, déséquilibré, inadapté ou trop simple au regard de la problématique ; une réflexion qui manque d'arguments ou d'approfondissements, et/ou d'illustrations par des faits économiques ou sociaux ; et également, des réponses aux questions inégales, trop approximatives, voire comportant

des contresens, sont les principaux défauts relevés en leçon. Outre les connaissances scientifiques et la problématisation, la clarté de l'élocution et une bonne posture pédagogique sont aussi valorisées.

Le jury a eu le plaisir d'assister à d'excellentes prestations témoignant d'une solide maîtrise scientifique et de qualités de présentation. Le jury déplore néanmoins que certains candidats ne possèdent manifestement pas le niveau de connaissances que l'on peut légitimement attendre d'un professeur de sciences économiques et sociales, notamment : maîtrise de concepts (sans se limiter à leur simple définition) et de travaux théoriques, connaissance des principaux repères historiques et de données factuelles de base, maîtrise d'indicateurs. Par exemple, les questions sur l'État-providence peuvent être mieux problématisées en sachant discuter et même, opérer une distinction entre les termes « État », « État-providence » et « État social ». Rappelons que le terme d'État-providence fut certainement utilisé une des premières fois par l'homme politique Émile Ollivier (1825-1910), alors député libéral, qui voulait dénoncer « l'extension démesurée des droits sociaux » (1864). Le concept d'État-social peut avoir une filiation avec le système d'assurances sociales mis en place par Otto von Bismarck (1815-1898), en rupture avec les principes libéraux mais dans une finalité antisocialiste, ou dans les travaux de Robert Castel (1933-2013) qui défend une perspective durkheimienne de l'intégration des individus. D'autres exemples peuvent être cités. Ainsi, les réflexions sur l'assurance ne doivent pas occulter qu'il y a en France des solutions alternatives à l'État ou au marché. Le mouvement mutualiste est né de la volonté de salariés et d'indépendants désirant développer leurs systèmes de solidarité complémentaires pour se prémunir collectivement contre certains risques -par exemple, c'est en 1934 (après la crise de 1929) que plus de 300 instituteurs décident de créer la Mutuelle d'assurance automobile des instituteurs de France (Maaif), qui deviendra la Maif dans les années 1950. Un sujet sur le risque ne peut occulter la dimension probabiliste du concept. Pour les sujets sur la « représentation » (politique, des minorités, etc.) les candidats ne doivent pas oublier de se demander « Qu'est-ce que représenter ? ». Et notamment souligner un paradoxe : le représentant (individu ou groupe) permet au représenté d'exister... en prenant sa place (raison pour laquelle, l'idée de « démocratie représentative » peut être une contradiction pour Jean-Jacques Rousseau). Également, les candidats doivent distinguer dans leurs réflexions les différents types d'élections pour éviter les poncifs ou les apories (ainsi, on ne saurait déduire que Hommes et Femmes étaient bien représentés au deuxième tour des élections présidentielles de 2017 parce qu'il y avait parité !). Rappelons que pour apporter ces précisions et clarifications, les candidats peuvent s'appuyer sur leur culture personnelle et aussi mobiliser les ouvrages de la bibliothèque y compris, les dictionnaires ou manuels mis à leur disposition.

Il est également rappelé aux candidats l'importance de veiller à la rigueur de leur expression orale et écrite (certains plans projetés comportent de nombreuses fautes d'orthographe et des expressions peu rigoureuses).

Le jury rappelle que les qualités attendues de la leçon correspondent aux standards universitaires et que les candidats ne sauraient se contenter de reproduire, telle quelle, une leçon de classe de première ou terminale, fût-elle de qualité. De la même façon, une leçon ne peut pas se réduire à la simple compilation de quelques ouvrages de bibliothèque sur le sujet : trop de candidats se contentent ainsi d'égrener des auteurs et des théories, sans les maîtriser en profondeur ou sans les relier explicitement au sujet. Ainsi le jury recommande aux candidats de ne pas se limiter à de simples citations et juxtaposition d'auteurs.

Dotés d'une solide culture générale, les candidats doivent, en outre, être capables de répondre à des questions de base en économie, sociologie, science politique et histoire économique et sociale. Rappelons à cet égard qu'il est impératif pour les candidats de se tenir au courant de l'actualité économique et sociale, ainsi que des développements récents en sciences sociales (trop de candidats ont une connaissance datée des auteurs et des théories). Il est également attendu une connaissance – au moins des ordres de grandeur – des grands indicateurs économiques et sociaux et des repères

historiques tant sur les faits et politiques économiques et sociales que sur l'histoire des disciplines (économique, sociologie et science politique).

Une bonne voire, très bonne culture générale ne prémunit pas toujours d'une note décevante. Les prestations les plus pénalisées souffrent d'un défaut de problématisation et d'un manque de cohérence dans la construction de l'argumentation, ainsi que d'un ancrage scientifique adéquat. Il en résulte que l'exposé est souvent, au moins partiellement hors sujet, en particulier, lorsque ce dernier est imparfaitement circonscrit en introduction. Dans d'autres cas, il reste descriptif et se limite à un catalogue. Ces défauts sont parfois liés à un usage contre-productif des ressources de la bibliothèque consistant à consulter un maximum d'ouvrages au détriment d'une réflexion personnelle approfondie sur le sujet.

Plus que le nombre d'auteurs et de références scientifiques, c'est leur pertinence au regard du sujet, de la problématique, de l'argumentation et leur mobilisation effective qui sont appréciées. Les bons candidats se caractérisent par leur capacité à faire dialoguer théories, auteurs et faits d'actualité pour construire une problématique adaptée au sujet et produire une réponse argumentée. Parmi les erreurs qui pénalisent les candidats lors de l'exposé, le jury a eu à déplorer des exposés incomplets et laborieux, déséquilibrés, manquant de perspective théorique, ou encore, des références trop peu nombreuses ou qui n'étaient pas forcément adaptées au sujet. La problématique doit prendre de la hauteur pour permettre au candidat de valoriser sa maîtrise du sujet et de présenter un raisonnement abouti. Certains exposés, pourtant problématisés, comportaient trop peu de références dans la discipline de la question, ou encore étaient traités sous l'angle d'une autre discipline, n'apportant qu'une réponse très partielle au sujet.

Les notes les plus faibles ont été attribuées à des prestations qui présentaient un ou plusieurs des défauts suivants :

- une erreur de cadrage du sujet, soit que le candidat n'aborde pas l'une des dimensions importantes du sujet, soit qu'il traite un autre sujet bien plus large ou connexe.
- L'absence de problématique réelle ; de nombreux exposés sont restés très descriptifs.
- Des contre-sens importants sur la pensée des auteurs cités ou des défauts majeurs de cohérence dans l'argumentation, témoignant d'une faible maîtrise disciplinaire.
- Un grave défaut de maîtrise de l'exercice oral et des erreurs dans les connaissances de base de la discipline

L'épreuve de la leçon exige aussi un effort de communication. Trop de leçons se limitent à une lecture monotone d'un texte intégralement écrit. Le jury attend bien au contraire que les candidats s'expriment avec clarté, conviction et adoptent une élocution adaptée à l'exercice, ni trop lente ni trop rapide. La gestion du stress fait partie des exigences incontournables du concours. Le rétroprojecteur et le tableau mis à disposition des candidats ne sont pas seulement des « points de passage obligés », ils doivent être utilisés comme de véritables supports de communication. Enfin, le temps de l'exposé est parfois mal maîtrisé (temps d'exposé inférieur à vingt-cinq minutes ; exposé inachevé dans le temps imparti ; fort déséquilibre dans le traitement des différentes parties).

L'entretien doit être conçu comme un temps de dialogue avec le jury portant d'une part sur l'exposé (reprise de points parfois intéressants mais insuffisamment développés dans l'exposé, prolongements et éclairages complémentaires en lien avec le sujet, questions sur les auteurs mobilisés...), et d'autre part sur des sujets variés, visant à tester les connaissances et la capacité de raisonnement des candidats dans différents domaines (économie, sociologie, sciences politiques et histoire économique et sociale). Les questions sont de difficulté graduée afin que le jury puisse être en mesure d'étalonner les prestations. Les questions posées lors de l'entretien sont volontairement variées de manière à évaluer les candidats sur différents registres (théoriques, méthodologiques, factuels...). Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat réponde à toutes les questions. Il teste les connaissances, mais aussi la capacité à réagir ou à argumenter de manière cohérente. Il est préférable d'avouer une ignorance

plutôt que de chercher à esquiver une question par des procédés rhétoriques. Toutefois, de trop nombreuses questions sans réponses font nécessairement l'objet d'une appréciation négative. Il est aussi conseillé de répondre directement et précisément aux questions. Le jury tient évidemment compte, dans son appréciation et ses questions, du fait que les sujets peuvent quelquefois présenter des degrés de difficulté inégale.

En définitive, le candidat doit montrer sa bonne culture générale, sa capacité à traiter de manière claire et structurée un sujet précis selon une problématique pertinente, son aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à intéresser un auditoire par une élocution adaptée, tout en respectant une contrainte de temps.

• Repères pour la préparation à l'épreuve de leçon :

Construire l'objet de la leçon et problématiser. Il existe une forte proximité entre l'exercice de la dissertation et celui de la leçon. Comme pour une dissertation, le premier enjeu est de construire l'objet d'étude qui ne se réduit pas à la simple énonciation ou lecture du sujet. Il importe donc de procéder à un véritable travail de problématisation. La définition des termes du sujet n'est pas qu'une simple « formalité » dont il faudrait se défaire par réflexe mécanique. Il s'agit d'une étape le plus souvent essentielle visant à déconstruire les notions clés du sujet pour le circonscrire et en repérer les enjeux. Cette étape peut aussi être le moment de « casser les automatismes verbaux », par exemple en introduisant une distinction entre langage commun ou spontané et langage scientifique, en s'interrogeant sur la (les) mesure(s) de tel ou tel phénomène, en passant du singulier au pluriel, en ayant recours à l'histoire... Pour favoriser ce travail de construction et de problématisation de l'objet, plusieurs registres de questionnements sont possibles : quels sont les enjeux sociaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques ? Quel(s) sens donner aux concepts mobilisés ? Quels en sont les usages sociaux ? À quelles approches et enjeux théoriques le sujet renvoie-t-il ? Quels sont enjeux autour de la mesure du phénomène analysé ?, etc. C'est sur la base d'un questionnement de ce type que les termes du sujet peuvent être interrogés et que, progressivement, une problématique pertinente peut émerger.

Structurer et étayer l'argumentation. Sur la base d'une problématique clairement définie, il convient de construire une argumentation solidement étayée par des références scientifiques et une confrontation aux faits. L'articulation entre les théories, entre les faits, et entre les faits et les théories constitue souvent le cœur de l'argumentation et de sa progression. Il faut constamment veiller à la cohérence du propos au regard de la problématique retenue. Les titres de chaque partie doivent être explicites et rigoureux sur le plan scientifique. Les principales parties et sous-parties doivent s'enchaîner logiquement pour que l'ensemble puisse constituer une véritable démonstration. Il faut également s'assurer de la cohérence interne de chaque partie et sous-partie du développement.

Utiliser la bibliothèque de façon raisonnée. Le temps de préparation de cinq heures en bibliothèque n'est pas toujours utilisé de façon pertinente. Deux écueils principaux apparaissent : une sous-utilisation des ressources documentaires disponibles ou une sur-exploitation consistant à consulter un maximum d'ouvrages de façon plus ou moins ordonnée. Pour éviter ces deux écueils, il convient de se préparer à l'utilisation de la bibliothèque en travaillant son contenu en amont de l'épreuve (la liste des ouvrages par auteurs et par thèmes est disponible à la rubrique « Concours » du site Dgesco-Ens : <http://ses.ens-lyon.fr>). Le jury observe que trop de candidats se limitent à l'utilisation de manuels au détriment des ouvrages scientifiques adaptés au sujet qu'ils doivent traiter. La consultation de manuels est à l'évidence un moyen de se rassurer et, à ce titre, peut être utile, mais les attendus scientifiques d'une leçon de l'agrégation obligent à se référer en premier lieu aux textes d'auteurs. Il est frappant de constater que nombre de candidats se contentent de reprendre – parfois in extenso – des extraits d'ouvrages sans véritablement en maîtriser le contenu ou sans réappropriation personnelle. Le jury rappelle que l'accès à la bibliothèque ne peut en aucun cas dispenser d'une

réflexion personnelle approfondie. Dès la réception du sujet, il est essentiel de ménager un temps de réflexion personnelle avant de se reporter aux ouvrages de la bibliothèque.

Le temps de préparation réservé à la leçon, l'accès à la bibliothèque, ne doivent pas faire oublier que la lecture d'ouvrages récents – au-delà des ouvrages indiqués dans la bibliographie des thèmes de l'écrit – est fortement recommandée et la maîtrise disciplinaire en sociologie et économie ne saurait se réduire à la lecture de manuels de base. Les ouvrages les plus fondamentaux des « grands auteurs » doivent être connus et les candidats doivent penser à les mobiliser et les citer. Il est également nécessaire de se tenir au courant des évolutions scientifiques en économie et en sociologie, en lisant régulièrement des revues de vulgarisation de qualité et – au moins – des ouvrages synthétiques. Dans cette perspective, le jury conseille aux candidats de travailler sur des manuels universitaires récemment actualisés, permettant de s'initier à la rigueur des raisonnements et de se tenir au courant des dernières avancées scientifiques.

Construire sa présentation. Le fond rejoint ici la forme. La leçon est aussi un exercice de communication. Il convient donc d'adopter une posture adéquate en soignant la qualité de l'expression orale et en faisant preuve de conviction. Le regard, la voix, le ton, la capacité à se détacher de ses notes participent pleinement à la qualité de la présentation et à sa réception par le jury.

Il est conseillé de projeter le plan (des transparents sont disponibles lors de la préparation) et d'écrire les noms des auteurs mobilisés au tableau lors de l'exposé oral. Le jury observe souvent une sous-exploitation du rétroprojecteur et du tableau alors qu'ils peuvent, dans bien des situations, utilement appuyer une démonstration et ponctuer la présentation.

Le jury conseille aux candidats d'accorder la plus grande importance à l'introduction qui permet de restituer la façon dont l'objet du sujet a été construit. C'est une étape indispensable aux examinateurs pour s'assurer que la problématique du sujet a fait l'objet d'une réflexion personnelle de la part du candidat et que l'exposé en couvre bien les différents aspects. Il importe donc d'indiquer explicitement comment on conçoit le sujet, le cadrage que l'on en fait, la délimitation de son champ et les principaux enjeux qui seront privilégiés. La conclusion de la leçon est trop souvent négligée soit par manque de temps, soit parce qu'elle se limite à une reprise des titres de chaque partie.

La conclusion de la leçon est l'occasion de proposer une synthèse de la réflexion menée et d'ouvrir d'autres perspectives sur le sujet.

5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier

Jury : Fabien Benoit, Catherine Bruet, Maryse Bresson, Frédéric Carluet, Louis Chicoine, Philippe Crupaux, Armelle Delorme, Elodie Ducout, Jean-Luc Ferraud, Christophe Laviaille, Corinne Martin, Sandrine Verdière. Pour l'interrogation sur la partie mathématiques : Bernard Chrétien, Rodrigue Conan, Marc Ferralis.

Responsables : Sandrine Verdière, Bernard Chrétien, Rodrigue Conan, Marc Ferralis

Rapporteurs : Bernard Chrétien, Rodrigue Conan, Marc Ferralis, Christophe Laviaille, Sandrine Verdière.

5.2.1 Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	67	67	12,09	2,98	32	13,03
Caerpa	5	5	10,60	3,50	2	15,50

Concernant l'agrégation, les résultats à cette épreuve sont en hausse comparativement aux sessions précédentes :

- moyenne de l'ensemble des candidats : 12,09 (contre 9,87 en 2019 ; 9,45 en 2018 ; 10,4 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 13,03 (contre 11,44 en 2019 ; 12,3 en 2018 ; 11,8 en 2017).

Concernant le CAERPA, les résultats sont, si l'on prend en compte l'ensemble des présents, en baisse par rapport à 2019, tout en restant à un niveau convenable :

- moyenne de l'ensemble des candidats : 10,60 (contre 11,22 en 2019 ; 6,8 en 2018 ; 8,8 en 2017).

Si l'on prend en compte les seuls candidats admis, la moyenne est alors encore en progression et se situe au-dessus des candidats admis de l'agrégation :

- moyenne des candidats admis : 15,50 (contre 14,75 en 2019 ; 7,25 en 2018 ; 11 en 2017).

Il n'y a donc pas de tendance évidente et les petits effectifs de ce second concours ne permettent pas d'établir de résultats significatifs (le fait de n'avoir retenu que les deux premiers du concours augmentant mécaniquement la moyenne).

5.2.2 Commentaires et recommandations

Composition des dossiers et déroulement de l'épreuve

Les dossiers sont en lien avec les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours. Chaque dossier est composé de deux parties. La première partie est un dossier documentaire : à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique ; à dominante sociologique et/ou

science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique.

Le dossier documentaire est constitué d'un ou de deux articles scientifiques ou d'extraits d'ouvrages ; il comprend des données statistiques.

La seconde partie du dossier est consacrée aux mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales. Elle est constituée de deux exercices portant sur deux domaines distincts du programme de mathématiques. L'un des deux au moins est fondé sur les données quantitatives ou les outils mathématiques et statistiques fournis ou utilisés dans la première partie du dossier. Les dossiers proposés à cette session ainsi que des exemples d'exercices mathématiques sont présentés à la suite de ce rapport.

Le candidat dispose de trois heures de préparation sans autre document que le dossier. L'utilisation d'une calculatrice est autorisée. Le candidat disposant d'une calculatrice personnelle ayant le mode examen pourra l'utiliser lors de l'épreuve, sous réserve d'autorisation par le responsable des surveillants. Les calculatrices de type TI84 de Texas Instruments ou Casio 35+ sont également mises à disposition. Les modèles évoluant, les types de calculatrices proposés lors de l'épreuve sont susceptibles de changer d'une session de concours à l'autre ; cependant, quelle que soit la session, les machines proposées présentent toujours les mêmes fonctionnalités.

L'épreuve se déroule de la façon suivante :

- Exposé : 15 minutes
- Entretien à partir de l'exposé : 15 minutes
- Interrogation sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales : 15 minutes (présentation par le candidat de ses résultats puis échange avec le jury).

Les observations et conseils présentés ci-dessous ne marquent pas d'inflexions majeures par rapport à la session précédente.

Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

Comme en témoignent les résultats, l'épreuve de dossier a été globalement bien réussie. Le jury a eu la satisfaction d'assister à un certain nombre de prestations de bonne qualité qui démontraient une capacité d'analyse et de mise en perspective des dossiers documentaires satisfaisante ainsi que de bonnes connaissances mathématiques. La majorité des candidats a géré convenablement le temps de l'exposé ; les plans étaient généralement bien présentés (le plus souvent à l'aide d'un transparent, ce qui est d'ailleurs conseillé pour les deux parties de l'épreuve : exposé et exercices de mathématiques) et respectés. Dans l'ensemble, les candidats ont manifesté une certaine aisance orale.

Contenu de l'exposé et construction du commentaire

Comme les années précédentes, le jury tient à rappeler que le commentaire ne doit pas se réduire à un résumé, même pertinent, du dossier documentaire. Les exposés les moins bons se sont limités à une simple restitution du ou des documents, une analyse trop descriptive du dossier sans prise de distance, sans perspective critique ni arrière-plan théorique ou illustration. L'exposé se cantonne alors à une paraphrase du dossier n'apportant aucun élément d'analyse probant et reprenant, sans mise en perspective, le plan de l'article principal du dossier. Il s'agit du défaut majeur et le plus couramment observé par le jury. Un autre travers observé peut être aussi mentionné : il s'agit au contraire de s'appuyer très peu sur le dossier, en n'en mentionnant que deux ou trois éléments et en développant un exposé de 15 minutes sur un thème plus large et plus classique (par exemple sur "les inégalités hommes-femmes" à partir du dossier sur la résistible féminisation des gardien-ne-s de la paix). En

outre, si une réflexion sur la démarche méthodologique est souvent pertinente, il n'est pas nécessaire de se sentir obligé de critiquer l'angle ou les choix méthodologiques de l'auteur, et, en tout état de cause, il convient si c'est le cas, de le justifier par des arguments solides, au-delà d'une simple référence à des « biais » (risque d'un glissement entre esprit critique et critique).

L'exposé doit donc chercher à introduire une « valeur ajoutée ». Il convient, dès l'introduction, de contextualiser le dossier, son objet, les enjeux qu'il soulève, les références théoriques et méthodologiques auxquelles il renvoie. Le jury attend également que le candidat définisse clairement une problématique à partir de laquelle il structurera son exposé et sur laquelle il reviendra en conclusion. Le candidat peut privilégier une dimension du dossier à une autre pour peu que ce choix soit pertinent au regard de la problématique adoptée. Les plans généralistes, « stéréotypés », transposables à n'importe quel support documentaire ne sont pas recevables. Le jury porte donc une attention particulière à la construction et à la présentation de la problématique qui s'appuie sur le dossier documentaire, dans son ensemble ou sur l'une de ses dimensions, ainsi qu'à la qualité du plan proposé.

Une problématisation et une mise en perspective critique (notamment au regard de travaux économiques et/ou sociologiques sur le même thème) sont indispensables. Cela nécessite une maîtrise satisfaisante des connaissances scientifiques auxquelles le dossier fait référence. À cet égard, le jury a parfois constaté que certains candidats ne maîtrisaient pas certains concepts et références théoriques de base (*par exemple : capital culturel, socialisation primaire et secondaire, égalité des chances ou des conditions, taux de change, coût salarial unitaire*). Le jury a aussi constaté une maîtrise insuffisante de savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques (*par exemple : la représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût), l'interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements, l'élasticité-prix de la demande et de l'offre, la lecture de représentations graphiques, la délimitation graphique du surplus du consommateur et du surplus du producteur*). Par ailleurs, le jury regrette que bon nombre de candidats méconnaissent les différentes catégories d'enquêtes sociologiques et les confondent. Il est préférable de connaître les techniques et méthodes utilisées en sociologie et de savoir retracer le cheminement scientifique du chercheur, depuis le choix de son sujet d'étude, à la publication de ses résultats.

Il est attendu que les candidats maîtrisent parfaitement les références théoriques, les notions et les mécanismes présents dans les programmes d'enseignement des sciences économiques et sociales, au-delà de ce qui est attendu d'un élève de terminale. Que le candidat établisse des prolongements au-delà des programmes peut être pertinent ; en revanche, l'apport surabondant de noms d'auteurs, sans lien explicite avec l'exposé, est reproché.

La présentation du dossier en introduction n'a d'intérêt qu'à la condition qu'elle ne se réduise pas à la lecture sans commentaire et sans mise en perspective, du ou des noms des auteurs, de l'ouvrage ou de la revue dont le ou les documents sont extraits. L'utilisation d'un transparent est utile pour la présentation du plan, mais il convient de soigner la calligraphie, d'écrire suffisamment gros et de s'assurer que les membres du jury peuvent lire et recopier le plan projeté à tout moment de l'exposé.

Le jury est attentif à la qualité analytique du plan adopté, au soin apporté aux libellés, au fait qu'il soit suffisamment détaillé et structuré, de façon logique et rigoureuse. Au cours de l'exposé, le candidat doit veiller à montrer où il en est dans le déroulé du plan. L'exposé doit respecter un certain équilibre du développement des différentes parties et, pour y parvenir, le candidat doit penser à gérer le temps imparti.

Le jury n'attend pas un exposé-type ; il évalue avant tout la capacité du candidat à s'appropriier le dossier et à l'utiliser au service de ce qu'il veut montrer ou démontrer. Ainsi les prestations de plusieurs candidats, à partir d'un même dossier, peuvent être satisfaisantes quand bien même elles sont différentes. Le fléchage disciplinaire des dossiers en science économique ou en sociologie ne doit pas conduire, si le thème s'y prête (sur l'emploi par exemple), à s'interdire tout croisement

disciplinaire qui est l'une des caractéristiques de l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Le jury accorde une grande importance à la qualité et à la fluidité de la présentation orale. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher de ses notes et à établir un lien visuel avec les membres du jury, ainsi qu'une posture adaptée à une situation d'enseignement, sont attendus de la part du jury.

L'entretien

L'entretien débute dès que le candidat a terminé son exposé, même si celui-ci n'a pas duré 15 minutes. En revanche, ne pouvant excéder le temps imparti, le jury interrompt l'exposé qui ne serait pas achevé à temps. L'entretien est un temps de dialogue avec le jury. Les questions sont centrées sur le thème du dossier. Elles ne visent en aucune façon à piéger le candidat ou à le mettre en difficulté. Elles doivent lui permettre de prolonger sa réflexion en apportant des précisions, par exemple sur la manière d'aborder une notion ou un mécanisme en classe, ou des approfondissements et de développer des points peu ou pas abordés lors de l'exposé. Le jury attend des réponses claires et concises. Les stratégies d'évitement, les réponses volontairement longues et inadaptées sont pénalisées. Durant cette phase, le jury attend que le candidat fasse preuve d'ouverture et de réactivité.

Critères d'évaluation

Le jury fonde son évaluation sur des critères suivants :

- Capacité à analyser le dossier, notamment avec un regard critique.
- Capacité à problématiser et à construire un plan.
- Capacité à mobiliser des connaissances scientifiques précises et rigoureuses.
- Maîtrise des outils de mathématiques et de statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales.
- Qualité de la présentation orale.

Remarques complémentaires sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales

Le programme de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales est publié au *Bulletin officiel* spécial n°1 du 27 janvier 2011.

Ce rapport reprend celui de la session précédente.

Déroulement de l'entretien

Le candidat expose ses résultats ; le candidat peut utiliser un transparent qu'il aura réalisé lors de la préparation. Apprécié par le jury, il permet d'avoir une vue d'ensemble du travail effectué par le candidat. Le jury oriente son questionnement en fonction des points particuliers de l'exercice qu'il souhaite voir expliciter par le candidat. Si le candidat n'a pas su répondre à une question lors de la préparation ou a donné une réponse erronée, le jury intervient sous forme d'indication ou de questionnement. La réactivité du candidat est alors prise en compte.

Commentaires généraux

Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les sciences économiques et sociales. Cette partie de l'épreuve doit être préparée soigneusement en amont du concours et le candidat doit prévoir un temps suffisant lors des trois heures de préparation pour traiter l'exercice de mathématiques. L'évaluation en mathématiques a d'ailleurs eu un caractère discriminant dans l'évaluation globale de l'épreuve : des candidats ayant réalisé un bon exposé ont pu être pénalisés

par un manque de compétences en mathématiques ; *a contrario*, d'autres ont profité de leur excellente prestation sur l'exercice de mathématiques.

Les connaissances du candidat sur les notions du programme et ses capacités à les exploiter sont évidemment au cœur de l'évaluation de sa prestation. Le jury souhaite qu'au-delà de la bonne application d'une formule, (par exemple celle donnant le taux d'évolution moyen), le candidat puisse en expliquer le sens si cela lui est demandé. Le jury attend également que le candidat fasse preuve de clarté et de rigueur lors de la présentation de ses résultats et des méthodes utilisées et qu'il sache évidemment interpréter les résultats obtenus. On rappelle qu'en sciences économiques et sociales les calculs ne sont jamais demandés pour eux-mêmes mais pour leur signification.

Devant une éventuelle difficulté du candidat, le jury évalue les capacités d'analyse et de réflexion de celui-ci ainsi que son sens critique à l'égard des démarches adoptées ou des résultats obtenus (en particulier lorsque ceux-ci sont aberrants). Ces compétences sont d'autant plus importantes que tous les exercices sont contextualisés et/ou proposent la modélisation d'une situation issue de champs divers, souvent à caractère socio-économique. La longueur des énoncés ne préjuge pas de leur niveau de difficulté. Si certains exercices mobilisent des connaissances de niveau universitaire, tous les sujets sont pour partie appuyés sur des connaissances et des compétences de niveau lycée.

Remarques particulières

Le jury tient à insister sur le fait que les sujets peuvent porter sur l'ensemble du programme. Compte tenu de la place des statistiques et des probabilités dans les programmes actuels du secondaire et de leurs nombreuses applications dans les champs socio-économiques, ces sujets prennent néanmoins une large place dans les interrogations.

- **Analyse, Calcul littéral et algébrique :**

La maîtrise des techniques analytiques et de certains calculs de base est inégale selon les candidats. Les fonctions exponentielles et logarithmes, puissances doivent être connues et maîtrisées. Le candidat doit savoir calculer (une dérivée, une primitive, une intégrale, une limite ...) tout en présentant ses calculs de façon rigoureuse, donner du sens et interpréter mathématiquement le résultat obtenu pour la situation donnée.

- **Statistiques :**

Il est essentiel que les candidats maîtrisent les notions de pourcentage, proportion, taux d'évolution global, moyen, réciproque, coefficient multiplicateur ...

Les notions de médiane et de quantile sont connues, les indicateurs de dispersion (variance, écart-type, écart interquartile) sont moins bien maîtrisés. Certains candidats ne maîtrisent pas les propriétés concernant les moyennes pondérées.

- **Probabilités :**

Le jury a constaté une maîtrise inégale des lois, en particulier de la loi normale (représentation, interprétation, calcul à la calculatrice).

On attend que les candidats donnent du sens à la modélisation probabiliste. La représentation par un arbre pondéré doit être maîtrisée afin d'éviter toute confusion entre la probabilité de A inter B et de A sachant B.

On rappelle que les graphes probabilistes et le calcul matriciel associé sont au programme.

- **Usage des calculatrices :**

Les calculatrices possédant le mode examen sont autorisées. Cependant, des calculatrices sont fournies aux candidats afin d'éviter l'usage des calculatrices personnelles sans mode examen. Il est donc indispensable que les candidats soient capables d'utiliser une calculatrice de base (types TI84

de *Texas Instruments* ou *Casio 35+*) non seulement pour effectuer des calculs de base, des représentations graphiques de fonctions mais aussi pour le calcul matriciel, les calculs statistiques et de probabilité (distributions de probabilité). Il faut toutefois observer que les modèles évoluent régulièrement. Dans tous les cas, les machines présenteront toujours les mêmes fonctionnalités.

Quelques conseils aux futurs candidats à l'épreuve

La préparation de l'exercice de mathématique est un investissement rentable pour le futur candidat. S'il est nécessaire de manifester des connaissances solides à propos de concepts plus élaborés pour se voir attribuer une excellente note, il est, *a contrario*, très pénalisant de se présenter à l'épreuve sans une maîtrise convenable des contenus et méthodes enseignés en mathématiques dans l'enseignement secondaire : un professeur agrégé de sciences économiques et sociales doit pouvoir manipuler avec un certain recul les outils et concepts abordés par les élèves de lycée en mathématiques en général et dans l'analyse et le traitement de l'information chiffrée en particulier.

Les futurs candidats aux épreuves sont donc invités à approfondir leurs connaissances en mathématiques, en commençant par s'assurer de la maîtrise des plus élémentaires d'entre elles. La maîtrise des concepts et des outils mathématiques ne saurait se départir des méthodes d'analyse et de sens critique indispensables à toute démarche pédagogique. Au final, les mathématiques ne se réduisent pas à l'application de recettes. Quelques connaissances essentielles et du bon sens doivent permettre d'aborder sereinement cette épreuve.

Éléments bibliographiques en mathématiques et statistiques :

Pour une très bonne préparation de base :

- Des manuels, au choix, des classes de première et de terminale S ou ES ou de BTS.
- Cécile Hardouin *Les Maths au Capes* de sciences économiques et sociales - Dunod
- H. Carnec, J.M. Dagoury, R. Seroux, M. Thomas : *Itinéraires en statistiques et probabilités* (Ellipses).

Pour approfondir :

- Des manuels de classes préparatoires économiques et commerciales, ECS (pour y trouver la notion d'estimateur), ECE ou ECT.

Pour les exercices de base :

- Les rapports des années précédentes.
- Les annales corrigées du Bac ES ou du BTS CGO.

5.2.3 Sources des dossiers (première partie de l'épreuve)

Dossiers de sociologie/science politique :

Dossier 1

Document 1 : Baptiste Coulmont, Patrick Simon, « Quels prénoms les immigrés donnent-ils à leurs enfants en France ? », *Population & Sociétés*, avril 2019.

Document 2 : « Quarante ans d'évolutions de la société française », *France, portrait social*, Insee Références, édition 2019.

Dossier 2

Document : Claire Scodellaro, Jean-Louis Pan Ké Shon, Stéphane Legleye, « Troubles dans les rapports sociaux : le cas de l'anorexie et de la boulimie », *Revue française de sociologie*, volume 58, 2017.

Dossier 3

Document : Luc Rouban, « Le grand débat national et la démocratie : première synthèse », *Sciences Po Cevipof*, mars 2019.

Dossier 4

Document : Pierre Bréchon, « Les valeurs des français en tendance. Plus de liberté pour soi, plus d'exigences dans la sphère collective », *Futuribles*, n° 431, 04/2019.

Dossier 5

Document : Pascal Dietrich-Ragon, « L'entourage des personnes en situation de précarité résidentielle. Force et faiblesse des liens sociaux dans l'exclusion du logement », *Revue française de sociologie*, Presses de Sciences Po, février 2015.

Dossier 6

Document : Cécile Braconnier, Jean-Yves Dormagen, Ghislain Gabalda, Xavier Niel, « Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale », *Revue française de science politique*, Presses de Sciences Po, janvier 2016.

Dossiers de science économique :

Dossier 7

Document : Keith Head, Philippe Martin, Thierry Mayer, « Les défis du secteur automobile : compétitivité, tensions commerciales et relocalisation », *Les notes du Conseil d'analyse économique*, n° 58, Juillet 2020.

Dossier 8

Document 1 : « Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes », *Insee Première*, n° 1795, mars 2020.

Document 2 : « Accroître l'offre de places en crèche : peu d'effet sur l'emploi, une baisse du recours aux autres modes de garde », *Insee Analyses*, n° 55, septembre 2020.

Dossier 9

Document : Haroun Ba, Carole Hentzen, Emma Hooper, « Panorama des salaires minimaux dans les économies avancées », *Trésor-éco*, n° 236, février 2019.

Dossier 10

Document : Paul Malliet, « L'empreinte carbone des ménages français et les effets redistributifs d'une fiscalité carbone aux frontières », *OFCE Policy brief*, n° 62, 9 janvier 2020.

Dossier 11

Document : Sabine Le Bayon, Hervé Péléraux, « Croissance mondiale confinée en 2020 », *OFCE Policy brief*, n° 82, 14 janvier 2021.

Dossier 12

Document : Marlène Isoré, Fabien Tripier, « La création d'entreprises dix ans après la Grande récession : une perspective macroéconomique », *La Lettre du CEPPII*, n° 401, juillet-août 2019.

5.2.4 Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve)

Sujet A (en lien avec le dossier de science politique n°6)

Partie A

1. Dans le paragraphe page 3 « L'ampleur de la mal-inscription », justifier les pourcentages annoncés : 15,1 % et 10%.

2. On utilise le tableau 3.

Parmi les « mal inscrit », quelle part des « mal inscrit » représente les « mal inscrit dans la commune de résidence » ?

3. Justifier la moyenne 66,4 obtenue dans le tableau 9.

Partie B

Une branche industrielle est composée de 500 entreprises qui opèrent dans un marché de concurrence pure et parfaite.

Le coût total (CT) et la demande du marché (Q_D) associés sont :

$$CT = 5Q^2 + 6Q + 245$$

$$Q_D = -10P + 5\,250$$

où Q et P désignent respectivement la quantité (en unité de volume) et le prix de vente (en euro).

1. a) Déterminer l'offre individuelle et son domaine de validité.
- b) En déduire que l'offre globale du marché est $Q_G = 50P - 300$.
2. Déterminer la quantité et l'équilibre à court terme du marché.
3. Déterminer la quantité et l'équilibre à court terme de l'entreprise.
4. Déterminer le nombre d'entreprises supplémentaires qu'il faudrait avoir sur le marché pour obtenir l'équilibre à long terme.
5. Une des 500 entreprises propose des contrats d'entretien annuel à ses clients.

En 2019, l'entreprise comptait 75 contrats souscrits et on estime qu'en 2019 + n , elle en comptera u_n (n entier, $n \geq 0$). Ainsi $u_0 = 75$.

On sait que chaque année elle obtient 12 % de contrats supplémentaires et elle en résilie 6.

L'entreprise peut prendre en charge un maximum de 100 contrats avec son nombre actuel d'employés et au-delà elle devra embaucher.

L'entreprise devra-t-elle embaucher ? Si oui, en quelle année ?

Sujet B (en lien avec le dossier d'économie n°11) :

Partie A

1. On peut lire page 2 : « [...] la Chine qui croît à un rythme trimestriel moyen de 1,5 %, soit de 4,6 % sur 3 trimestres. »

Montrer par un calcul comment retrouver le taux trimestriel moyen de 1,5 % à partir de la croissance de 4,6 % sur trois trimestres.

2. Le tableau ci-dessous est une copie d'écran d'une feuille de calculs réalisée à partir du tableau page 4. Les lignes 2 et 3 de la feuille de calculs ont été masquées.

	A	B	C	D	E
1	En points de PIB	T1 2020	T2 2020	T3 2020	Écart T3 2020 - T4 2019
4	France	-5,9	-13,8	18,7	-3,7

- a. Quelle est la variation du PIB en France sur le premier semestre 2020 ? Arrondir à 0,1 %.
 - b. Quelle croissance au troisième trimestre 2020 aurait permis d'enrayer cette baisse ? Arrondir à 0,1 %.
 - c. Quelle formule peut-on saisir dans la cellule E4 pour obtenir l'écart en points de PIB de -3,7 affiché ?
3. On admet dans cette question que la droite du graphique de la page 5 passe par les points de coordonnées (-15 ; 11,5) et (-7 ; 5).
- a. Déterminer l'équation réduite de cette droite. Arrondir les coefficients à 0,01.
 - b. Selon ce modèle, quelle est la variation du PIB au premier semestre d'un pays qui affiche une croissance de 18,7 % au troisième trimestre ? Arrondir à 0,1 %.

Partie B

Selon une enquête de l'Insee sur les caractéristiques des emplois en 2017, 48,3 % des actifs en France sont des femmes. Parmi elles, 78,4 % ne travaillent pas le dimanche. Parmi les hommes, la proportion des actifs ne travaillant pas le dimanche s'élève à 79,1%.

On interroge au hasard en 2017 un actif en France et on considère les événements suivants :

F : l'actif est une femme ;

D : l'actif travaille le dimanche.

1. a. Quelle probabilité permettrait de savoir s'il y a surreprésentation des femmes parmi les actifs travaillant le dimanche ?

b. Déterminer les probabilités $P(F)$, $P_F(D)$, $P(F \cap D)$, $P_D(F)$ et conclure.

On souhaite réaliser un sondage sur le travail le dimanche. Pour cela, on interroge un échantillon aléatoire de N personnes (où N est un entier naturel). On admet que la probabilité qu'une personne interrogée accepte de répondre est égale à 0,6. On note X la variable aléatoire correspondant au nombre de personnes interrogées qui acceptent de répondre.

2. a. Quelle est la loi de la variable aléatoire X ? Quelle est son espérance ?

b. En supposant $N = 700$, déterminer $P(X \geq 400)$. Arrondir à 0,001.

c. En supposant que X suit une loi normale d'espérance $0,6N$ et d'écart-type $\sqrt{0,24N}$, déterminer combien de personnes interroger au minimum pour garantir, avec une probabilité supérieure à 0,9, que le nombre de personnes acceptant de répondre au sondage soit supérieur ou égal à 400 ? *Dans les calculs, arrondir chaque valeur décimale à 0,01.*

On suppose que n personnes ont répondu, où n est un entier naturel supérieur à 50. On admet que ces personnes constituent un échantillon aléatoire de taille n représentatif de la population française. Parmi ces personnes, 31 % sont opposées à ce que les magasins qui le souhaitent puissent ouvrir le dimanche.

3. a. Donner un intervalle de confiance, au niveau de confiance de 95%, de la proportion de personnes qui sont opposées à ce que les magasins qui le souhaitent puissent ouvrir le dimanche dans la population française.

b. Déterminer la valeur minimale de l'entier n pour que l'intervalle de confiance, au niveau de confiance de 95 %, ait une amplitude inférieure ou égale à 0,04.

Sujet C (en lien avec le dossier de sociologie n°2)

Partie A

1. À la page 6, on peut lire : « La purge ... employée (60 %) des moyens ... sportive intense. » Justifier à l'aide du tableau 1. le taux de 60%.

2. Calculer, en pourcentage, le taux de prévalence de l'anorexie mentale dans l'échantillon étudié.

3. En se référant au tableau 2, calculer le pourcentage des filles qui sont atteintes d'anorexie mentale et dont la CSP est « profession intermédiaire employé » ?

Partie B : oscillateur de Samuelson

On note I l'investissement global d'un pays, C la consommation globale et R le revenu national de ce pays. On part des hypothèses suivantes, qu'en chaque période n ($n \in \mathbb{N}$) :

- La consommation est proportionnelle au revenu national de l'époque précédente :

$$C_{n+1} = cR_n$$

où c est un coefficient compris entre 0 et 1 appelé **propension à consommer** ;

- L'investissement est proportionnel à l'accroissement antérieur de la consommation :

$$I_{n+1} = k(C_{n+1} - C_n)$$

où k est un coefficient positif appelé **coefficient de capital** (la relance, ou l'investissement de l'état, est fixée chaque année) ;

- Le revenu national se décompose en consommation et en investissement :

$$R_n = C_n + I_n$$

1. Montrer que pour tout entier $n \in \mathbb{N}$,

$$R_{n+2} = c(1+k)R_{n+1} - ckR_n$$

Dans la suite de l'exercice on suppose que $R_0 = R_1 = 1$.

2. Dans chacun des cas suivants, observer, à l'aide de la calculatrice, les fluctuations du revenu national. On donnera la nature des oscillations.

- $c = 0,9$ et $k = 0,5$ pour n variant de 1 à 30
- $c = 0,7$ et $k = 1,2$ pour n variant de 1 à 30
- $c = 0,8$ et $k = 2,6$ pour n variant de 1 à 30
- $c = 0,9$ et $k = 1,2$ pour n variant de 1 à 30
- $c = 0,8$ et $k = 1,25$ pour n variant de 1 à 30

Dans toute la suite, on se placera dans le premier cas : $c = 0,9$ et $k = 0,5$.

3. On pose $u_n = \begin{pmatrix} R_n \\ R_{n+1} \end{pmatrix}$, $P = \begin{pmatrix} 1 & 1 \\ 0,75 & 0,6 \end{pmatrix}$ et $D = \begin{pmatrix} 0,75 & 0 \\ 0 & 0,6 \end{pmatrix}$.

a) Montrer qu'il existe une matrice A telle que $u_{n+1} = Au_n$.

b) Calculer $P^{-1}AP$.

c) En déduire A^n , puis R_n en fonction de n .

d) Retrouver le résultat observé à l'aide de la calculatrice.

6. ANNEXES

6.3 Données statistiques complémentaires

6.3.1 Répartition des candidats par académie

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par académies

ACADEMIE	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	18	3	3	0
Besançon	9	6	2	1
Bordeaux	20	11	3	3
Caen	3	0	0	0
Clermont-Ferrand	6	2	0	0
Dijon	5	2	0	0
Grenoble	14	6	2	2
Lille	16	5	1	1
Lyon	17	10	6	1
Montpellier	15	10	5	2
Nancy-Metz	6	6	2	2
Nantes	11	7	3	2
Nice	14	6	1	0
Orléans-Tours	13	5	2	1
Paris-Versailles - Créteil	99	53	23	8
Poitiers	7	6	2	2
Reims	6	4	0	0
Rennes	10	7	3	2
Rouen	7	4	1	1
Strasbourg	11	8	3	2
Toulouse	12	8	2	2
Réunion	6	1	0	0
Martinique	5	2	0	0
Guadeloupe	3	1	0	0
Guyane	2	0	0	0

Répartition candidats CAERPA par académies

ACADEMIE	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	6	3	0	0
Bordeaux	2	2	0	0
Caen	1	0	0	0
Clermont-Ferrand	1	1	1	0
Dijon	1	1	0	0
Grenoble	2	2	0	0
Lille	3	1	0	0
Lyon	4	2	1	0
Montpellier	4	2	0	0
Nancy-Metz	1	1	0	0
Nantes	2	2	0	0
Nice	1	1	0	0
Paris-Versailles - Créteil	15	4	1	0
Reims	1	1	0	0
Rennes	4	0	0	0
Rouen	2	2	0	0
Strasbourg	1	0	0	0
Toulouse	2	2	2	2
Martinique	2	1	0	0
Guadeloupe	1	1	0	0
Guyane	1	1	0	0

6.3.2 Répartition des candidats par année de naissance

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par année de naissance

ANNEE DE NAISSANCE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
1955	1	0	0	0
1956	1	0	0	0
1957	1	0	0	0
1958	1	1	0	0
1959	1	1	0	0
1960	0	0	0	0
1961	6	1	0	0
1962	3	1	0	0
1963	5	2	1	0
1964	4	0	0	0
1965	4	3	0	0
1966	5	2	1	0
1967	10	4	0	0
1968	10	5	0	0
1969	7	3	1	0
1970	12	6	3	1
1971	17	8	3	1
1972	9	5	0	0
1973	9	6	2	0
1974	14	9	1	0
1975	10	5	2	0
1976	5	3	1	1
1977	7	4	1	1
1978	6	4	1	1
1979	11	5	0	0
1980	18	10	3	2
1981	8	3	1	0
1982	11	4	2	2
1983	18	10	3	1
1984	7	4	2	0

1985	11	8	4	2
1986	21	10	4	4
1987	14	11	5	1
1988	15	6	3	2
1989	20	15	6	3
1990	14	8	6	3
1991	14	5	2	1
1992	14	10	8	6
1993	6	4	1	0
1994	1	0	0	0

Répartition candidats CAERPA par année de naissance

ANNEE DE NAISSANCE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
1960	1	1	0	0
1961	1	1	0	0
1962	2	2	0	0
1963	2	1	0	0
1964	1	1	0	0
1965	0	0	0	0
1966	1	1	1	0
1967	3	1	0	0
1968	1	1	0	0
1969	2	1	0	0
1970	3	1	0	0
1971	2	0	0	0
1972	3	2	1	0
1973	2	1	0	0
1974	2	0	0	0
1975	2	1	1	1
1976	0	0	0	0
1977	2	0	0	0
1978	4	3	1	0
1979	5	2	0	0
1980	3	0	0	0
1981	0	0	0	0
1982	2	1	0	0
1983	1	1	0	0
1984	1	1	0	0
1985	0	0	0	0
1986	1	0	0	0
1987	6	5	1	1
1988	0	0	0	0
1989	2	1	0	0
1990	1	0	0	0
1991	1	1	0	0

6.3.3 Répartition des candidats par sexe

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par sexe

SEXE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
Femme	174	100	40	18
Homme	177	86	27	14

Répartition candidats CAERPA par sexe

SEXE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
Femme	20	11	3	1
Homme	37	19	2	1

6.4 Exemples de bonnes copies

6.4.1 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales

La copie suivante a obtenu la note maximale de 19/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Belle introduction, les termes sont bien définis et la problématique clairement posée. Les références théoriques sont nombreuses et l'argumentation est très solide. Sujet bien maîtrisé. De la finesse dans l'analyse et la structure interne du raisonnement est efficace ».

Epreuve : 10.1 Matière : 0800 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

La sociologie a-t-elle vocation à être critique ?

Nous l'avons tant aimée ... la sociologie. En décembre 2020 paraissait le numéro 56 de la revue du MAUSS, le mouvement anti-utilitariste en sciences sociales. Ce numéro est consacré à l'état de la discipline, qui semble plus menacée que jamais. Si la sociologie dite "critique" est souvent accusée de tous les maux, force est de constater que le sens même de ce "mouvement" a une dimension critique. En effet, à l'heure de "l'omnimarchandisation" du monde (Alain CAILLÉ, "la situation actuelle de la sociologie", SociologieS (2012), revendiquer un mouvement anti-utilitariste revient à critiquer cet état de fait pour revendiquer une sortie de cet "utilitarisme forcé" pour les sciences sociales.

La sociologie a toujours eu du mal à se définir depuis qu'Auguste COMTE a popularisé le terme au XIX^e siècle. L'étymologie bâtarde du mot, entre le latin socius (uni, unité) et le grec logos (le langage, par extension l'étude) est en partie responsable de son acceptation tardive en France, où Emile DURKHEIM écrit que le mot est "à la mode" bien que "peu connu et même décrié il y a une dizaine d'années" (Le suicide, 1897). En Allemagne, le terme a en plus souffert de son origine française puisqu'il ne fut accepté que lors de la création de la Deutsche Gesellschaft für Soziologie (DGS) en 1909. Il s'agit de la "science du social".

La notion de "sociologie critique", au sens strict, fait référence à la sociologie qui s'inscrit dans la lignée de Karl MARX et le revendique plus ou moins ouvertement. En Allemagne, cela fait référence à la sociologie de Max HORKHEIMER ou de Theodor W. ADORNO et l'école de Francfort par exemple. En France, ce terme est généralement réservé à Pierre BOURDIEU et à tous les sociologues qui revendiquent sa paternité.

Cependant, la critique peut avoir un sens plus large. Qu'est-ce que la critique ? S'agit-il de critiquer le pouvoir, l'ordre établi afin, éventuellement, de donner les outils pour le modifier ? S'agit-il de critiquer la domination, les dominations afin de s'y opposer, notamment en s'engageant politiquement et/ou intellectuellement ? La critique peut également être un moyen de révéler des mécanismes cachés, sans forcément lutter contre une quelconque domination. Nous retiendrons de ce fait une définition large de la critique, qui

sera entendue comme l'ensemble des l'ensemble des moyens utilisés pour remettre en cause, pour interroger ou pour modifier des éléments du monde social.

S'interroger sur la vocation de la sociologie signifie se demander si elle a une prédestination, si elle doit servir un objectif, un but ultime, dans une vision diachronique. C'est aussi se demander ce que la sociologie fait aujourd'hui : quelle est sa fonction ? Comment la remplit-elle ? Si, par définition, la sociologie a avant tout une vocation scientifique, celle de comprendre et d'expliquer le monde social, cette vocation peut-elle se suffire à elle-même ? Dans une acception plus large, la sociologie doit-elle servir des causes, avoir un but ?

Dans ce cas, il serait possible de distinguer la "bonne" sociologie de la "mauvaise", celle qui atteint son objectif de celle qui ne le fait pas, ou pas de la bonne manière.

De ce fait, une "bonne" sociologie critique-t-elle nécessairement l'ordre établi ?

Si la sociologie est dès l'origine la science de la critique (I), cette critique ne doit pas être une fin en soi car la sociologie doit avant tout avoir une visée scientifique pour expliquer et pour comprendre le monde social (II). Toutefois, toute critique peut faire l'objet d'une critique sociologique (III).

* * *

Dès ses origines, la sociologie a une dimension critique (I). En effet, cette dimension s'observe depuis l'avènement de la sociologie comme science de la critique sociale (A) à la critique contemporaine de la société et de la domination (B).

*

« J'ai examiné les hommes et dans cette infinie diversité des lois et des mœurs, ils ne sont pas uniquement conduits par leur fantaisie ? » écrivait déjà Montesquieu au milieu du XVIII^e siècle. (De l'esprit des lois, 1748). Raymond Aron fait commencer ses Etapes de la pensée sociologique (1967) avec l'auteur des lettres persanes. En effet, contre les explications naturalistes et individualistes de l'époque, Montesquieu révélait des mécanismes d'organisation sociale sous-jacents, faisant par là la critique de l'état de la connaissance et des croyances de son époque.

Auguste COMTE, dans ses Cours de philosophie positive (1830-1842) définit la

la sociologie comme la science qui doit étudier empiriquement ce qui est afin de participer activement à l'organisation sociale qui améliorera la condition humaine, dans la continuité du saint-simonisme. En faisant cela, il participe bien de la critique du status quo, en révélant les sources d'amélioration positives de la société.

Alexis de TOCQUEVILLE fait de même lorsqu'il part étudier le système pénitenciaire États-Unien avec Gustave BEAUBIANT et réalise un portrait critique De la démocratie en Amérique (1835 et 1840). Son objectif est de critiquer les éléments de la société d'ancien régime à travers le prisme de l'égalisation des conditions et des institutions observées outre-Atlantique. Dans L'ancien régime et la révolution (1856), il compare notamment les systèmes agraires français et britannique et se demande comment expliquer la supériorité de la productivité anglosaxonne. Ce faisant, il critique le système centralisé et le rapport à la propriété privée en France.

Karl MARX fait de la lutte des classes l'élément moteur de l'histoire. Non seulement il est l'un des plus ardents critiques du capitalisme de l'époque, mais il s'est également engagé intellectuellement et personnellement dans cette lutte. Ainsi, il a rédigé avec Friedrich ENGELS le manifeste du parti communiste et participé à l'organisation de la première internationale ouvrière (1848). Il critique également la position des autres penseurs socialistes qui ne partagent pas sa vision "scientifique". Il écrit en réponse à la Philosophie de la misère de Proudhon La Philosophie de la misère (1859), où il critique la naïveté du philosophe français.

Emile DURKHEIM fait également la critique de la pensée dominante de l'époque qui voyait dans l'individualisation provoquée par la division du travail l'effritement de la solidarité traditionnelle et de la morale. C'est tout l'objet de De la division du travail social (1893) que de montrer qu'au contraire, elle crée de la solidarité.

Dans La tradition sociologique (1966), NISBET montre que les sociologues européens appelés "classiques" étaient en réalité moins "froids" que ce que l'histoire de la pensée telle qu'elle est généralement racontée et enseignée le laisse entendre. Ils étaient en réalité engagés pour et par les objets qu'ils étudiaient, ce qui les amenait régulièrement à se faire les critiques plus ou moins acerbes des penseurs de leurs temps.

Ainsi, Max WEBER est intervenu violemment lors du premier congrès de la DGS contre un collègue qui défendait des thèses racistes pour arguer de "la supériorité naturelle de la race blanche".

C'est dans la continuité de Karl MARX essentiellement que se structure l'école de Francfort au sortir de la seconde guerre mondiale, qui a laissé la sociologie allemande exsangue. Cette école de pensée a d'emblée une vocation critique, qui se poursuit jusqu'à l'époque contemporaine (T.W. ADORNO et Karl POPPER : De Vienne à Francfort : la querelle allemande des sciences sociales, 1979)

Parce que la sociologie donne les "moyens de dominer la domination" (Pierre Bourdieu, Questions de sociologie, 1980), elle permet aujourd'hui encore de faire la critique de la société (B).

Ainsi, Pierre Bourdieu est vu en France comme le principal représentant de la sociologie critique. S'il appelait à "lutter contre l'invasion néolibérale" dans Contre-feux (1998), c'est que la sociologie est pour lui avant tout Un sport de Combat, comme le rappelle le titre du documentaire de Pierre CARLES (2001). Il faut se battre contre les idées reçues, mais surtout contre la violence symbolique imposée par les dominants qui, par définition, "dissimulent les rapports de force qui sont au fondement de leur force" (Questions de sociologie, 1980).

Lors d'un cours de sociologie générale au collège de France (révisé en 2016), Pierre Bourdieu expliquait que "parce que la sociologie donne la connaissance des déterminisme [...], écrire de la sociologie ou la dire à tout le monde en veillant à ce que, sans trop de déformations ou de distorsions, elle devienne intelligible, c'est travailler à diffuser, à universaliser la possibilité d'une liberté". La dimension critique est très présente ici puisqu'il s'agit de critiquer la domination afin de donner plus de 'capabilités' au sens de SEN aux dominés.

A la suite de BOURDIEU, Donique PINÇON-CHARLOT et Michel PINÇON font de la critique de la domination leur cœur de métier. C'est ainsi que depuis Dans les beaux quartiers (1989) ce couple de sociologue fait la sociologie de la "grande bourgeoisie". Dans leur chapitre de l'ouvrage collectif Des sociologues sans qualités? (Delphine NAUDIER et Maud SIMONET (dir.), 2011), ils expliquent que faire la critique du système sans s'attaquer aux dominants n'est pas efficace. Racontant les difficultés qu'ils ont rencontrées pour accéder à leur terrain (la principale caractéristique de la grande bourgeoisie étant leur "entre-soi"), ils révèlent en quoi leur objet d'étude est en soi une œuvre critique et une œuvre nécessaire car elle révèle la nature d'une domination qui, sans leurs travaux, resterait inconnue.

Pierre Bourdieu parle de "fonction de dévoilement" de la sociologie, produite par la critique qui révèle les "mécanismes du jeu" pour reprendre l'expression de Peter L. BERGER (An invitation to sociology, 1963). Cependant, et suivant François de Singly (in B. LAHIRE (dir.) À quoi sert la sociologie?, 2002), la sociologie et la critique qu'elle fait de la société ou de situations sociales, permet également une "fonction d'accompagnement". C'est ce qu'il raconte avec la réception de son livre issu de sa thèse Fortune et infortune de la femme mariée (1987). Les femmes qui ont lu son livre ont pris conscience de mécanismes cachés, ce qui leur a permis de mieux vivre leur séparation.

Epreuve :1e1..... Matière :0800..... Session :2e21.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

La sociologie, parce qu'elle critique des situations sociales doit pouvoir conduire à les améliorer. C'est ce qu'Alain TOURAINE a voulu faire avec son laboratoire, le CADIS en promouvant "l'intervention sociologique". Ainsi, le sociologue serait partie prenante de l'historicité (Le retour de l'acteur, 1984)

Michael BURAWOY, lorsqu'il est devenu président de l'association américaine de sociologie (ASA, en 2004) a prononcé sa "Presidential address" dans le sens d'une critique retrouvée, fustigeant la trop grande réserve académique de ses collègues. Il appelait en ce sens à une "sociologie publique" ("for public sociology").

Cette sociologie, plus ou moins critique, risque de dériver vers une moindre scientificité, comme le dénonçait déjà Vilfredo PARETO (Traité de sociologie générale, 1916): "Si un sociologue ne bannit pas de ses raisonnements le sens de l'utilité sociale, il est déjà entré dans les dérivés et les mirages de l'idéologie". Cependant, Delphine NAUDIER et Paul SIMONET (Des sociologues sans qualités?, 2011) montrent que l'objectif d'une sociologie "engagée" qui peut être vue comme critique n'est pas de critiquer pour critiquer, mais de faire une meilleure science grâce à cet engagement. Or c'est bien là l'objectif de la sociologie.

* * *

La critique ne doit en effet pas être une fin en soi mais servir avant tout une visée scientifique afin de mieux expliquer et comprendre le monde social (II). Si la sociologie a une vocation scientifique avant d'être critique (A), c'est notamment en se tenant à une juste distance de la demande sociale (B).

*

Les "pères fondateurs" de la sociologie avaient avant tout une ambition scientifique pour la discipline (A). Ainsi, Emile DURKHEIM énonce dès 1895

les règles de la méthode sociologique. Pour lui, il faut traiter les faits sociaux comme des "choses", c'est-à-dire qu'il ne faut pas chercher à les critiquer à tout pris, mais les prendre tels qu'ils sont en se détachant des prénotions. Un fait social est extérieur aux individus et a une force de contrainte sur leurs comportements. Il s'impose à l'individu. Pour traiter les faits sociaux, il faut partir des statistiques pour révéler les similitudes et les différences, notamment à l'aide des variations concomitantes. C'est ce qu'il fait dans le suicide (1897) pour lequel son analyse scientifique le conduit à le traiter comme un fait social, et non comme un fait individuel, contrairement à ce que l'on pense souvent. En cela, il critique les idées reçues mais uniquement par son engagement scientifique. C'est également ce qu'il fait en montrant que le crime est (statistiquement) "normal".

Max WEBER partage la visée scientifique d'Emile DURKHEIM, même s'il n'utilise pas les mêmes méthodes, ni le même point de vue sur le type de science que sont les sciences sociales. Si DURKHEIM prête à la sociologie un caractère nomologique, il n'en est rien pour WEBER. Pour ce dernier, la sociologie est une science historique et empirique : "une science empirique ne saurait enseigner à qui que ce soit ce qu'il doit faire, mais seulement ce qu'il peut et - le cas échéant - ce qu'il vaut faire" ("L'objectivité des connaissances dans les sciences et la politique sociales", 1904). Pour établir scientifiquement ce que l'individu fait et pourquoi, il faut "comprendre par interprétation l'action sociale et par là expliquer causement son déroulement et ses effets" (Economie et société, 1921). L'action est sociale lorsqu'elle est volontaire et dirigée vers autrui. Point de critique donc, du moins dans l'objectif scientifique de la sociologie weberienne. Pour comprendre l'action sociale, WEBER utilise les idéaux types, qui sont des "tableaux de pensée homogènes" créés par le scientifique "en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue". Ces idéaux types ne sont pas des moyennes et sont même des "utopies". "On ne trouvera nulle part empiriquement de tels tableaux dans leur pureté conceptuelle". (Max WEBER, op. cit, 1904). Il s'agit donc de comparer chaque situation particulière réelle avec les idéaux-types construits.

De même, quand Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON et Jean-Claude PASSERON écrivent le métier de sociologue (1968), leur seul objectif est scientifique. Ils n'ont aucune intention critique, si bien qu'ils ne prennent pas part aux événements de mai 1968 qui se déroulent pendant qu'ils écrivent le livre, convaincus alors de l'importance de la neutralité du sociologue pour faire œuvre de science.

Si la sociologie est une science, c'est "comme toutes les sciences sociales une science empirique" (J.C. PASSERON, Le raisonnement sociologique, 1991). Il est alors question de comprendre quelle épistémologie particulière permet à cette science "non popperienne" (au sens où il ne faut pas chercher la réfutabilité mise en avant par Karl POPPER pour définir ce qu'est une science, La logique de la découverte scientifique, 1934) de produire une connaissance sur le monde social. C'est ce que fait Jean-Michel BERTHELOT dans L'intelligence du social (1990), où il distingue six "schèmes d'intelligibilité", qui permettent différemment de rendre compte du social. La critique sociale ne trouve sa place ni dans l'analyse de J.C. PASSERON, ni dans celle de J.-M. BERTHELOT, indiquant par là que ce n'est ni la critique, ni l'absence de critique qui permet de faire de la "bonne" sociologie, c'est-à-dire une science qui rend bien compte du social.

*

Si la sociologie a une vocation scientifique, c'est notamment en prenant la bonne distance vis-à-vis de la demande sociale (B). Cette distance ne peut être trouvée que grâce à une prise en compte de la nécessaire réflexion sur l'engagement et la distanciation du sociologue vis-à-vis de son objet.

"Pour comprendre le fonctionnement d'une molécule, il n'est pas nécessaire de comprendre ce que signifie se percevoir comme l'un de ses atomes tandis que pour comprendre le fonctionnement des groupes humains, il faut avoir accès à l'intérieur de l'expérience" (Norbert ELIAS, Engagement et distanciation, 1983). Dans cet ouvrage, Norbert ELIAS montre la difficulté supplémentaire des sciences sociales par rapport aux sciences de la nature. C'est ce que relève également Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHANBREDON et Jean-Claude PASSERON dans Le métier de sociologue (1968), pour qui la plus grande difficulté des sociologues est d'avoir affaire à un "sujet qui parle".

Cette nécessaire distance qui doit être prise fait référence à la neutralité axiologique ("wertfreiheit") de Max WEBER. Cette traduction de Julien FREUND (Le savant et le politique, traduit en 1959) reprend en fait la formulation "américaine" de Talcott PARSONS (1929), qui visait déjà dans les années 1930 à servir de caution à une critique européenne des positions critiques de certains penseurs. Néanmoins, comme le révèle Isabelle KALINOWSKI (Leçons umbériennes sur la science et la propagande, 2005), le sens original de Weber était plutôt la "non imposition des valeurs", notamment du savant-enseignant qui doit éviter d'imposer ses valeurs depuis sa chaire à des étudiants qui n'ont pas le pouvoir de les critiquer.

Jean-Sébastien VAYRE ("Comment comprendre la demande de sociologie? Le cas du 'Big data'" IDEES, 2018) montre que la sociologie peut intervenir sur la demande sociale de

..7.1.12.

de sociologie en produisant une offre qui tout en critiquant les mécanismes de la domination peut accompagner les transformations sociales, notamment celles qui auront inévitablement lieu, concernant les méta-données et l'intelligence artificielle.

D'autres se demandent quelle sera la place de la sociologie lorsque les algorithmes et les méta-données pourront "tout" expliquer. Son rôle devra être redéfini, soit comme plus critique, soit comme un appendice de la machine.

Nathalie HEINICH (Des valeurs, 2017) plaide pour une "neutralité engagée". Pour elle, la sociologie doit s'en tenir à un strict respect des distances avec les valeurs et ne surtout pas les critiquer, autrement que sociologiquement (ce qui est par elle un "angle mort" de la sociologie).

La sociologie a une visée scientifique avant d'être — potentiellement — critique, ce qui la conduit parfois à se tenir à distance de la "demande sociale". Néanmoins, comme le souligne Robert CASTEL ("La sociologie et la réponse à la demande sociale", Sociologie du travail, 2000), la sociologie doit répondre à cette "demande sociale, parce qu'elle exprime de manière plus ou moins confuse des questions qui nous sollicitent hic et nunc".

* * *

Dans cette optique, toute critique peut faire l'objet d'une critique sociologique (III). La sociologie peut ainsi servir par sa réflexivité à critiquer les sciences et le besoin de scientificité (A), de même qu'elle peut servir pour critiquer la sociologie critique (B).

et

Il existe de nombreux débats interne à la sociologie depuis ses origines pour définir les positions plus ou moins scientifiques, plus ou moins critiques des uns et des autres. Aujourd'hui un débat semble ouvert entre Bernard LAHIRE, formé par BOURDIEU et qui a hérité de son point de vue "dispositionaliste et contextualiste" (B. LAHIRE, L'esprit sociologique, 2005), et Gérard BRONNER, formé par Raymond BOUDON et qui adhère au point de vue individualiste en rejetant toute forme de déterminisme. Avec Etienne GEHIN, Gérard BRONNER a écrit le danger sociologique (2017), où il traite de sociologisme toute forme de sociologie déterministe et l'accuse de "créer" les problèmes sociaux qu'elle dénonce, usant de l'argument de "l'excuse sociologique". Ainsi, l'échec scolaire serait provoqué (ou amplifié) par les travaux de sociologie de l'éducation et la violence urbaine créée ou amplifiée par

Epreuve :1.0.1..... Matière :0.8.00..... Session :2021.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

la sociologie de la ville qui révèle les inégalités sociales.

Là où G. BRONNER et B. LAHIRE sont d'accord, c'est pour dénoncer d'une même voix les "dérives" de la sociologie "post-moderniste" de Michel RAFFESOLI, qui se revendique ouvertement "non scientifique". Cette critique a singulièrement été mise en évidence par "l'affaire Elizabeth Tessier" (Germaine Harselman), qui a obtenu un doctorat de sociologie en 2001, soutenue devant Michel RAFFESOLI alors que la thèse portait sur l'astrologie et n'avait "rien de sociologique" (B. LAHIRE, "Comment devenir docteur en sociologie sans posséder le métier de sociologue", Revue européenne de sciences sociales, 2002)

Pierre BOURDIEU a également fait la critique du monde académique (Hors académiques, 1984) en révélant les dessous de ce "champ" particulier. Ce travail critique devait permettre d'améliorer le fonctionnement de ce milieu.

*

la sociologie a également servi à faire la critique de la sociologie critique (B).

Dans leur livre, G. BRONNER et E. GEHIN (op. cit, 2017) critique la "théorie de genre" qui voudrait, selon eux, affirmer qu'elle n'est pas une théorie. Les auteurs n'affirment ni la véracité ni la fausseté des théories, mais récuse néanmoins la volonté de leurs auteurs de vouloir faire sortir leur théorie des "limites" de la théorie : il faut que ce soit une théorie pour qu'elle puisse être critiquée, autrement, elle empêche toute possibilité de réfutabilité au sens popperien.

Raymond BODON et François BOURRICAUD ont en ce sens rédigé un Dictionnaire critique de la sociologie (1982) où ils recensent toutes les "erreurs" des sociologues holistes et déterministes.

Julien DATON critique également la sociologie de Ronique PINÇON-CHARLOT et Michel PINÇON, allant même jusqu'à les accuser "d'exercice frauduleux

de la sociologie". Pour lui, leurs méthodes sont trop peu contrôlées pour pouvoir prétendre au titre de sociologie.

Claude GRIGNON (in B. LAHIRE (dir.), op.cit, 2002) mène une critique virulente de toute forme de sociologie critique.

Vis-à-vis de jeunes sociologues qui voudraient s'engager politiquement ou de façon militante, suivant le Pierre BOURDIEU des années 1990, avec les cheminots en novembre-décembre 1995 ou avec les habitants du Val-fourré à Rantier-La-Jolie en 1999, B. LAHIRE rappelle qu'"on ne peut être chercheur qu'à plein temps" (A quoi sert la sociologie?, 2002). Il faut d'abord faire ce qu'il appelle de la "sociologie expérimentale" avant de vouloir faire de la "sociologie sociale", dont le caractère scientifique est souvent dévoyé par l'objectif critique.

Philippe Corcuff, (in B. Lahire, op.cit, 2002) montre épistémologiquement que la séparation entre "sociologie scientifique" et "sociologie critique", "entre jugement de fait et jugement de valeur" pour reprendre les termes de Max WEBER (Wissenschaft als Beruf, Munich, 1917) n'est pas si nette que ça. Que si la sociologie est "fille de la modernité" (François DUBET, 2005), qu'elle veut être garante de la logique et de la raison des "lumières", empreinte de leur objectivité, force est de constater que ces lumières sont "tamisées" (P. CORCUFF, 2002).

* * *

La sociologie n'a pas pour vocation d'être critique si l'on entend par là que ce serait son objectif. Mais si la critique donne des armes pour faire la lumière sur des situations sociales opaques alors la sociologie doit être critique. Ainsi, il apparaît que la distinction entre sociologie "critique" et sociologie "scientifique" est plus ténue qu'il n'y paraît. La sociologie révèle des mécanismes souvent cachés et les fait éclater au grand jour. En ce sens, elle joue un rôle critique même si les mécanismes révélés ne sont pas ceux de la domination ou des dominations. Le problème ne semble pas tant être la critique ou l'engagement du sociologue que "l'éclatement de la discipline entre écoles qui s'anathématisent" (Alain CAILLÉ, op.cit, 2012), parfois en guerre plus qu'en concurrence pour expliquer et comprendre.

le social. Ainsi, il faudrait s'organiser collectivement pour définir un ensemble de critères qui permettent de valider les productions sociologiques comme scientifiques, qu'elles soient l'œuvre de sociologues critiques ou non, engagés ou non, comme le réclamait déjà Jean-Michel BERTHELOT en 1998 (J.-M. BERTHELOT, "Les nouveaux défis épistémologiques de la sociologie", Sociologie et société, 1998).

La copie suivante a obtenu la note de 18/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteurs était la suivante : « Excellente copie. Une problématique très riche et bien centrée. La réflexion est très claire, richement documentée, rigoureusement développée et équilibrée. Les différents aspects du débat soulevé par l'énoncé du sujet sont explicités, tout en s'efforçant dans un troisième temps de voir en quoi l'opposition entre scientificité et critique pouvait être dépassé. On peut juste regretter l'absence d'une référence à Karl Marx pour illustrer la sociologie engagée. »

Epreuve : 101 Matière : 0.800 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

"La sociologie est une science prise en otage par ceux qui veulent en faire un spat de combat". Dès la 4^e de couverture de leur ouvrage Le danger sociologique 2017, GETHIN et BRONNER posent la controverse sur ce que doit être la sociologie. En imputant les sociologues à scatin "de leur sommeil dogmatique" pour adhérer aux règles strictes "de la cité des sciences", ils opposent en effet une sociologie critique qui menacerait la sociologie ("Sale temps pour la sociologie" première phrase introductive de l'ouvrage) à une sociologie comme science. La scientificité de la sociologie serait donc incompatible avec la critique sociale. Dès son institutionnalisation, la sociologie est définie comme "la science des sociétés" (MAUSS et FAUCONNET, La grande Encyclopédie, 1901). Cette définition s'impose encore aujourd'hui. En effet, la sociologie est définie comme "une science qui a pour vocation principale de créer une connaissance solide sur les phénomènes sociaux" (Revue Commentaire, dossier "La sociologie, science ou discipline?" 2011). La sociologie, en tant que science devrait donc s'appuyer sur un principe d'extériorité et de causalité et se fonder sur un principe de neutralité. La neutralité renvoie à l'objectivité du sociologue ainsi qu'à une nécessaire rupture avec sa subjectivité. La neutralité s'opposerait donc à l'idéologie qui pourrait conduire à des formes d'engagements. A l'inverse, "la sociologie comme spat de combat" serait entendue comme une sociologie critique. Par critique, on entend le fait de porter un jugement. Ce jugement pourrait être porté sur la société, sur ses membres et ou sur son fonctionnement. La critique supposerait un engagement du sociologue qui peut être de nature diverse = de l'engagement sur le terrain d'enquête à un engagement militant et politique. Cette controverse sur la posture du sociologue renvoie à la question de la

vocation de la sociologie en d'autres termes de sa finalité, de ses objectifs, voire même de son utilité. Il s'agit de penser l'articulation entre une sociologie qui serait non normative et qui devrait juste dire ce que la société est et une sociologie normative qui devrait dire ce que la société doit être. De même, cela renvoie à l'articulation entre une sociologie qui a pour but d'accumuler des connaissances sur le monde social ou qui a une vocation émancipatrice. La vocation interroge sur les destinataires de la sociologie qui pourraient être le sociologue et ses pairs en d'autres termes le monde académique ou les citoyens du sociologue c'est-à-dire la société, l'espace public dans son ensemble. Plus globalement, s'interroger sur la vocation de la sociologie conduit à s'interroger sur l'articulation entre critique et neutralité ou encore entre engagement et distanciation.

Il conviendra donc de se demander si la sociologie en tant que science peut être une sociologie engagée ou si elle doit se limiter à accumuler des savoirs sur le monde social en adoptant une démarche de neutralité.

S'il s'agit tout d'abord de montrer que la sociologie s'est fondée sur une vocation cognitive visant à fournir une connaissance rationnelle et neutre du social, il conviendra ensuite d'exposer en quoi la sociologie a une vocation critique. Enfin, nous tenterons de dépasser ce clivage entre critique et scientificité.

*

*

*

Tout d'abord, la sociologie a une vocation cognitive, elle doit fournir une connaissance rationnelle fondée sur une posture de neutralité. En effet, la sociologie a été fondée avec une volonté de créer une science du social qui doit expliquer ou comprendre.

la réalité mais pas la critiquer (A). Par ailleurs, la scientificité de la sociologie repose sur la neutralité du sociologue qui paraît en opposition avec une démarche critique (B).

L'émergence de la sociologie est concomitante à l'émergence de la modernité et a pour objectif de fonder une science du social. La naissance de la sociologie est le résultat d'une double révolution : la révolution française qui marque "l'entrée de la raison dans l'histoire" (F. HEGEL) et la révolution industrielle (H. JULY, La révolution sociologique, 2017) qui met en lumière un grand nombre de questions sociales. Il s'agit alors d'un projet de faire de la sociologie une science de la connaissance du social basée sur une rationalité scientifique. Pour A. COTTE (Cours de philosophie politique, 1838), "la sociologie est la dernière des sciences qui vient couronner toutes les autres sciences qui l'ont précédée". Il s'agit de la "discipline reine", de la "physique sociale". Le projet est donc de rassembler toutes les sciences de l'homme dans une logique de cumulativité des savoirs. La sociologie se donne pour ambition de mieux connaître le social et son évolution non de le critiquer. Si la sociologie s'inspire des grandes enquêtes sociographiques du XIX^e siècle (VILLEURTE, Tableaux de la santé physique et mentale des ouvriers et employés des manufactures de coton de laine et de soie, 1840 ou encore LEPLAY, Les ouvriers européens 1855) pour mettre en œuvre une démarche fondée sur "l'observation des faits tels qu'ils se donnent à voir" (COTTE), elle s'inscrit en rupture avec la vocation hygiéniste et moraliste de ces grandes enquêtes. La sociologie ne se donne donc pas pour vocation de critiquer ou transformer le monde social mais bien de connaître la société dans un but non normatif. Pour les uns, la sociologie aura pour vocation d'expliquer le monde social. A la suite d'A. COTTE, E. DURKHEIM se propose d'expliquer le social en d'autres termes de mettre en évidence les grandes lois invariables qui déterminent le fonctionnement de la société. Pour Cotte, cela doit passer par la mise en œuvre d'une démarche scientifique s'appuyant sur l'observation des faits, l'expérimentation et la comparaison. Il met en lumière le passage de la société par trois états (état théologique, métaphysique et scientifique ou positif). Quant à Durkheim, il se propose d'expliquer le social en écartant les prénotions, en considérant les faits sociaux comme des choses et en expliquant le social par le social (E. DURKHEIM, Les règles de la méthode scientifique, 1895)

Pour d'autres, la vocation de la sociologie est de comprendre le monde social. Pour WEBER, "la sociologie est une science qui cherche à comprendre par interprétation le social et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets" (Economie et société, 1922). Il s'agit donc bien pour la sociologie de comprendre le monde social par des explications probabilistes et partielles mais pas de critiquer le monde social. Ainsi, la vocation première de la sociologie me semble pas être la critique mais l'explication ou la compréhension du social. De surcroît, la scientificité de la sociologie repose sur un principe de neutralité qui paraît contraire à une sociologie critique.

La sociologie comme science a pour vocation d'être neutre. Ce principe de neutralité s'est imposé avec le concept de "Wertfreiheit" de M. WEBER (Essai sur la théorie de la science, 1917). Dans les années 60, J. FREUND traduit ce concept par celui de "neutralité axiologique" qui impose de distinguer le rapport aux valeurs, du jugement de valeur et du jugement de fait. Le sociologue peut se référer à son propre système ^{de valeurs} pour choisir son objet d'étude. Chez de nombreux sociologues ce rapport aux valeurs dans le choix du sujet se vérifie. C'est le cas par exemple de R. HOGGART, La culture du pauvre, 1959 qui choisit d'étudier le milieu ouvrier dont il est issu ou encore plus récemment de J. PARIS qui étudie les effets de la participation aux événements de Mai 68 sur les trajectoires biographiques alors même que ses parents sont d'anciens "sixantuitards" (Mai 68, un pari dans leur histoire). Néanmoins, si le sociologue peut avoir un rapport aux valeurs dans le choix de son objet d'étude, il doit se défendre de tous jugements de valeur dans l'étude de son objet. "Le sociologue ne doit enseigner à quiconque ce qu'il doit mais ce qu'il veut ou ce qu'il peut faire" (WEBER). E. DURKHEIM lui aussi considère ce principe de neutralité comme indispensable. Le sociologue doit expérimenter le réel et non le juger, "il dit ce qui est, il constate ce que sont les choses, il s'en tient là" (Éducation et sociologie, 1922). Le concept de neutralité axiologique semble donc en contradiction avec la possibilité d'une sociologie à vocation d'être critique. Pourtant, I. KALINOVSKI propose une autre traduction du concept de WERTFREIHEIT laissant plus de place à la possibilité d'une sociologie critique au sens d'engagée. Pour I. KALINOVSKI, la neutralité ne renvoie

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

pas au concept de mon jugement de valeur mais de mon imposition de valeurs. Il s'agirait pour le sociologue chercheur mais surtout enseignant de ne pas imposer son jugement sur les faits à des étudiants qui sont en position de dominés face à l'enseignant. Pour WEBER, imposer son jugement de valeur aux étudiants serait une "vilenie" dans la mesure où ils sont contraints au silence de part leur position. Cette nouvelle traduction de la neutralité laisse de la place à la possibilité d'un engagement et donc d'une critique. WEBER lui-même s'est beaucoup engagé (rédaction d'articles de presse, participation à la fondation du parti démocrate allemand ou encore contribution à l'élaboration de la Constitution de la République de Weimar). L'opposition ne serait plus celle entre engagement (sous-entendant une critique possible) et neutralité, mais celle entre propagande et non imposition de valeur. L'engagement permettrait même d'accéder à la connaissance. Weber montre par exemple comment l'anarchiste peut faire progresser la sociologie du droit de part sa distance même avec le droit.

+

*

*

Ainsi, dès sa création, la sociologie ne semble pas s'être développée avec pour vocation d'être critique. Au contraire, sa finalité paraît davantage être tournée vers l'explication ou la compréhension du social. Pour ailleurs, sa scientificité repose sur la neutralité du sociologue dans sa démarche. Cette neutralité semble être en contradiction avec l'engagement du sociologue et donc toute vocation critique. Néanmoins, à partir des années 60, s'est développée une sociologie qui tout en se voulant faire science, s'est donnée

pour vocation de critiquer le social. Il convient donc maintenant de s'interroger sur la finalité de cette sociologie critique et engagée.

*

*

*

A partir des années 60, une partie de la sociologie se veut à vocation critique, c'est-à-dire politique, militante et engagée. Pour le sociologue, la sociologie va avoir pour vocation "de donner des armes aux dominés" (A). Néanmoins, cette sociologie fait l'objet de nombreuses controverses qui mettent la vocation critique de la sociologie dans la tourmente (B).

La sociologie a une fonction politique qui implique la critique de la société et de son fonctionnement. Pour P. BOURDIEU, la sociologie doit révéler aux dominés les rapports de domination qu'ils subissent sans en avoir conscience ("principe de non conscience"). La sociologie ne doit "pas donner des leçons, elle doit donner des armes" Question de sociologie, 1981. La sociologie a donc une vocation performative et émancipatrice dans la mesure où elle doit permettre à l'individu de se libérer de ses tutelles. L'individu serait pris dans des rapports de domination qu'il subirait dans les divers champs sociaux. Cette domination serait le fruit d'un habitus d'ensemble de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes selon un principe géniteur et organisateur des pratiques et des représentations" Le sens pratique, P. BOURDIEU, 1980). Cet habitus de classe conduirait donc certains à se retrouver dans une position de dominé et d'autres dans une position de dominant dans chaque espace social. En mettant des mots sur les mécanismes de la domination, le sociologue permet de les mettre en lumière et donne aux dominés

les mots pour s'en libérer, pour s'en émanciper (P. BOURDIEU, Ce que parlait veut dire, 1982). Pour P. BOURDIEU, cette fonction émancipatrice de la sociologie est la vocation principale de la sociologie. Garder le silence reviendrait à être complice de la "domination symbolique" ou encore à faire le jeu des dominants (Contre-feux, 1998). Cette sociologie s'oppose donc à l'idée que la sociologie se doit être neutre. Il en va de même dans la sociologie de l'école de Francfort en Allemagne (ADORNO, De Vienne à Francfort, la querelle allemande des sciences sociales, 1979). Pour ADORNO, la neutralité du sociologue est une illusion. Il s'oppose ainsi à la sociologie de K. POPPER pour qui la scientificité de la sociologie et sa neutralité repose sur la réfutabilité (La logique de la découverte scientifique, 1932). La neutralité s'appuie sur une soumission permanente de la théorie à la démarche critique (le rationalisme critique). ADORNO réfute cette idée en montrant qu'il n'y a pas de "théorie pure" car il existe toujours des présupposés théoriques. Pour l'école de Francfort, la vocation de la sociologie est bien dans la critique, car la sociologie se doit de mettre en évidence "la totalité" (structure surplombante qui détermine les comportements des individus) afin que les individus puissent s'en émanciper. La sociologie a donc pour vocation d'être critique. Néanmoins, si cette conception de la sociologie s'est imposée auprès de nombreux sociologues, elle fait aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques imputant à cette école de ne pas avoir su la finalité de la sociologie.

La critique de la sociologie critique semble mettre la sociologie engagée et politisée dans la tourmente. En effet, R. BOUDON (La sociologie comme science, 2010) dénonce la sociologie bourdieusienne dans la mesure où pour lui, il s'agit d'une sociologie "compassionnelle" qui a pour objectif de faire vibrer le spectateur au spectacle de la misère du monde s'éloignant la sociologie de sa vocation scientifique. En démontrant, que sa démarche, celle de l'individualisme méthodologique, est la démarche sur laquelle repose la scientificité de la sociologie, il s'empresse à critiquer la posture de Bourdieu qui cherche à expliquer le social par les structures (démarche holiste). De manière plus vindicative, BRONNER et GEHIN (Le danger sociologique, 2017) critique cette sociologie critique qui s'est développée de DURKHEIM à BOURDIEU.

en passant par LAHIRE ou LAGESNERIE: Pour eux, cette sociologie critique menace la sociologie de par son aspect hyperdéterministe. Elle mènerait à justifier certains comportements en désresponsabilisant les acteurs. Ils prennent l'exemple sur les attentats terroristes de 2015, et considèrent que la sociologie critique en expliquant, justifierait les actes. L'individu serait soumis à des forces lourdes et insurmontables et il ne serait alors pas responsable de ces actes. Pour GEHIN et BRONNER, "l'être humain serait le père de ses actes", il serait totalement capable de calculer, penser et choisir. La vocation de la sociologie serait donc de comprendre le sens et les intentions que l'individu donne à ses actes. Ils postulent pour une sociologie analytique (individualisme méthodologique) redonnant toute sa place à l'individu et non à une structure englobante dénoncée par la sociologie critique. Cet ouvrage qui a fait grand bruit de par ses aspects provocateurs a été soutenu par certains sociologues considérant également que la sociologie n'a pas pour vocation à être critique. Pour N. HEINICH, "c'est pas amour de la sociologie qu'il faut s'opposer à la nouvelle doxa selon laquelle la seule sociologie qui vaille ce doit être une sociologie politiquement engagée" (dans Commentaire, "La sociologie au risque d'un dévoiement", 2017, article 2 "Mises en garde de la sociologie critique") Pour N. HEINICH, si la sociologie peut aider les personnes qu'elle étudie c'est un plus mais ce n'est pas sa finalité. La sociologie critique a su imposer une grille de perception du monde basée sur les inégalités et rendre indiscutable l'existence de domination. Pour autant, elle dit ce que la société doit être (vision normative), alors qu'elle doit dire ce que la société est (vision non normative). En présentant sa vision de la sociologie, N. HEINICH rappelle aussi que pour elle, il faut chercher à comprendre la société en partant de l'individu.

+

*

*

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Ainsi, la sociologie semble avoir pour vocation d'être critique. En effet, pour certains, il doit révéler la structure surplombante et déterminante pour permettre aux individus de s'en émanciper. La critique serait donc nécessaire au fonctionnement de la société et à sa transformation et par là devrait être une vocation première de la sociologie. Pour d'autres néanmoins, la sociologie en devenant critique s'est égarée de sa vocation non normative et scientifique et doit se concentrer sur la compréhension du sens que l'individu donne à ses actions. On peut alors se demander s'il n'est pas possible de dépasser ce clivage et de concilier la critique et la neutralité tout comme l'engagement et la distanciation.

*

*

*

Il apparaît nécessaire de dépasser le clivage entre critique et scientificité, engagement et distanciation. Il conviendrait tout d'abord de la sociologie appelle à un nécessaire compromis entre engagement et distanciation (A), puis il faudrait montrer que la sociologie pragmatique de la critique contribue à dépasser le clivage en proposant une autre vision de la sociologie (B).

La sociologie appelle à un compromis entre distanciation (neutralité) et engagement (critique). C'est ce que propose N. ELIAS. Conscient de la difficulté du sociologue à rester neutre en ne portant pas de jugement de valeur dans la mesure où "le sociologue appartient à la société sur laquelle il réfléchit et

qu'il étudie" (introduction, de Qu'est-ce que la sociologie? 1970), il invite le sociologue à trouver la bonne distance entre l'engagement et la distanciation. Étudier la sociologie suppose une distanciation par rapport à l'objet d'étude pour assurer la scientificité du travail mais également un engagement dans l'objet d'étude pour éviter de tomber dans un scientisme objectif (Engagement et distanciation, 1983). Si la distanciation doit être plus grande que l'engagement, N. ELIAS laisse cependant la possibilité à une sociologie critique et engagée. M. CORCUFF (Qui est passée la critique sociale? 2012) affirme aussi que le sociologue peut dépasser le clivage scientifique / critique. En effet, pour lui, le sociologue doit être un militant transparent, à la frontière entre le monde académique et le monde militant. Enfin, NAUDIER et SIMONNET (Des sociologues sans qualités? 2011) mentionnent qu'il est possible d'allier une sociologie qui se veut engagée et critique mais qui suspend ces principes de scientificité et qui permet d'accéder à la connaissance du social. L'engagement qu'il soit sur le terrain de recherche ou qu'il prenne une forme plus critique permet d'avoir accès à la connaissance. Dans cet ouvrage, S. POCHIC et D. GUILLAUME s'interroge sur la possibilité d'étudier les inégalités professionnelles et notamment entre les hommes et les femmes (plafond de verre) sans intervenir. Après avoir reformulé la demande sociale émanant de l'entreprise, elles suggèrent la nécessaire politisation de la restitution des résultats. En tant que femmes, il leur apparaît nécessaire de ne pas remettre à la direction les résultats de leurs travaux, mais de les restituer sous forme de réunions plénières face à une assemblée d'hommes. Elles mentionnent ainsi la possibilité de faire de la sociologie une science qui permet de mieux connaître le réel en se basant sur des outils rationnels et scientifiques tout en étant critique, militante et engagée. La sociologie paraît donc pouvoir dépasser les clivages et les controverses sur sa vocation critique ou non.

c'est aussi ce que semble permettre la sociologie pragmatique de la critique qui s'est développée à partir des années 80.

La sociologie pragmatique de la critique encore appelée sociologie de l'épreuve semble sur certains aspects permettre de dépasser les divergences en proposant une autre vision de la sociologie.

Dans de la justification, 1991, BOLTANSKI et THEVENOT montrent qu'il n'existe pas une explication, une justification à la position, aux privilèges des individus les uns par rapport aux autres. Contrairement à la sociologie critique qui envisage les rapports de domination dans les différents champs sociaux, BOLTANSKI et THEVENOT considèrent que si l'on demande aux individus (il ne faut pas rompre avec la subjectivité de l'acteur) il existerait six justifications appelées des cités (plus une septième = la cité peu projet, le nouvel esprit du capitalisme, BOLTANSKI et CHIAPPELLO, 1999). La vocation de la sociologie ne serait donc pas d'être critique en dénonçant les structures et les rapports de domination mais elle aurait pour vocation de faire peuler l'individu par "décire" la société au plus près, dans les moindres détails* (B. LATOUR, Change la société, refaire de la sociologie, 2006)

Par ailleurs, cette sociologie, basée sur la théorie de l'acteur-réseau, permettrait elle aussi l'émancipation des individus mais cette émancipation ne résulterait pas de la posture critique du sociologue. Elle serait le résultat de l'articulation entre la réalité perçue comme ce qui est établi (les institutions, les lois, les rapports sociaux) et le monde. Le monde serait tout ce qui relève de l'incertain, de l'avenir en devenir. La COVID 19 faisait donc partie du monde! Le social ne serait donc pas figé mais l'acteur perçu comme humain ou non humain (ex = un microbe, un téléphone portable, un circuit...) serait un médiateur et pas seulement un simple intermédiaire (à qui l'on transmet des valeurs et des normes qu'il ne saurait transformer = sociologie traditionnelle). L'acteur médiateur pourrait donc innover et provoquer des changements. En cela, il est capable de s'émanciper -

* [L'acteur est capable de justifier les inégalités et les différences de positions par le fait d'avoir réussi des épreuves (épreuves de réalité ou existentielle). Par exemple, dans la cité inspirée, l'artiste mérite sa récompense (ex = sa rémunération) car il

est capable de surmonter l'épreuve de la page blanche par son imagination et sa créativité]

La sociologie pragmatique en se distinguant de la sociologie critique se fondant sur une démarche holiste mais aussi de l'individualisme méthodologique met en avant une nouvelle vocation de la sociologie = celle de DECRIRE le social (dépassement du clivage EXPLIQUER / COMPRENDRE)
Introduction aux sciences de l'esprit, DILTHEY, 1883)

*

*

*

Ainsi, la sociologie ne semble pas avoir été fondée avec vocation à être critique. En effet, dans une logique de cumulativité des savoirs, elle s'impose au XIX^e siècle comme une science du social visant à expliquer ou comprendre la vie sociale. La vocation scientifique basée sur un principe de neutralité semble s'imposer. Néanmoins, face aux mécanismes de domination à l'œuvre au sein des différents espaces sociaux, une sociologie à vocation d'être critique s'est développée dans la deuxième partie du XIX^e siècle. Repensant la vocation normative ou non normative de la sociologie, la sociologie critique, engagée et militante se donne alors pour mission d'émanciper l'homme de ses tutelles. Cette vocation critique de la sociologie a été et est encore l'objet de nombreuses controverses émanant de ceux pour qui doit éliminer la vocation scientifique et de neutralité d'une sociologie fondée sur la compréhension de l'action de l'acteur et non de l'ensemble social englobant l'individu. Il apparaît pour autant que ces controverses puissent être dépassées. En effet, bon nombre de sociologues font de la sociologie une science entre distanciation et engagement rendant possible à la fois une vocation critique tout en garantissant la vocation cognitive et la scientificité de la sociologie. Enfin, la sociologie pragmatique de la critique nous donne à voir une autre façon de penser et d'analyser le social en dehors des oppositions traditionnelles. L'intérogatoire sur la vocation de la sociologie oriente en réalité à se questionner sur l'utilité de la sociologie. B. LAHIRE (A quoi sert la sociologie ? 2004) nous propose de répondre à cette question en nous interrogeant sur la nature de

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

sociologue. Si le sociologue doit avoir une fonction cognitive dans la mesure où il doit fournir une connaissance rationnelle fondée sur des données empiriques, il doit aussi avoir une fonction politique. En effet, le sociologue peut être un expert du social répondant à une demande sociale mais aussi un militant critique permettant aux dominés de s'émaniper. Enfin, il convient de s'interroger sur la dernière fonction du sociologue qui est celle de thérapeute. En quoi, la sociologie en déviant d'elle-même et le monde social, peut-elle être un médecin du social ? En quoi, cette fonction du sociologue peut être une vocation de la sociologie ?

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : **A000013108**

Nombre de pages : 16

18 / 20

...../.....

6.4.2 Exemples de bonnes copies de l'épreuve de leçon élaborée à partir d'un dossier

La copie suivante a obtenu la note maximale de 18/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Un cadrage général qui démontre une appropriation réfléchie des programmes conduisant à adopter une démarche pédagogique remarquable : progressivité des apprentissages, transitions explicitées entre les activités, exercices variés. La maîtrise des connaissances est très solide. Seule l'évaluation sommative est perfectible. Une bibliographie utile aux élèves et aux professeurs ».

Epreuve : 102 Matière : 0101 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Introduction pédagogique

Ce dossier porte sur le questionnement numéro 5 de la spécialité SES en première générale dans le champ "science économique".

La nature des documents du dossier nous permet de travailler l'ensemble des objectifs d'apprentissage.

① Placement dans le programme

Ce questionnement s'articule avec d'autres questionnements antérieurs

En seconde lors du questionnement "Comment se forment les prix sur un marché?" qui a été travaillé plus en détail en première lors du questionnement "Comment les marchés concurrentiels fonctionnent-ils?", les élèves ont appris comment coordonner un grand nombre de décisions individuelles dans une économie décentralisée à l'aide du modèle de marché incluant le système de prix relatifs. Ils pourront rémobiliser ces connaissances de formation des prix après la confrontation des offres et demandes de marché pour comprendre les effets d'une hausse de la quantité de monnaie en circulation sur les prix.

En première lors du questionnement (numéro 4) "Comment les agents économiques se financent-ils?", les élèves ont travaillé sur le financement externe intermédiaire, direct et l'auto-financement. Ils ont également vu la notion de taux d'intérêt (comme rémunération du prêteur et coût pour l'emprunteur) réel et nominal (donc la notion d'inflation). Les élèves rémobiliseront ces notions pour comprendre le

processus de création monétaire et les effets de la modification des taux directeurs de la banque centrale.

Les connaissances acquises lors de ce questionnement seront remobilisées ultérieurement :

- En première lors du questionnement "Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?", les élèves vont étudier le cycle de vie d'une entreprise de sa création à son éventuelle disparition. Le rôle des banques (notamment l'octroi de crédit et l'intermédiation bancaire selon le taux d'intérêt) peut être évoqué.

- En terminale dans le questionnement "Comment lutter contre le chômage?", les élèves étudieront les politiques macro économiques de soutien à la demande globale. Certains éléments de ce chapitre seront utilisés pour comprendre la politique monétaire de relance.

- En terminale, dans le questionnement "Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier?", les élèves remobiliseront leurs connaissances sur les besoins en monnaie centrale des banques commerciales pour comprendre les paniques et faillites bancaires. Ils verront également le rôle de la contraction du crédit dans la transmission d'une crise financière à l'économie réelle et enfin un nouveau rôle de la banque centrale sera évoqué, celui de superviseur pour préserver la stabilité financière.

En terminale, dans le questionnement "Quelles politiques économiques dans le cadre européen?", les élèves mobiliseront les interventions de la banque centrale sur le marché monétaire pour comprendre la politique monétaire unique mise en œuvre dans la zone euro par la BCE

② Problématique et logique de cheminement

Les enjeux théoriques et politiques sous-jacents à ce questionnement sont multiples :

Tout d'abord, s'interroger sur les fonctions et les formes de la monnaie est nécessaire dans la mesure où on assiste, depuis les années 2000, à une accélération des innovations monétaires. Le Bitcoin est emblématique de l'essor des crypto actifs. Si la Banque de France (2018) tend à considérer ces crypto actifs comme de simples instruments spéculatifs, Labomski-Laguette y voit un possible nouvel ordre monétaire. De même l'essor des monnaies alternatives (J. Blanc 2018) s'explique par des finalités à la fois économiques et sociales de revitalisation de territoires et comme la volonté de retrouver les valeurs d'une communauté et s'éloigner d'une monnaie dans laquelle certains ne se reconnaissent plus. Ainsi, les fonctions économiques, sociales et politiques de la monnaie sont indissociables.

Ensuite, concernant le pouvoir de création monétaire des banques, il est nécessaire de comprendre le processus (en s'écartant des prénotions selon lesquelles la monnaie correspondrait aux billets et la création monétaire à la "plaque à billets") puisque le pouvoir des banques commerciales tend aujourd'hui à être critiqué. Certains souhaitent leur retirer ce pouvoir (les partisans du 100% money) pour le confier à la banque centrale, d'autres préconisent des transferts directs et sans contrepartie de monnaie centrale vers les ménages et les entreprises (monnaie "hélicoptère" de J. Couyep-Soubeyran, E. Peregó, Tripier) ou vers l'état (la monétisation préconisée par S. Keltou et A. Turner).

Enfin les effets de l'intervention de la banque Centrale sur les prix et l'activité économiques font aussi l'objet de débats. Certains économistes croient que la quantité de monnaie en circulation ne peut pas relancer l'économie à long terme (Friedman 1968) ni même à court terme (R. Lucas). Pour les partisans de la théorie quantitative de la monnaie telle qu'énoncé par Fisher ($M \times V = P \times T$), "l'inflation est partout et toujours un phénomène monétaire" (Friedman). Les économistes keynésiens ne sont pas en accord avec cette dichotomie entre sphère financière et sphère réelle. Aujourd'hui la controverse perdure entre partisans de la théorie du multiplicateur (monnaie exogène) et ceux du diviseur (monnaie endogène) mais l'on assiste tout de même à un problème de transmission de la politique monétaire. Une hausse de la base monétaire ne fait plus augmenter plus que proportionnellement la masse monétaire (M0 a été multiplié par 7 entre 2000 et mai 2020 selon la BCE mais la masse monétaire a été multipliée par seulement deux). De même le lien entre augmentation de la masse monétaire et l'inflation est aujourd'hui distendu.

Pour amorcer une réflexion sur ces sujets aux élèves, nous prendrons soin de définir les fonctions et les formes de la monnaie en veillant à écarter leurs prénotions (Pensez que la monnaie correspond aux pièces et billets). Nous montrerons qu'elle revêt des formes variées selon les époques et les sociétés (monnaie marchandise, fiduciaire, scripturale, métallique...). Nous soulignerons qu'elle a des fonctions économiques mais aussi politiques et sociales, en insistant sur le fait que seule la confiance permet à la monnaie de remplir ses fonctions. Nous montrerons aussi le rôle des banques commerciale dans le processus de création de monnaie scripturale via l'octroi de crédits aux agents économiques en soulignant le rôle de la banque centrale qui influence le coût de refinancement des banque (et donc régule de manière indirecte la masse monétaire). Nous évoquerons enfin les effets sur le niveau général des prix et sur le niveau de l'activité (à travers les conséquences sur la demande globale) de l'intervention

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : A000013229 Nombre de pages : 36

18 / 20

Epreuve : Matière : Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

de la banque centrale sur le marché monétaire.

⇒ Comment les banques commerciales créent de la monnaie scripturale tout en étant influencées par les conditions de refinancement de la banque centrale ? Quels effets sur l'inflation et la demande globale des interventions de cette dernière sur le marché monétaire ?

S. 130.

Plan de cours

I) Qu'est ce que la monnaie et à quoi sert-elle ?

A) Les fonctions de la monnaies (docs 3, 1, 2, 6)

B) Les formes de la monnaie (docs 1, 7)

II) Qui crée la monnaie et comment ?

A) Les banques commerciales créent de la monnaie lors de la distribution de crédits.
doc 7

B) Les banques centrales peuvent influencer la création monétaire des banques commerciales.
doc 7, 10, 8

III) Les interventions de la BC sur le marché monétaire a des effets sur l'économie

A) Ses interventions jouent sur le niveau des prix (doc 9, 8)

B) Ses interventions jouent sur le niveau de l'activité économique (4, 5)

Objectifs

- Objectifs en terme de connaissances déclaratives

- Savoir que la monnaie a eu des formes variées selon les pays et les époques
- Distinguer monnaie marchandise, métallique, fiduciaire, scripturale
- Savoir que les monnaies marchandes et métalliques ont une valeur intrinsèque
- Savoir que les monnaies fiduciaires et scripturales, sont sans valeur intrinsèque mais reposent sur la confiance.
- Savoir que la monnaie est un actif parfaitement liquide
- Distinguer les 3 fonctions économiques de la monnaie (unité compte, réserve valeur, intermédiaire de l'échange).
- Savoir que la monnaie est "constitutive" de l'échange (permet la généralisation de l'échange dans un système économique).
- Comprendre que les banques commerciales sont à l'origine de création monétaire scripturale lors des crédits.
- Comprendre que les crédits font les dépôts
- Comprendre que les banques commerciales n'ont pas un pouvoir de création monétaire illimité
- Comprendre que les banques commerciales doivent disposer d'une certaine quantité de monnaie centrale qu'elles ne peuvent créer.
- Comprendre les évolutions de la masse monétaire à partir du bilan simplifié d'une banque et d'une entreprise.
- Comprendre que la banque centrale influence indirectement la création monétaire en influençant le coût de refinancement des banques
- Comprendre que le taux d'intérêt directeur de la banque centrale (taux principal "refi") est le prix de la monnaie centrale.
- Comprendre que les interventions de la banque centrale peuvent jouer sur le niveau général des prix

- Comprendre que les interventions de la banque centrale peuvent influencer la quantité de crédits octroyés par les banques commerciales et in fine sur la demande globale et le niveau de l'activité économique -

Objectifs associés à des données quantitatives et représentations graphiques

- Lire et interpréter des indices simples (réactivation)
- Lire et interpréter des proportions (réactivation)
- Interpréter un modèle de marché (réactivation)
- Lecture d'un bilan simplifié d'une banque / entreprise

Compétences transversales

- Rédaction d'un paragraphe argumenté
- Sélection des informations pertinentes d'un document
- Réalisation d'un schéma d'implication synthétisant l'information
- Développement des compétences orales
- Raisonner "toutes choses égales par ailleurs"

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : A000013229

Nombre de pages : 36

18 / 20

Epreuve : 10 Matière : 01 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Ce questionnement s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'enseignement de spécialité de SES tels qu'ils sont inscrits dans le préambule du cycle terminal : "Les SES contribuent à la formation civique des élèves en favorisant la maîtrise des connaissances pour participer aux débats sur les grands enjeux économiques, politiques et sociaux des sociétés contemporaines". Or les interventions de la BC font clairement parties de ces enjeux comme en témoigne le Pandemic Emergency Program Purchasé de la BCE, les débats sur la monnaie hélicoptère, la théorie monétaire moderne ...

2/36
...../.....

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **A000013229**

Nombre de pages : 36

18 / 20

10/36

Epreuve : Matière : Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Séance de Cours

I) Qu'est ce que la monnaie et à quoi sert-elle ?

A) Les fonctions de la monnaie

Q : Soulignez dans le document 3 les trois fonctions économiques de la monnaie.

Q : Rattachez les exemples ci dessous à la fonction économique de la monnaie correspondante

- Vous visitez plusieurs sites internet pour comparez les différents prix d'ordinateurs
 - Vous payez votre repas au restaurant avec votre argent de poche
 - Vous conservez votre argent de poche pour partir en vacances l'année prochaine
 - Vous échangez un jean contre un sac à dos avec un de vos camarades
- présence de valeur
Unité de Compte
pas d'utilisation de monnaie
intermédiaire des échanges.
-

Q: Quelle fonction de la monnaie est mise à mal en cas d'inflation (hausse du niveau général des prix)?

→ réserve valeur, perte du pouvoir d'achat de la monnaie

Q: Comment expliquer l'essor des monnaies alternatives et crypto-monnaie comme le bitcoin (doc 2)

→ moindre confiance dans la monnaie légale.

→ apport professeur: bitcoin créé en 2008, production décentralisée de confiance, monnaie "ant banque".

→ Monnaie locale pour revitaliser territoires + retisser un lien social plus fort entre les membres.

Q: En quoi la monnaie a-t-elle des fonctions sociales et politiques?

- Représente un Etat souverain

- Monnaie repose sur la confiance, elle est un "rapport social" (rapport de chaque individu envers la collectivité).

B) Les formes de la monnaie

Document 1 + Document 7b (seulement la partie sur les formes de la monnaie)

Q: relevez dans le texte les formes de la monnaie au sein des sociétés dites "primitives".

- Sel, Coquillage, Tabac ...
- D = monnaies marchandises.

Q: Quel est le point commun de ces monnaies marchandises ?

- Valeur en soi = valeur intrinsèque.

Q: Quelles difficultés d'usage impliquent-elle ?

- transport, indivisibilité, difficultés de conservation.

Q: Par quelle forme de monnaie ces monnaies marchandises ont-elle été remplacées ?

- métaux → D = monnaie métallique (ces monnaies ont toujours une valeur intrinsèque = le poids de la pièce en métal précieux).

Q: Quelle est la principale différence entre la monnaie métallique et les pièces et billets d'aujourd'hui (monnaie fiduciaire).

- Pièces aujourd'hui: la valeur faciale ne correspond pas à la valeur intrinsèque
- Billets → idem

Q: Sur quoi repose la valeur de la monnaie fiduciaire et de la monnaie scripturale ?

- Confiance.

Q: Quelles sont les raisons évoquées dans le doc 1 pour expliquer l'apparition de la monnaie ?

- difficultés troc, double coïncidence des besoins.

Q: Selon l'auteur du document 3, le troc a-t-il existé comme système d'échange durable ? → non (de accord avec la "fable du troc")

Q. Complétez le tableau :

Monnaie marchandise	Monnaie métallique	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale
- valeur en soi - difficile à transporter, diviser, conserver	- valeur en soi qui dépend des matières qui le composent	Repose sur la confiance - pièce + billets	- repose sur la confiance - dépôts en banques, chèques...

Vrai ou faux ?

- Un chèque est de la monnaie scripturale ?
→ Faux, ne pas confondre monnaie scripturale et instruments de circulation de la monnaie scripturale.
- Un billet de 50 € correspond à de la monnaie scripturale ?
→ Faux fiduciaire
- La monnaie fiduciaire a une valeur qui repose sur la confiance ? Vrai

Doc 7e

- Faites une phrase significative avec les données de 2016
+ 85% de la monnaie en circulation est de la monnaie scripturale, 15% de la monnaie fiduciaire
- Quelle est l'évolution des formes de monnaie sur longue période ?
- Déclin progressif de la monnaie divisionnaire dès 1789 et disparition quasi totale dès 1960 (en pourcentage de la masse monétaire)
- Hausse continue de la monnaie scripturale de 1845 à 2016 → aujourd'hui largement dominante.

Transition : La monnaie scripturale représente plus de 85% de la masse monétaire → D'où vient-elle ? Qui la crée ?

Epreuve : 102 Matière : OF91 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

II) Qui crée la monnaie et comment ?

Apport du professeur sur la distinction banque commerciale et banque centrale

Banque commerciale : intermédiaire financier qui collecte les dépôts, gère l'épargne et les moyens de paiement, octroie des crédits.

Banque centrale : "Banque des banques" qui a le monopole de l'émission de la monnaie fiduciaire, mène la politique monétaire

A) Les banques commerciales créent de la monnaie lors de la distribution de crédits.

Rappels chapitre précédent :

Q- Une entreprise veut réaliser un investissement de 20 000 €. Quelles sont ses possibilités de financement ?

- auto financement (dépend de la partie de l'EBE mis en réserve + amortissements)
- financement externe direct : actions / obligations
- financement externe indirect : emprunt bancaire

Q- Si l'entreprise choisit l'emprunt bancaire, quelle sera la contrepartie ?

- > taux d'intérêt appliqué à l'emprunt.
- > donc intérêt à verser (soit pour l'entreprise, rémunération pour la banque) + remboursement du principal.

Document 7a et 7b

Annexe à ajouter aux documents pour que les élèves puissent mieux les comprendre.

Annexe = Le bilan d'une banque ou d'une entreprise est un document comptable qui donne des informations sur la situation financière de cet agent à la fin d'un exercice (durée). Il est représenté sous la forme d'un tableau à deux colonnes :

- À gauche, l'actif renseigne sur les éléments possédés par l'agent, ce qu'il détient
- À droite, le passif renseigne sur l'origine des ressources qui ont permis de financer ce qui se trouve à l'actif
- Par définition l'actif est toujours égal au passif.

Q) Complétez le bilan de la banque A avec les éléments suivants (en vert)

Q) Complétez le bilan de l'entreprise B avec les éléments suivants (en vert)

Banque A

Actif	passif
- Créances sur les déposants + 20 000	- dépôts des clients 20 000 (- 500)
- Titres détenus	- emprunts interbancaires
- Réserves à la banque centrale (- 500)	Fonds propres (actions émises + réserves)

entreprise B

Actif	passif
- dépôts à la banque 20 000	- dettes 20 000
- immobilisations (machines, locaux...)	- capital social, réserves.

→ Vérifiez que les élèves ont classé correctement les éléments du bilan et insister fortement sur les dépôts.

Q) Que se passe-t-il sur le bilan de la banque et celui de l'entreprise si cette dernière obtient son crédit de 20 000 € ? Représentez cet effet dans les bilans précédents (rouge).

→ crédit augmente simultanément l'actif de l'entreprise de 20 000 € et le passif de la banque. Par ailleurs le crédit est à la fois une dette pour l'entreprise et une créance pour la banque.

Q) D'où viennent ces 20 000 € ?

→ D'un jeu d'écriture

Q) Les dépôts d'autres agents économiques ont-ils baissé ? Non

Q) Pourquoi peut-on dire qu'il y a eu création monétaire ?

→ Création monétaire scripte sans diminuer les dépôts d'autres déposants.
→ Les crédits font les dépôts et son l'inverse.

Q: À quel moment y a-t-il destruction de monnaie ?

→ remboursement du crédit

Q: À quels occasions la banque commerciale a-t-elle besoin de monnaie centrale ?

→ retrait clients, réserves obligatoires, compensation interbancaire.

Q: Représentez sur le bilan de la banque les effets d'un retrait de 500 € par l'entreprise B (rouge)

Vrai ou faux ?

- Les banques commerciales ont un pouvoir de création illimité

↳ Faux besoin de monnaie centrale

- Les banques dépôts permettent de faire les crédits

↳ Faux l'inverse.

Epreuve : 10.2 Matière : 0.1.21 Session : 2009

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

II B) Les banques centrales peuvent influencer la création monétaire des banques commerciales

- rappels II A)

- A quels occasions les banques commerciales ont-elles besoin de monnaie centrale ? Retraits clients, réserves obligatoires et réglementations.

- Qui crée la monnaie centrale ?

↳ Banque centrale : monopole d'émission des billets

(Monnaie centrale : billets + comptes des banques à la banque centrale).

Rappels Questionnement "Comment les agents économiques se financent-ils ?"

Q. Quelle est la relation entre demande de fonds et taux d'intérêt ? Pourquoi ?

- ↑ Taux d'intérêt → Demande de fonds = fonction décroissante

- car l'augmentation du taux d'intérêt incite l'agent à reporter ses achats dans le futur (pour une entreprise, ↓ rentabilité de l'investissement).

Document 7d + document 8 + document 10

Q. Qu'est ce que le taux directeur principal de la banque centrale ?

→ prix de la monnaie centrale pour les banques.

Q. Quelle relation entre hausse du taux directeur et création monétaire des banques commerciales ? Comment l'expliquer ?

- ↑ Taux directeur ; ↓ offre crédit

- car cela augmente le coût de refinancement des banques.

Q) Complétez la phrase suivante avec le document 8 :

En zone euro, l'indice de la base monétaire est de 157 en 2013 (indice base 100 en 2008). Cela signifie que la base monétaire en zone euro a été multipliée par 1,57 entre 2008 et 2013 soit +57%.

Vrai ou faux ? La base monétaire aux Etats Unis est plus élevée que la base monétaire en zone euro

- Ne pas confondre valeur absolue et valeur relative
- Le doc ne nous permet pas d'affirmer cela

Q) Quelle est l'évolution des crédits au secteur privé entre 2008 et 2013 en zone euro ? Répondez en utilisant précisément les données du document.

→ Les crédits au secteur privé ont stagné entre 2008 et 2013 (indice 101 en 2013, base 100 en 2008) c'est à dire une hausse de 1%.

Q) Y-a-t-il une corrélation entre la base monétaire et la masse monétaire ?
Lien base monétaire et masse monétaire est aujourd'hui distendu.
Une ↑ de la base monétaire n'entraîne pas une ↑ de la quantité monnaie en circulation.

Document 9a, 9b, 9c

Q) = Quelle corrélation est mise en évidence dans ce doc ?

Pour les 4 pays l'évolution des prix suit l'évolution de la monnaie en circulation.

Q) Cela valide quelle théorie de l'origine de l'inflation ? (doc 9a)

→ inflation comme phénomène monétaire.

II B) suite

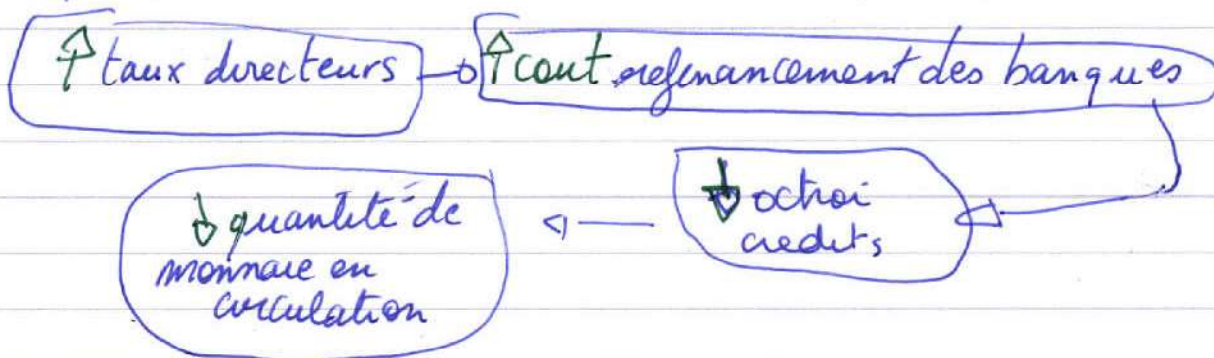
Remarque document 10 : S'intéresser uniquement au taux refi
(Nous savons que la BC dispose de trois taux directeur qui forment un corridor pour le taux du marché interbancaire mais cela n'est pas indispensable pour les élèves).

Q) Complétez le texte :

En le taux directeur principal en 2003 est de 4,5% et passe à 2% en 2005.

- Vrai ou faux le taux directeur a baissé de 2,5% entre 2003 et 2005
- D Faux. Ne pas soustraire des pourcentages pour obtenir une évolution en pourcentage → taux variation.

Complétez le Schéma (éléments en vert manquants)



Q = D'après l'auteur du doc 4, la Banque centrale peut-elle jouer sur le niveau de l'activité économique ?

→ Non, monnaie est un "coile" or les "produits" s'échangent contre des produits.

III) Les interventions de la BC sur le marché monétaire a des effets sur l'économie

B) Ses interventions jouent sur le niveau de l'activité économique.

2 rappels :

Q. Comment les ménages peuvent-ils utiliser leur revenu disponible ?

→ consommation ou épargne

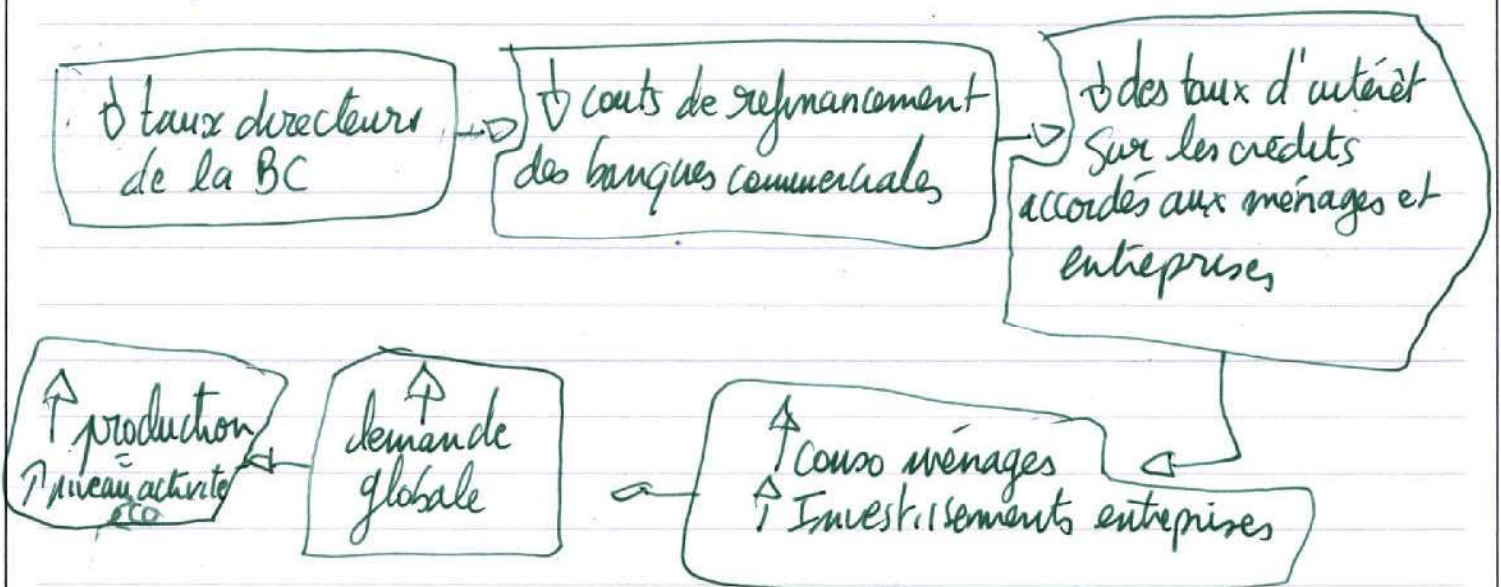
Q. Qui est-ce que la demande globale ?

- Demande intérieure : consommation des ménages, demande de biens d'équipements ou intermédiaires des entreprises et administrations publiques
+ Demande extérieure = exportations du pays.

Q. Quels effets de la hausse des crédits sur la consommation des ménages et l'investissement des entreprises ? ↑

Q. En reprenant les connaissances de la partie II B) et les éléments ci-dessus, crée un schéma d'implication montrant les effets de la baisse des taux directeurs sur le niveau de l'activité économique.

(Prendre le schéma d'un élève comme correction pour valoriser leurs productions).



Epreuve : 102 Matière : 0 + 91 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Activité spécifique

Activité afin d'approfondir les connaissances des élèves sur les fondements et les formes de la monnaie.

Travail de groupe :

Les élèves doivent répondre à une question : Le bitcoin est-il de la monnaie.

Supports pour ce travail

- document 3 et 4
- Vidéo "dessine moi l'éco" sur le bitcoin
- première partie de l'article sur le site de la Banque de France "Bitcoin et autres crypto-actifs : enjeux, risques et perspectives" 2018

Une moitié de la classe tentera de montrer que le bitcoin se rapproche de la monnaie

L'autre moitié devront démontrer qu'il s'agit plutôt d'un actif de speculation

→ échanges d'arguments à l'oral après un temps de travail pour entraîner les élèves au grand Oral qu'ils passeront l'année prochaine.

Seconde possibilité d'activité spécifique

Inscrire les élèves au concours "Génération euro" organisé par la banque de France (3^e édition).

Les élèves vont accroître leurs connaissances sur la politique monétaire et l'économie de la zone euro (donc intérêt fort pour tout le cycle terminal).

-> Etape 1 : quiz sur des connaissances générales liés à la politique monétaire (approfondissement OAS)

Etape 2 : Prévoir les décisions du conseil des gouverneurs concernant l'évolution du taux directeur en s'appuyant sur des données macroéconomiques pertinentes

Etape 3 : Passage devant un jury composé de représentants de la banque de France et l'éducation nationale + questions (entraînement grand oral).

Epreuve : Matière : Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Evaluation

Evaluation sommative sous la forme d'un raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
↳ partie 2 des "évaluations communes"

Sujet = Vous montrerez le rôle des banques commerciales et de la banque centrale dans le processus de création monétaire

Grille d'évaluation (auto-évaluation pour les élèves)

Structure : j'ai une introduction, au moins deux paragraphes distincts et une conclusion

J'ai défini les termes du sujet dans l'introduction et annoncé un plan

- Mes paragraphes sont sous la forme suivante = affirmation, détail de l'argument et exemple

- J'ai mobilisé les notions de cours

- J'ai utilisé les documents pour illustrer mes idées

- J'ai relu ma copie pour corriger les éventuelles fautes de langue

Documents : 10, 8, 7C

↳ Seulement de nature factuels pour répondre aux exigences du bac et éviter la paraphrase des élèves.

Attentes

- Distinction banques centrales, banques commerciales

• Banques commerciales créent de la monnaie scripturale lors de l'octroi de crédits

• Elles doivent disposer de monnaie centrale pour octroyer des crédits, son pouvoir n'est pas illimité

• La Banque Centrale influence indirectement la création monétaire des banques en faisant varier le taux d'intérêt directeur ce qui influence le coût de refinancement des banques.

Epreuve : 2102 Matière : 0101 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Bibliographie indicative

À l'usage du professeur

- "Bitcoin et autres crypto actifs : enjeux, risques et perspectives" 2018 sur le site de la Banque de France

↳ Article montrant que le bitcoin ne remplit pas les fonctions de la monnaie. ⊕ enjeux sur la régulation des banques pour empêcher une forte exposition à ces crypto-actifs → OA1

- Labomski-Laguérie et al "l'alternative monétaire bitcoin : une perspective institutionnaliste" 2015

↳ Bitcoin pourrait annoncer un nouvel ordre monétaire + production décentralisée de confiance + problème du statut du code dans la confiance méthodique → OA1

- S. Kelton The deficit myth 2020

↳ partisane de la théorie monétaire moderne. Elle prône une monétisation des déficits publics (transfert direct de monnaie centrale à l'état) → OA3

O. Jorda, N. Schularick, A. Taylor "The great Mortgaging" 2014

↳ Ils évoquent des problèmes dans la destination du crédit. Crédits bancaires immobiliers tendent à dépasser les crédits pour l'investissement productif → OA2

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **A000013229**

Nombre de pages : 36

18 / 20

39 / 36

A l'usage des élèves

- D. Plihon La monnaie et ses mécanismes, 2017

↳ ouvrage de synthèse sur le thème. Le processus de création monétaire est traité de manière très claire → OA2.

- J. Blanc Les monnaies alternatives 2018

↳ L'auteur montre les diverses finalités des monnaies locales → OA1

- J.M. Servet ^à La pandémie nuit aux trois niveaux de confiance de la monnaie 2020

↳ Pour approfondir le rôle de la confiance. La crise de la Covid réduit la confiance méthodique, hiérarchique et éthique → OA1

- J. Cèppey - Soubeyran Monnaie, banque, finance 2015

↳ Processus de création monétaire + effets de l'intervention de la BC → OA3

La copie suivante a également obtenu la note de 18/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « La démarche pédagogique adoptée favorise indéniablement une mise en activité intellectuelle des élèves grâce à des dispositifs variés et pertinents, même si une activité portant sur le débat Keynes/Classiques n'est pas très adaptée. La progressivité des apprentissages est étayée par une remarquable maîtrise des contenus scientifiques. L'évaluation sommative proposée est également de qualité ».

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

Introduction pédagogique :

① Place du questionnement dans le programme de spécialité SES de

Le présent dossier documentaire correspond au cinquième questionnement de sciences économiques du programme de spécialité SES de la classe de première.

Si le professeur a traité les chapitres dans l'ordre du programme officiel, ce questionnement autour de la nature et de la création monétaire sera traité après le chapitre consacré au financement de l'économie et après le "bloc" du programme consacré au marché (concurrence parfaite, imparfaite, défaillances de marché).

Ce chapitre conclut donc le programme de sciences économiques de la classe de première et fournit des éléments indispensables pour des élèves qui poursuivront la spécialité SES en Terminale, à la compréhension des faits économiques, puis qu'il introduit les principes de base de la politique monétaire. Pour ceux qui amèteront la spécialité, ce chapitre est d'autant plus indispensable puis qu'il traite d'un objet complexe pour la science économique, la monnaie et qu'il fournit

des principes de compréhension minimums du processus de création monétaire et de la politique monétaire, principes centraux pour la compréhension des enjeux économiques actuels. En ce sens et conformément au préambule du programme, ce chapitre permet aux élèves de se forger des outils de compréhension du monde qui peuvent éclairer leur opinion politique et citoyenne, particulièrement à l'heure où la question de la place du rôle de la Banque centrale par rapport de la crise sanitaire est régulièrement mis en le devant de la scène.

② Présentation de la séquence et problématique

Le présent dossier permet de traiter l'ensemble des ~~indicateurs~~ objectifs d'apprentissage du programme de première. On propose ainsi aux élèves une séquence de deux heures intitulée "Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée?"

Une première partie de la séquence se proposera de revenir sur la nature complexe et ambivalente de la monnaie, ainsi que sur l'évolution de ses formes à travers le temps. L'approche fonctionnaliste de la monnaie sera présentée aux élèves car, à défaut d'une définition stable et consensuelle de la monnaie dans la science économique, l'approche par les fonctions permet à la fois de souligner les points d'accord entre économistes sur la nature de la monnaie, mais aussi les points de désaccord. On proposera à ce titre aux élèves

un aperçu de ces débats grâce à la lecture accompagnée des textes de Say (hypothèse de la monnaie réelle) et de Keynes (hypothèse d'une monnaie active, pouvant être dérivée pour elle-même).

Une seconde partie de la séquence s'attachera de remettre en question les éventuelles prémisses des élèves sur le processus de création monétaire. À rebours de l'image de la création monétaire comme "planche à billets", on montrera que la création monétaire est aujourd'hui principalement le fait des banques commerciales lorsqu'elles octroient des crédits, donc lorsqu'elles créent de la monnaie scripturale. On insistera sur le fait que ce pouvoir de création monétaire, par les banques commerciales, s'il est très puissant, est néanmoins limité, notamment grâce à la banque centrale, au sommet d'un système bancaire hiérarchisé.

Enfin, une dernière partie de la séquence sera consacrée à la politique monétaire : on présentera aux élèves ses objectifs (la lutte contre l'inflation principalement) et ses instruments (les taux directeurs) tout en soulignant, conformément à l'orientation du dossier documentaire, les limites auxquelles se sont heurtées les politiques monétaires non conventionnelles mises en place suite à la crise de 2008.

On propose ainsi les problématiques suivantes :
Peut-on considérer la monnaie comme un simple intermédiaire des échanges ou a-t-elle des effets réels sur l'économie ? Comment et pourquoi la création monétaire est-elle contrôlée ?

③ Logique du cheminement (plan)

On proposera aux élèves le plan suivant.

I) La nature et les formes de la monnaie

A) L'approche fonctionnaliste de la monnaie :
une source de débats.

B) La monnaie : un bien ambivalent dont
l'acceptation repose sur la confiance

C) L'évolution des formes de la monnaie
à travers l'histoire.

II) Le processus de création monétaire ; le pouvoir puissant mais limité des banques.

A) La monnaie est principalement créée
lors de l'octroi d'un crédit

B) Les limites de ~~la~~ du pouvoir de création
monétaire des banques par la Banque centrale

III) Principes et enjeux de la politique monétaire

A) Pourquoi la Banque centrale régule-t-elle
la création monétaire ?

B) Comment la Banque centrale mène-t-elle
sa politique monétaire ?

Activité spécifique sur les politiques monétaires
non conventionnelles.

Epreuve : 102 Matière : 0191 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

On proposera à ce titre en fin de séquence une activité spécifique aux élèves consacrée aux politiques monétaires non conventionnelles et à leurs effets ambivalents sur l'activité économique.

④ Pré-requis à la séquence

Ce positionnement implique que les élèves aient déjà traité le chapitre consacré au financement de l'économie ("Comment l'activité économique est-elle financée?"). A cette occasion, les élèves auront découvert notamment la définition économique du taux d'intérêt, et compris qu'il représentait une rémunération pour le prêteur et un coût pour l'emprunteur. La notion de d'inflation aura par ailleurs également été abordée lorsque le professeur aura distingué le taux d'intérêt nominal du taux d'intérêt réel. En outre, dans ce même chapitre, les élèves auront découvert le principe de politique de relance budgétaire, ce qui peut constituer en appui par la suite le fonctionnement d'une politique monétaire expansive ou restrictive.

Par ailleurs, le recours aux courbes d'offre et de demande étudiées dans le chapitre sur le marché puis réinvesties dans le chapitre sur le financement lors de la présentation du fonctionnement du marché des fonds prêtables constituera un appui par la représentation graphique d'une politique monétaire.

⑤ Objectifs de la séquence

A l'issue de cette séquence, les élèves devront :

- comprendre que la monnaie est un bien complexe et ambivalent dont l'acceptation repose avant tout sur la confiance
- comprendre que la nature de la monnaie est sujette à controverses autour de ses fonctions.
- connaître les trois fonctions canoniques de la monnaie : réserve de valeur, intermédiaire des échanges, unité de compte et savoir les illustrer.
- comprendre que les formes concrètes prises par la monnaie ont évolué : de la monnaie marchandises à la monnaie métallique pour aboutir à la monnaie scripturale
- distinguer formes de la monnaie et instruments de paiement.
- distinguer monnaie fiduciaire et monnaie scripturale, savoir que cette dernière constitue aujourd'hui la majorité de la monnaie en circulation.
- savoir définir la masse monétaire et sa mesure (M3), et éventuellement la distinguer de la base monétaire.
- comprendre que la création monétaire par les banques ne repose pas sur des réserves préalables mais fonctionne selon le principe de "les crédits font les dépôts"
- connaître quelques limites au pouvoir de création monétaire des banques commerciales
- comprendre que la banque centrale est au sommet d'un système bancaire hiérarchisé et qu'elle contrôle indirectement la création monétaire des banques

commerciales en agissant sur la quantité et le prix de la monnaie.

- comprendre la fonction du marché monétaire pour les banques qui leur permet d'offrir ou de demander des liquidités

- savoir que la lutte contre l'inflation est aujourd'hui l'objectif principal de la Banque centrale (en tout cas de la BCE) et comprendre les raisons de ce contrôle de l'inflation -

- comprendre que ~~ce~~ par c'est par l'action de ses trois ~~trois~~ directeurs (ref, facilités de dépôt, facilités de prêts) que la Banque centrale agit indirectement sur les conditions de refinancement des banques commerciales et donc sur leur capacité à accorder des crédits aux agents économiques.

- comprendre pourquoi une politique monétaire expansive peut à la fin relancer l'activité économique et générer de l'inflation -

En termes de ~~sans~~ d'objectif d'apprentissage quantitatifs, cette séquence sera l'occasion de revenir sur la lecture des indices.

⑥ Utilisation des documents

• Doc 1

→ l'évolution des formes de la monnaie dans le temps
→ avantages et inconvénients des monnaies marchandes et métalliques.

→ I. C

• Doc 2

→ la nature ambivalente de la monnaie
→ la monnaie repose sur la confiance
→ la confiance dans la monnaie peut s'effondrer

7.1.36

→ I B.

• Doc 3

- présentation claire et synthétique des 3 fonctions de la monnaie
- présentation du débat entre monnaie voile et monnaie active (préférence par la liquidité)

→ I. A

• Doc 4

- texte de Say qui présente la loi des débouchés (l'offre crée sa propre demande) et le principe de monnaie voile comme simple intermédiaire des échanges sans effet réel sur l'activité

→ I. A

• Doc 5

- Présentation des 3 motifs de demande de monnaie chez Keynes → la monnaie peut être demandée pour elle-même indépendamment de sa fonction d'intermédiaire des échanges

→ I. A.

• Doc 6

- résumé pour l'évaluation
 - la monnaie repose essentiellement sur la confiance
- Evaluation.

• Doc 7 (a, b, c, d)

- processus de création monétaire par les banques commerciales -
- principe du "les crédits font les dépôts"
- limite de la création monétaire
- agrégats monétaires comme mesure de la masse monétaire
- rôle de la banque centrale

Epreuve : NOC Matière : 0191 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

→ II A et II B :

- Doc 7e et doc 7f
 - la monnaie scripturale représente aujourd'hui la majorité de la monnaie en circulation
 - distinction formes de la monnaie / moyens de paiement

I.C.

- Doc 8
 - déconnexion entre la base monétaire et les crédits attribués au secteur privé
 - difficultés des politiques monétaires non conventionnelles
 - canal du crédit bancaire

III.C → activité spécifique

- Doc 9a
 - les causes de l'inflation
 - l'inflation s'explique par la TQM

III A.

- Doc 9b et doc 9c
 - représentation graphique et exemple empirique de ~~le~~ du lien entre augmentation de la masse monétaire et inflation

→ impact d'une politique monétaire expansionniste sur le niveau des prix
→ III A et B.

Doc 10

- les 3 taux directeurs de la BCE
 - le taux EONIA sur le marché interbancaire
 - politiques monétaires non conventionnelles
 - taux de dépôt qui passe en territoire négatif
- III C. → achète → péufigue

Séquence pédagogique

Introduction

En guise d'introduction, le professeur choisit de poser à l'oral deux questions aux élèves qui cherchent à identifier leurs éventuelles prénotions autour de la monnaie :

Q1) Le professeur présente une sélection de photos : sel, détail, liquet d'or, monnaie frappée, dépôts bancaires par exemple.

→ Qu'est-ce que ~~est~~ ces différentes images ont en commun ?

→ elles sont toutes, ou ont été des formes de monnaie, utilisées par les agents économiques pour échanger.

→ prénotation orale : la monnaie, ce ne sont pas seulement les pièces et les billets de banque !

Q2) Qui crée la monnaie ?

→ le professeur note au tableau les différentes propositions des élèves et précise déjà à l'oral que ce sont en réalité les banques commerciales qui créent de la monnaie lors de l'octroi de crédits bancaires.

Suite à cette brève introduction orale, le professeur fait noter les problématiques du chapitre (voir introduction pédagogique) aux élèves.

I) La nature et les formes de la monnaie

A) L'approche fonctionnaliste de la monnaie: une source de débats

- Etude du doc 3

Q1 / Compléter après la lecture du document 3 le
tableau suivant:

Fonctions de la monnaie	Explication de la fonction
<u>Fonction 1:</u> (Unité de Compte)	<ul style="list-style-type: none">→ permet d'exprimer le prix de tous les biens en une seule unité→ évite la multiplication des prix relatif→ simplification des échanges→ facilité de comparaison des prix des biens→ le choix de l'unité de compte (par exemple l'euro) résulte d'un choix politique et social→ la fonction d'unité de compte n'est donc pas aussi neutre qu'elle en a l'air
<u>Fonction 2</u> (Intermédiaire des échanges)	<p>↳ la monnaie permet de répondre aux principales inconvénients d'un système de troc : la <u>double coïncidence des désirs</u> explicitation = il faut trouver quelqu'un qui possède la chose que je désire et que je possède moi-même la chose qu'il désire.</p> <p>→ grâce à la monnaie, le problème de "double coïncidence des désirs" est résolu "les ventes et les achats n'ont pas besoin d'être synchrones"</p>

Epreuve : 102 Matière : O.F.91 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Fonction 3
(réserve de
valeur)

(→ la monnaie peut être utilisée pour épargner, pour investir, pour spéculer)

→ fonction qui ne fait pas l'unanimité chez les économistes.

→ débat entre les économistes classiques et les Keynésiens)

Le tableau ci-dessus est rempli grâce aux réponses des élèves.

→ Le professeur pense alors à l'oral qu'une première manière d'appréhender la monnaie par les économistes est de s'interroger sur ses fonctions, autrement dit de répondre à la question "À quoi sert-elle?"

Si les deux premières fonctions font relativement consensus parmi les économistes, la troisième, la monnaie comme réserve de valeur est sujet à débat.

Etude des documents 4 et 5

L'extrait du document précédent aura permis aux élèves d'avoir un aperçu du débat entre la position classique selon laquelle la monnaie n'est qu'une voile et la position keynésienne selon laquelle la monnaie peut être demandée pour elle-même.

Le professeur propose aux élèves un atelier de lecture de deux textes classiques en économie afin

de mieux comprendre les termes du débat, qui seront ensuite entraînés pour comprendre le rôle de la politique monétaire -

Q1) Rappels sur le doc 3

- Tous les économistes sont-ils d'accord pour dire que la monnaie a une fonction de réserve de valeur ?

→ Non : il existe à ce titre un débat entre les économistes classiques pour lesquels les individus ne peuvent préférer détenir de la monnaie par elle-même et les économistes keynésiens pour lesquels au contraire les individus peuvent souhaiter détenir la monnaie pour elle-même -

Q2) Étude du doc 4 = la position classique

Qa) Quelle est la métaphore utilisée par J. B Say pour décrire la principale fonction de la monnaie selon lui ?

→ la métaphore de la voiture
→ Autrement dit, pour Say, la monnaie n'est que le support de la valeur des produits en eux-mêmes

Qb) Qu'implique l'utilisation d'une telle métaphore sur le rôle de la monnaie qu'a Say ?

→ la métaphore de la voiture met en avant la fonction de circulation jouée par la monnaie. Celle-ci permet, aux produits de s'échanger et de circuler entre les agents économiques, elle n'est finalement qu'une sorte de aiguille vide

qui n'a d'intérêt que lorsqu'elle est remplie.

Qc) Expliquez la phrase suivante. "Il y a toujours assez d'argent pour arroser à la circulation et à l'échange réciproque des autres valeurs, lorsque ces valeurs existent réellement."

→ Cette phrase signifie que, pour reprendre la formule de Say, l'offre crée toujours sa propre demande. Un déficit de demande ne peut donc pas être attribué à un manque de revenus, à un manque d'argent.

Qd) Doit-elle valoir la valeur des produits selon Say? apport du prof: la valeur des produits selon Say est à trouver dans la quantité de travail déployée par produire un produit, la monnaie n'a donc aucun effet réel sur la valeur des produits.

Suite à la lecture du texte de Say, le professeur présente le texte de Keynes avec des questions.

Q3) Etude du doc 1 - la position keynésienne

Qa) Expliquez ~~de ce~~ ce que signifie la "liquidité" pour Keynes?

→ un actif liquide est un actif immédiatement disponible pour échanger ou éponger des dettes sans pertes de valeur.

Qb) Quelles sont les trois raisons qui selon Keynes peuvent expliquer que les individus puissent vouloir conserver de la monnaie?

- motif de thésaurisation
- motif de précaution
- motif de spéculation.

Qc) Selon Keynes, de quoi dépend l'arbitrage des individus entre conserver de la monnaie sous forme liquide ou sous forme rémunérée, par exemple sous forme de titres financiers?
→ du taux d'intérêt

Qd) Quel motif de détention de la monnaie est selon Keynes le plus sensible au taux d'intérêt?
→ le motif de spéculation

Appart du prof: les agents économiques arbitrent selon Keynes entre les différentes formes de la monnaie en fonction du taux d'intérêt.

B/ de la monnaie: un bien ambivalent dont l'acceptation repose sur la confiance.

~~Après l'étude des pages~~
→ Etude du document 2

Reliez ensemble les propositions suivantes:

la monnaie est un bien public

la monnaie est un bien réseau

la monnaie est un bien privé

la monnaie n'est telle que si tout le monde s'accorde sur sa valeur et sur sa capacité de régler les échanges.

la monnaie est un bien social et moral.

la monnaie a une utilité publique, de bon fonctionnement de l'économie dépend de la ~~monnaie~~ de la monnaie.

16/30

Epreuve : 10 L Matière : 0791 Session : 2001

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Q2) Pourquoi l'euro est-elle une monnaie sans Etat?
Et pourquoi, cela pose-t-il problème?

→ L'euro a été créé pour plusieurs nations et n'est associée à aucun pouvoir politique.

→ Or, historiquement, les frontières de validité de la monnaie étaient contenues dans un territoire politique.

Q3) Pourquoi peut-on considérer que la monnaie est un miroir?

→ Pour que la monnaie soit acceptée, il faut que la communauté s'y rebrasse et s'identifie (d'où la métaphore du miroir) à elle.

→ Lorsqu'une communauté ne se reconnaît plus, par des raisons politiques ou sociales, dans sa monnaie, elle peut choisir de se forger une nouvelle identité en créant une autre monnaie : bitcoin, monnaie alternative.

C) L'évolution des formes de la monnaie à travers l'histoire

→ Etude du doc 1 (à partir du 2^{ème} paragraphe, le 1^{er} étant réservé à l'introduction).

Q1) Faites une liste des différentes marchandises qui ont servi de monnaie à travers l'histoire:

→ bétail, sel, coquillage, monne, sucre...

Q2) Quel est l'inconvénient de ces formes de monnaies?
→ difficilement transportables, périssables.

Q3) Quels sont les avantages des métaux par rapport aux monnaies marchandises?

→ non périssables

→ divisibles et possibilité de les refondre

→ plus facile à transporter

Q4) Quels sont les inconvénients de la monnaie métallique?

→ nécessité de les peser

→ possibilité de fraude

⇒ nécessité d'un gage public et les monnaies afin de garantir leur valeur = on retrouve l'idée que la confiance est fondamentale.

Q5) Aujourd'hui, les pièces de monnaie qu'on utilise sont-elles réalisées en métaux précieux?

→ Non, il y a eu historiquement une dissociation entre la valeur intrinsèque et la valeur faciale de la monnaie

Apport prof: la valeur intrinsèque d'une pièce de 2 € est très faible, elle coûte moins de 2 € à produire, mais sa valeur finale, c'est-à-dire son acceptation sociale comme tel, est de 2 €.

→ Étude des doc 7e et 7f

Doc 7e

appart du prof = la monnaie scripturale, c'est-à-dire la monnaie écrite telle qu'elle est inscrite sur les dépôts à vue est aujourd'hui majoritaire.

Q1) Comparez la part de la monnaie scripturale dans l'économie en 1990 et en 2016

1990: ~~la~~ 30% environ de la monnaie en circulation est constituée de monnaie scripturale

2016: Près de 90% environ de la monnaie en circulation dans l'économie est constituée de monnaie scripturale

→ x par plus de 3 de la part de la monnaie scripturale dans l'économie

Q2) Quelle tendance générale concernant la forme de la monnaie pointer vers l'avenir en utilisant à la fin le doc 7e et le doc 7f?

→ tendance à la dématérialisation de la monnaie

↳ Monnaie ~~scripture~~ marchandises → monnaie métallique → monnaie fiduciaire → monnaie scripturale.

Doc 7f

Q1) Le chèque est-il une forme de monnaie?

→ Non, c'est un instrument de paiement qui permet de faire circuler la monnaie scripturale

Q2) Quel est le moyen de paiement le plus utilisé aujourd'hui en France ?

→ 53% des transactions sont aujourd'hui effectuées grâce à un paiement par carte bancaire

Synthèse à trous sur l'ensemble du T
(des mots à compléter par les élèves sont soulignés)

On peut définir la monnaie comme l'ensemble des moyens de paiement qui permettent d'obtenir des marchandises et d'échigner des dettes.

On définit souvent la monnaie par ses fonctions la monnaie est une unité de compte qui permet de comparer en une seule unité le prix de tous les biens.

Elle est également un intermédiaire des échanges qui permet d'échanger facilement des biens, réglant ainsi le problème de double coïncidence des désirs du troc.

Sa dernière fonction de réserve de valeur est sujet à débat entre les économistes. (Voir atelier de lecture)

La monnaie est un bien ambivalent dont les fonctions ne sont pas strictement économiques. La monnaie repose sur la confiance et constitue le support de l'identité des groupes sociaux et nationaux.

La monnaie a pris plusieurs formes dans l'histoire : la monnaie métallique a remplacé les monnaies marchandes et est aujourd'hui partiellement remplacée par la monnaie scripturale.

Epreuve : ... 2021 ... Matière : ... 0191 ... Session : ... 2021 ...

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

II le processus de création monétaire: le pouvoir
puissant mais limité des banques

Transition à l'oral par le professeur: après s'être interrogé sur la nature et les formes de la monnaie, il s'agit de se demander comment la monnaie est créée aujourd'hui

A) la monnaie est principalement créée lors
de l'émission d'un crédit

— Etude des documents 7a, 7b, 7c, 7d

Répondre par Vrai ou Faux après la lecture des documents:

Q1) Aujourd'hui, le nombre de crédits octroyés par les banques aux agents non financiers dépend des réserves des banques.

→ FAUX: aujourd'hui, une banque peut octroyer un crédit de 200 000 € sans avoir une telle somme dans son coffre fort

Q2) → C'est la demande de crédits par les agents non financiers qui détermine la quantité de crédits accordée par les banques

→ VRAI

Une banque n'a pas besoin de dispon

de réserves préalables pour accorder un crédit: elle peut le faire ex-nihilo

Q3) Les banques créent de la monnaie scripturale lorsqu'elles accordent des crédits.

→ VRAI
Appart du prof: l'octroi de crédit est la principale source de création monétaire par les banques commerciales

Q4) La création monétaire par les banques commerciales peut être interprétée comme un simple "jeu d'écriture"

→ VRAI
Les banques créent de la monnaie lorsqu'elles accordent un crédit.

Elle inscrit à l'actif de l'imprunteur la somme empruntée et à son passif la dette que celui-ci a demain vis-à-vis de la banque.

Elle inscrit à son actif la créance sur l'imprunteur et à son passif le dépôt à vue du client.

Q5) La monnaie créée lors de l'octroi d'un crédit n'est jamais ~~remboursée~~ détruite.

→ FAUX.
La monnaie créée est détruite lorsque le client rembourse son emprunt
La même monnaie augmente lorsque la quantité de monnaie créée est supérieure à la quantité de monnaie détruite

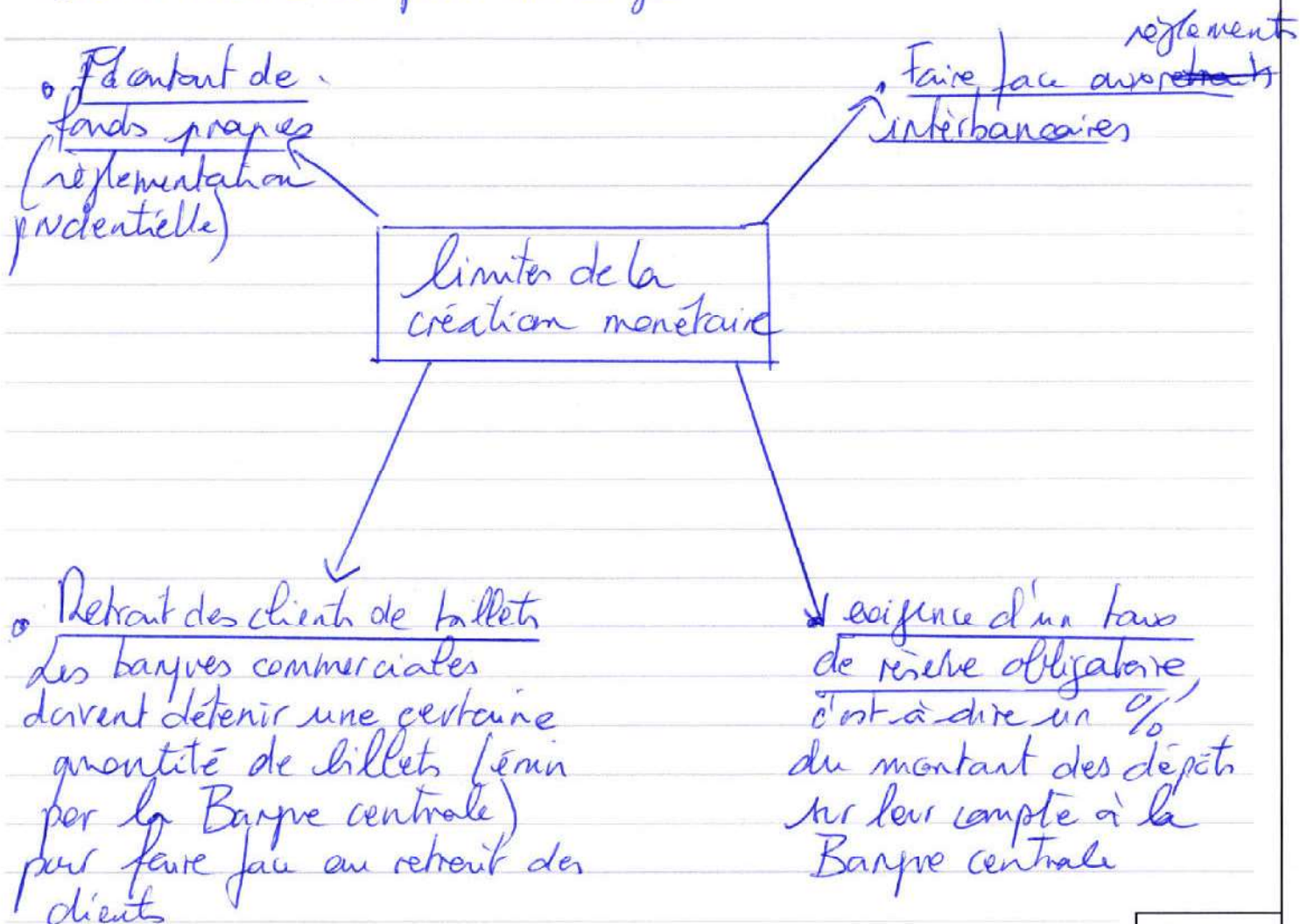
Q6) Le monnaie peut être définie comme la quantité de monnaie en circulation dans l'économie et ce grâce à l'agrégat monétaire M3.
URAI

B / Les limites du pouvoir de création monétaire des banques par les banques centrales

Etude des documents 7a et 7b

Q1) Faites une carte mentale ~~et~~ résumant les principales limites à la création monétaire par les banques commerciales.

Le professeur sélectionnera éventuellement la meilleure carte mentale en prize de comise.



Synthèse sur le II

En vue de synthèses sur le II, le professeur demande aux élèves de rédiger une synthèse répondant à la question suivante : le pouvoir de création monétaire des banques est-il illimité?

Pour guider leur réponse, il propose la liste de notions suivantes devant figurer dans leur réponse :

- monnaie scripturale
- système bancaire hiérarchisée
- création monétaire par jeu d'écriture
- les crédits font les dépôts
- création monétaire ex-nihilo
- limites de la création monétaire
- réserves obligatoires
- règlement interbancaire
- monnaie centrale

La synthèse (non réalisée ici) sera distribuée aux élèves en conclusion de cette activité.

Epreuve : AD Matière : ECO Session : 2011

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

III Principes et enjeux de la politique monétaire

Je profonds dicte la définition de la politique monétaire en introduction de cette partie : ensemble des opérations mises en place par la Banque centrale afin de contrôler le montant de la masse monétaire en circulation.

Deux questions émergent donc :

- Pourquoi la Banque centrale cherche-t-elle à contrôler la masse monétaire ? (A)
- Comment la Banque centrale peut-elle agir sur la quantité de monnaie en circulation ? (B)

A) Pourquoi la Banque centrale régle-t-elle la création monétaire ?

- Etude du document 9

Q1) Qu'est-ce que l'inflation ?

→ l'augmentation du niveau général des prix

Q2) Quelles peuvent être les causes de l'inflation à court terme ?

- ↑ du prix de l'énergie
- revendication salariale
- augmentation de la demande plus rapide que celle de l'offre

Q3) A long terme, quelle est la principale explication de l'inflation?

→ la hausse de la quantité de monnaie dans l'économie, c'est-à-dire l'augmentation de la masse monétaire (monnaie par M3) ~~etc~~

Q4) Comment a-t-on expliqué l'augmentation de la masse monétaire dans la partie précédente?

→ par l'octroi de crédits par les banques commerciales

Q5) Comment donc, à partir de votre réponse précédente, la Banque centrale peut-elle tenter de limiter ~~l'augmentation de la masse monétaire~~ et donc l'inflation?

→ en agissant sur la masse monétaire créée, et donc notamment en limitant indirectement le pouvoir de création monétaire des banques commerciales.

Q6) Pourquoi est-il important de lutter contre l'inflation?

→ parce qu'il s'agit d'un phénomène layonnet auto-entretenu qui a des conséquences néfastes sur l'économie: perte du pouvoir d'achat de la monnaie, abaissement des coûts de production et donc baisse de la compétitivité, baisse prix. Salaire...

Etude du doc 9c (uniquement graphique c et d, le a et b sont gérés par l'évaluation)

Q1) Des deux prérogatives combinent-ils selon vous l'idée selon laquelle l'inflation est un phénomène monétaire ?

→ Oui

On dit que l'augmentation de la quantité de monnaie en circulation (→ de la même monnaie) est fortement corrélée à l'augmentation du niveau général des prix -

Q2) Par combien a été multiplié le niveau général des prix en Pologne entre 1991 et 1994

→ ~~environ~~ l'indice de l'indice 100 à l'indice 10000 environ, soit une augmentation d'environ 99 900% ou une multiplication par 1000.

Q3) Quelles peuvent être les conséquences d'un tel niveau d'inflation ?

→ perte de confiance dans la monnaie
→ défiance généralisée.

B/ Comment la Banque centrale repule-t-elle l'inflation ?

Etude du document 9b

(Version le document est présentée aux élèves sans les légendes)

Q1) Que signifie le fait que la courbe de l'offre se déplace vers la droite ? (rappelle du chapitre nr le marché)

→ Cela signifie que la Banque centrale a augmenté la quantité de monnaie disponible sur le marché monétaire, c'est-à-dire le marché où les banques de second rang

viennent de réapprovisionnement en liquidités

Q2) S'agit-il d'une politique monétaire expansionniste ou de rigueur (vous pouvez vous aider de la distinction qui avait été faite lors du cours sur la politique budgétaire)

→ une politique monétaire expansionniste : les liquidités sont plus abondantes sur le marché interbancaire, ce qui permet aux banques de se refinancer à moindre coût -

Q3) Quel est l'effet d'une telle politique expansionniste sur le niveau des prix :

→ augmentation de l'inflation -

Étude du doc 10

Q1) Quelle est la tendance générale d'évolution des taux de la BCE de 2000 à 2015

→ une tendance très forte à la baisse, notamment à partir de 2005.

Q2) Quel est l'objectif visé par une telle baisse des taux ?

→ la baisse des taux directeurs signifie que le refinancement des banques devient moins coûteux. Elles peuvent répercuter cette baisse sur le prix du crédit aux agents non financiers, qui seront ainsi encouragés à investir et à consommer.
→ il s'agit donc d'une politique de relance.

Q3) Faites une recherche : qu'est-ce que le taux EONIA ?

→ le taux sur le marché interbancaire sur lequel les banques de second rang se refinancent. Il est toujours compris dans le corridor entre le taux de facilité de dépôts et le taux de facilité

Epreuve : 10 Matière : 0791 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

de prêt -

Qh) Que signifie un taux de facilité de dépôt en territoire négatif ?
 → C'est la Banque centrale fait payer les banques commerciales pour qu'elle dépose des liquidités chez elle.
 → l'objectif est donc que les banques commerciales accordent des crédits plutôt qu'elles gardent des liquidités à la BC
 → politique expansionniste.

Schema bilan

↓ des taux directeurs → ↓ du coût de refinancement des banques → ↓ du prix du crédit → ↑ de la demande de crédit → ↑ I et IC^o ⇒ ↑ DE ⇒ relance de l'activité

→ La Banque centrale peut donc contrôler indirectement le monnaie monétaire en agissant sur les taux d'intérêt, ce qui a un impact sur le niveau des prix et d'activité économique

Activité spécifique sur les politiques monétaires non conventionnelles de la BCE à partir du doc 8

1) Les élèves doivent faire une recherche préalable sur les politiques monétaires non conventionnelles.

2) Le prof pose les questions suivantes aux élèves à partir du doc 8

Q1) De combien a augmenté la base monétaire en zone euro de 2007 à 2013
→ 57%

Q2) De combien a augmenté les crédits au secteur privé en zone Euro sur la même période?
→ 1%

Q3) La politique monétaire non conventionnelle de la BCE "Quantitative easing" a-t-elle donc permis de relancer l'économie?

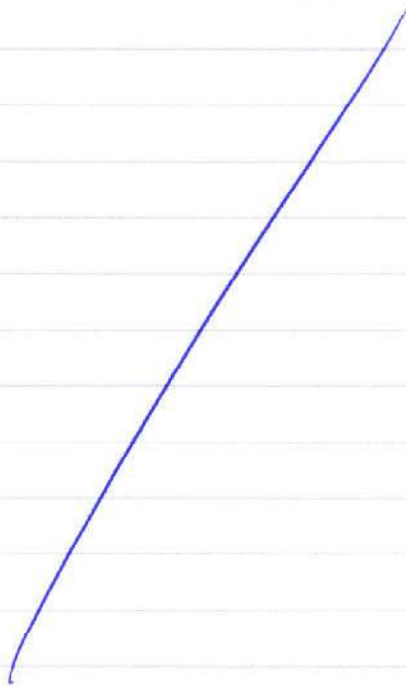
→ Non, le nombre de crédits octroyés au secteur privé n'a pas augmenté dans les mêmes proportions que la base monétaire -
les banques n'ont pas repercute l'augmentation des liquidités sur les crédits à l'étranger -
→ canal du crédit bloqué à cause de la défiance des banques et des anticipations négatives des entrepreneurs

Q4) La politique monétaire de la Fed et celle de la BCE ont-elles été similaires ?

→ la Fed a bien davantage augmenté sa base monétaire sur la période : base monétaire américaine qui a augmenté de ~~333%~~^{247%} en (parage de l'indice 100 en 2007 à l'indice ~~433~~³⁴⁷ en 2013)

Même chose que la PM au R.U, plus expansionniste que celle de la zone euro.

→ décalage entre augmentation de la masse monétaire et l'inflation -



Epreuve : Matière : Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Évaluation sommative

Dans le cadre de la préparation des élèves à la fois aux épreuves communes pour ceux qui arrêteront la spécialité en fin de première et à l'épreuve de spécialité de la classe de Terminale, on propose deux évaluations sur ce chapitre :

Évaluation 1 : étude d'un document

→ Utilisation du doc 9c : on garde le graphique a et le graphique b, les autres ayant été utilisé en cours.

Conformément aux attentes des nouvelles épreuves de Terminale la première question sur le document est descriptive tandis que la deuxième implique d'intégrer des éléments de cours dans la réponse :

Q1. Comparez l'évolution du niveau des prix ^{de} et la quantité de monnaie en circulation entre 1921 et 1925 en Autriche et en Pologne.

Réponse attendue : les deux variables ont augmenté parallèlement et de façon très importante en seulement quatre années. En Autriche par exemple, le niveau des prix est passé de l'indice 100 en 1921

à l'indice 20 000 (environ), soit une augmentation considérable de 19900% ! d'évolution et similaire concernant la quantité de monnaie en circulation -
 En Hongrie, le niveau des prix est passé de l'indice 100 en 1921 à l'indice 50 000 (environ) en 1925, le niveau des prix a donc été environ multiplié par 500 entre les deux dates.

→ Pour cette réponse, on attend des élèves qui ils montrent qu'ils savent lire et interpréter un document en indice et qu'ils utilisent des outils diversifiés de comparaison des données.

Q2) A l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que "l'inflation est ~~un~~ toujours et partout un phénomène monétaire" pour reprendre l'expression de Friedman.

Réponse attendue : - définition inflation
 - définition masse monétaire (et de M3)
 - référence facultative à la théorie quantitative de la monnaie (pas officiellement au programme)

→ explication centrale = l'inflation est le résultat de l'augmentation de la quantité de monnaie en circulation.

Evaluation 2 : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

On propose aux élèves le sujet suivant, accompagné des documents 6 (en entier) et du document 1 (1^{er} paragraphe, jusqu'à "en échange du produit de leur industrie").

"Vous montrerez à l'aide de vos connaissances et des documents que la monnaie a plusieurs fonctions".

→ Dans le cadre de la préparation des élèves à l'argumentation appuyée sur documents, on attendra un plan relativement simple en 3 parties reprenant les 3 fonctions principales de la monnaie étudiées grâce au doc 3 tout en insistant, grâce au doc 6, que les sur le fait que ces 3 fonctions reposent sur la confiance des agents dans la monnaie.

Le caractère ambivalent de la monnaie pourra éventuellement servir aux élèves d'accroche pour l'introduction.

Bibliographie indicative

- Par le professeur :

- D. Plichon La monnaie

↳ repère qui reprend les fonctions de la monnaie + les mécanismes de la création monétaire

- Aglietta Orléan 2002 La monnaie, entre violence et confiance

↳ Pour approfondir l'approche institutionnaliste de la monnaie : la monnaie est

approchée par les auteurs comme un outil de pacification sociale qui vient se substituer à la violence originelle des rapports sociaux -

- Cuspey - Subeyran Monnaie, banques, finance

↳ manuel de base où l'on retrouve les fonctions de la monnaie où on trouve un chapitre consacré aux politiques monétaires conventionnelles et non conventionnelles.

- Benamy - Quéré Les taux d'intérêt

↳ permet d'approfondir l'impact des taux d'intérêt sur l'inflation et l'activité économique.

- Par les élèves

- Cuspey Subeyran "la monnaie et les économistes: je l'aime, mais non plus"

↳ un article très accessible pour les élèves qui revient sur l'ambivalence des économistes à l'égard de la monnaie